



SDEC ÉNERGIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

(art. L. 2121-24 du CGCT)

2ND TRIMESTRE 2019

SOMMAIRE

Décisions du Président, en vertu des délégations du Comité Syndical :

9 AVRIL 2019

24. Commission d'Appel d'Offres du 19 avril 2019 – Désignation d'un Président de séance

7 MAI 2019

25. Demande de subvention – Office de Tourisme de Bayeux Intercom - « Rendez-vous à la Cathédrale 2019 : Un arbre en liberté »
26. Demande de subvention – Amicale du personnel du SDEC ÉNERGIE - APSEC
27. Diagnostic énergie intercommunal - Communauté de Communes CINGAL – SUISSE NORMANDE
28. Adhésion au service de Suivi Energétique (Post CEP) de la commune de Potigny
29. Convention relative à l'enfouissement des réseaux de communication électronique déployés par SFR Fibre SAS – Ville d'Hérouville-Saint-Clair
30. Acquisition d'un photocopieur (RDC)
31. Location et maintenance d'une solution de pesée et d'affranchissement du courrier

15 MAI 2019

32. Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)

25 JUIN 2019

33. Aides financières – Achat d'un véhicule électrique – Saint-Côme-de-Fresné
34. Aides financières – Achat d'un véhicule électrique – Communauté de communes Terre d'Auge
35. Aides financières – Achat d'un cycle électrique – Communauté de communes du Pays de Falaise
36. Mission de contrôleur technique pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)
37. Mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)
38. Mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)
39. Mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière (14)
40. Mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière (14)
41. Convention « Espace Territoire d'Energie Normandie – Congrès de la FNCCR 2019 »
42. Convention départementale de partenariat pour la gestion du dispositif solidarité énergie du fonds de solidarité pour le logement - année 2019
43. Versement des subventions 2019 aux opérateurs de l'habitat
44. Fourniture et pose de luminaires led et de leur système de gestion dans une enceinte sportive couverte 2019

Délibérations du Bureau et du Comité Syndical :

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 AVRIL 2019

1. Suspension de la révision des statuts du SDEC ÉNERGIE
2. Contrat de concession d'électricité : Avenant à la convention de branchement
3. Avenant n° 5 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signé le 22 septembre 2005 avec ANTARGAZ-FINAGAZ (DSP 1)

4. Avenant n° 4 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signé le 26 octobre 2007 avec ANTARGAZ-FINAGAZ (DSP 2)
5. Avenant n° 5 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signé le 26 décembre 2008 avec ANTARGAZ-FINAGAZ (DSP 3)
6. Financement des participations des membres aux travaux par fonds de concours
7. Budget principal - Compte de gestion 2018
8. Budget principal - Compte Administratif 2018
9. Budget principal - Affectation du résultat 2018
10. Budget principal 2019
11. Gestion pluriannuelle des investissements – AP/CP
12. Budget annexe "Energies Renouvelables" (EnR) - Compte de gestion 2018
13. Budget annexe "Energies Renouvelables" (EnR) - Compte Administratif 2018
14. Budget annexe "Energies Renouvelables" (EnR) - Affectation du résultat 2018
15. Budget annexe "Energies Renouvelables" (EnR) 2019
16. Budget annexe "Mobilité Durable" (MD) - Compte de gestion 2018
17. Budget annexe "Mobilité Durable" (MD) - Compte Administratif 2018
18. Budget annexe "Mobilité Durable" (MD) - Affectation du résultat 2018
19. Budget annexe "Mobilité Durable" (MD) 2019
20. Aides et contributions financières 2019
21. Barème d'extension des réseaux électriques
22. Eclairage public : forfaits et conditions techniques, financières et administratives
23. Signalisation lumineuse : forfaits et conditions techniques, financières et administratives
24. Bornes de recharge : tarification et conditions techniques, financières et administratives
25. ENR : conditions techniques, financières et administratives
26. Réseaux chaleur/froid : conditions techniques, financières et administratives
27. CTE : conditions techniques, financières et administratives

DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019

1. Fourniture, mise en œuvre et maintenance d'un Système d'Information et d'Aide à la Décision - SIAD
2. Marché de fourniture et de services 2019, relatif à des prestations de communication
3. Fourniture de carburants par cartes accréditées
4. Transferts de compétences : Cambremer et Potigny (Energies Renouvelables) – Noues-de-Sienne (Contribution à la Transition Energétique) - Goustranville (Eclairage Public)
5. Normandie Energies Tour : tarification
6. Normandie Energies Tour : création d'une régie de recettes temporaire
7. Valdallière – Révision du plan de financement du projet visant la création d'un réseau technique de production de chaleur
8. Subventions 2019 - Festival « Les extraverties » – Communauté de communes du Pays de Falaise
9. Subventions 2019 - Festival « Condé ... vert demain » – Condé-en-Normandie
10. Programme d'extension du réseau public d'électricité – 4ème tranche 2019
11. Programme de renforcement du réseau public d'électricité – 4ème tranche 2019
12. Programme de sécurisation du réseau public d'électricité – 3ème tranche 2019
13. Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de Caen au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux "Rue du Clos des Roses"
14. Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de Caen au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux "Rue des Longs Champs" sur le territoire de la commune historique de Pont-l'Évêq
15. Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de Caen au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux "Passage des alliés" sur le territoire de la commune historique de Pont-l'Évêque
16. Convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de May-sur-Orne, au titre des travaux d'éclairage public du lotissement Les Ursulines
17. Convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de May-sur-Orne, au titre des travaux d'éclairage public du lotissement Canada
18. Convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Luc-sur-Mer, au titre des travaux d'éclairage public de la place Gordon Hemming
19. Convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Vendeuvre, au titre des travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de la voie communale n°2
20. Soutiens financiers à la rénovation énergétique – SOLIHA – Ouistreham, Condé-en-Normandie, Valorbiquet

21. Soutiens financiers à la rénovation énergétique – INHARI – Ouistreham et Cormelles le Royal
22. Aides aux familles – Attribution d'une aide pour le règlement d'une facture de Gaz propane réseau – CCAS d'Orbec
23. Aides au développement économique du réseau électrique.

DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019

1. Aides au développement économique du réseau électrique
2. Soutiens financiers à la rénovation énergétique – SOLIHA – Valorbiquet (La Chapelle Yvon) – Bernesq – Villers Canivet - Croisilles
3. Programme d'extension du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2019
4. Programme de renforcement du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2019
5. Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de Mondeville au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux "Rue Varin – Chemin de la Cour au Bois"
6. Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure en communes rurales – Bourguebus – Coulombs – Fontenay le Marmion – Gavrus – Grentheville – Maltot – Truttemer le Grand - Vieux
7. Protocole B - Modifications
8. Tableau des effectifs 2019
9. Vente des certificats d'économie d'énergie du SDEC ENERGIE
10. Etude énergétique - Aide financière - Ste-Honorine-du-Fay
11. Marchés de travaux et maintenance de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse
12. Accord-cadre : Groupement de commandes pour la fourniture de poste de transformation, transformateurs HTA/BT, armoires de coupure HTA et enveloppe de postes de transformation pour la distribution publique d'électricité
13. Accord-cadre électricité 2019
14. Accord-cadre gaz naturel 2019
15. Traitement des poteaux béton déposés 2019



DATE D’AFFICHAGE : 09 AVR. 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-24

Objet : Commission d’Appel d’Offres du 19 avril 2019 – Désignation d’un Président de séance

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU les articles L1414-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l’indisponibilité du Président du SDEC ÉNERGIE, le 19 avril 2019, pour assurer la présidence de la Commission d’Appel d’Offres (CAO), ne pouvant, par ailleurs, être reprogrammée à une autre date,

CONSIDERANT qu’il lui revient le droit de se faire représenter aux CAO par un représentant n’étant pas déjà membre de la CAO (Jugement de la Cour administrative de Douai),

CONSIDERANT la disponibilité, à cette date, de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, 1^{ère} vice-Présidente du SDEC ÉNERGIE.

DECIDE

- Article 1 : de désigner Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, 1^{ère} vice-Présidente du SDEC ÉNERGIE, pour présider la séance de la Commission d’Appel d’Offres du 19 avril 2019,
- Article 2 : de mettre en œuvre cette décision et de signer l’ensemble des pièces, documents et actes s’y rapportant,
- Article 3 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 09 AVR. 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-25

**Objet : Demande de subvention – Office de Tourisme de Bayeux Intercom -
« Rendez-vous à la Cathédrale 2019 : Un arbre en liberté ».**

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU l’avis favorable de la Commission « Administration-Finances »,

CONSIDERANT la sollicitation de l’Office de Tourisme de Bayeux Intercom dans le cadre de deux évènements majeurs pour la ville :

- « Rendez-vous à la Cathédrale 2019 : Un arbre en liberté », programmée du 16 juillet au 31 août 2019 ;
- « La Cathédrale de Guillaume », du 30 novembre 2019 au 4 janvier 2020.

CONSIDERANT que ces projets s’appuient sur les technologies innovantes de la projection lumineuse à 360° de lumières leds et laser, technologies dont les activités d’exploitant de réseaux d’éclairage public du SDEC ÉNERGIE ont, pour partie, recours,

CONSIDERANT la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 4 avril 2019, décidant, notamment, de réserver une enveloppe de 8 000 € à l’Office de Tourisme de Bayeux Intercom, au titre de l’exercice 2019.

DECIDE

- Article 1 : d’accepter l’attribution d’une subvention de 8 000 € à l’Office de Tourisme de Bayeux Intercom pour l’organisation de ses deux manifestations « Rendez-vous à la Cathédrale 2019 : Les lumières de la Liberté » et « La Cathédrale de Guillaume »,
- Article 2 : d’imputer la dépense à l’article 65738 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- Article 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer l’ensemble des pièces, documents et actes s’y rapportant,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 07 MAI 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS





DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-26

Objet : Demande de subvention – Amicale du personnel du SDEC ÉNERGIE - APSEC

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU l’avis favorable de la Commission « Administration-Finances »,

CONSIDERANT la sollicitation annuelle de l’amicale du Personnel du SDEC ÉNERGIE, dite APSEC, en date du 18 avril 2019,

CONSIDERANT la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 4 avril 2019, décidant, notamment, de réserver une enveloppe de 40 000 € à l’APSEC, au titre de l’exercice 2019.

DECIDE

- Article 1 : d’accepter l’attribution d’une subvention de 38 804,00 € à l’APSEC,
- Article 2 : d’imputer la dépense à l’article 6574 du budget principal du SDEC ÉNERGIE ;
- Article 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer l’ensemble des pièces, documents et actes s’y rapportant,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 07 MAI 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,


SDEC ÉNERGIE Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

SDEC ENERGIE**DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-27****Objet : Diagnostic énergie intercommunal - Communauté de Communes CINGAL – SUISSE NORMANDE**

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU l’arrêté préfectoral en date du 12 octobre 2016, portant création au 1^{er} janvier 2017, de la Communauté de communes CINGAL – SUISSE NORMANDE, issue de la fusion de la Communauté de communes du Cingal et de la Communauté de communes de la Suisse-Normande,

VU les contributions et aides financières 2019, adoptées par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 4 avril 2019, fixant notamment les conditions d’accompagnement des intercommunalités pour la réalisation d’un diagnostic énergie,

VU l’avis favorable de la Commission « Énergie », réunie le 29 avril 2019,

CONSIDERANT la délibération de de la Communauté de Communes CINGAL SUISSE NORMANDE, en date du 25 avril 2019, qui sollicite le SDEC ENERGIE pour réaliser un diagnostic énergie intercommunal sur l’ensemble de son territoire,

CONSIDERANT que le territoire de l’ancienne Communauté de communes du Cingal a déjà fait l’objet d’un diagnostic et que cette nouvelle demande vient compléter le diagnostic réalisé en 2015

CONSIDERANT qu’en application des aides financières en cours, le coût du service est de 24 000 € plus 0,50 €/habitant et qu’il est proposé de calculer le montant de la contribution financière de la communauté communes uniquement sur la partie du territoire qui n’a pas encore fait l’objet d’un diagnostic (13225 habitants) :

- Le coût du diagnostic s’élève à : $24\,000\ € + (0,5\ € \times 13225) = 30\,613\ €$.
- Le SDEC ENERGIE apporte une aide à hauteur de 70%, soit 21 429 €.
- Le reste à charge pour la communauté de communes est donc de 9 184 €.

CONSIDERANT le projet de convention (joint en annexe) définissant les modalités de l’accompagnement du SDEC ÉNERGIE.

DECIDE

Article 1 : d’adopter la convention proposée pour la réalisation d’un diagnostic énergie intercommunal sur le territoire de la Communauté de Communes CINGAL SUISSE NORMANDE, sur la base d’une participation de la collectivité, déterminée sur la population du versant de la Suisse Normande à hauteur de 9 184 €,



DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

- Article 2 : d’imputer le reste à charge de la communauté de communes s’élevant à 9184 €, à l’article 747485 du budget principal,
- Article 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer la convention et l’ensemble des pièces, documents et actes s’y rapportant,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 07 MAI 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-28

Objet : Adhésion au service de Suivi Energétique (Post CEP) de la commune de Potigny

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU les contributions et aides financières 2019, adoptées par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 4 avril 2019, fixant notamment les conditions d’adhésion au service de Suivi Energétique,

VU l’avis favorable de la Commission « Energie », réunie le 29 avril 2019,

CONSIDERANT que, par délibération en date du 21 mars 2019, la commune de Potigny a émis le souhait de bénéficier du service de Suivi Energétique (post-CEP) pour 10 de ses bâtiments.

CONSIDERANT que le coût d’adhésion à ce dispositif s’élève à 350 €/an/bâtiment (soit 3 500 €/an pour 10 bâtiments), que le SDEC ENERGIE apporte une aide financière pour cette collectivité de catégorie C de 80% (soit 2 800 €/an) et que le reste à charge pour la collectivité est donc de 700 €/an.

CONSIDERANT le projet de convention, joint en annexe.

DECIDE

- Article 1 : d’accepter les modalités de ce partenariat sur la base d’une participation de la commune à hauteur de 700€/an et d’une contribution du SDEC ÉNERGIE de 2 800 €/an,
- Article 2 : d’imputer le reste à charge annuel de la commune s’élevant à 700 €, à l’article 747485 du budget principal,
- Article 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer la convention établie à cet effet et l’ensemble des pièces, documents et actes s’y rapportant,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 07 MAI 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS





DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-29

Objet : Convention relative à l'enfouissement des réseaux de communication électronique déployés par SFR Fibre SAS – Ville d'Hérouville-Saint-Clair

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 19 septembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU l’avis favorable de la Commission « Travaux », réunie le 24 avril 2019,

CONSIDERANT que SDEC ENERGIE va prochainement engager des travaux d’effacement de réseaux - rues Quesnel/Alix pour le compte de la Communauté Urbaine de Caen la Mer et de la ville d’Hérouville-Saint Clair.

CONSIDERANT que l’opérateur du réseau SFR Fibre SAS, actuellement posé sur des supports électriques communs, doit conformément à l’article L 2224-35 du CGCT procéder à l’enfouissement de son réseau.

CONSIDERANT le projet de convention, joint en annexe, entre SFR Fibre SAS et le SDEC ENERGIE fixant les conditions d’exécution des travaux de génie civil nécessaires à cet enfouissement.

DECIDE

- Article 1 : d’adopter la convention proposée entre SFR Fibre SAS et le SDEC ENERGIE,
- Article 2 : de mettre en œuvre cette décision et de signer la convention et l’ensemble des pièces, documents et actes s’y rapportant,
- Article 3 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 07 MAI 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS





DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-30

Objet : Acquisition d’un photocopieur (RDC)

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU le rapport d’analyse des offres en date du 23 avril 2019 (joint en annexe) ;

CONSIDERANT que le contrat de maintenance du photocopieur du rez-de-chaussée arrive à échéance et ne peut plus être renouvelé pour des raisons économiques ;

CONSIDERANT, qu’en application des dispositions de l’article 30 I 8° du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur devis auprès des trois sociétés suivantes : VASSARD OMB, IBC-DIALOG et KODEN (Anciennement ABI-GROUP).

CONSIDERANT que ces trois sociétés ont déposé des offres complètes, et devaient donc être regardées comme régulières ;

CONSIDERANT qu’il ressort de l’analyse des offres et des critères d’attribution déterminés par le syndicat (prise en compte de la demande et prix) que la proposition de VASSARD OMB est jugée la mieux disante.

DECIDE

- Article 1 : d’attribuer le marché pour l’acquisition d’un photocopieur à la société VASSARD OMB ;
- Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s’y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;
- Article 3 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 07 MAI 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS





DATE D’AFFICHAGE : 07 MAI 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-31

Objet : Location et maintenance d’une solution de pesée et d’affranchissement du courrier

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU le rapport d’analyse des offres en date du 7 mai 2019 (joint en annexe) ;

CONSIDERANT que le contrat de location et de maintenance d’une solution de pesée et d’affranchissement du courrier est arrivé à échéance ;

CONSIDERANT, qu’en application des dispositions de l’article 30 I 8° du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur devis auprès des deux sociétés suivantes : FRANCO TYP et NEOPOST ;

CONSIDERANT que ces deux sociétés ont déposé des offres complètes, et devaient donc être regardées comme régulières ;

CONSIDERANT qu’il ressort de l’analyse des offres et des critères d’attribution déterminés par le syndicat (prix et valeur technique) que la proposition de NEOPOST avec le modèle Machine à affranchir IS480 avec pesée dynamique est jugée la mieux disante.

DECIDE

Article 1 : d’attribuer le marché de location et de maintenance d’une solution de pesée et d’affranchissement du courrier à la société NEOPOST avec le modèle Machine à affranchir IS480 avec pesée dynamique ;

Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s’y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;

Article 3 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 07 MAI 2019



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 15 MAI 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-32

Objet : Mission de maîtrise d’œuvre pour la construction d’une chaufferie bois et d’un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Courtonne-la-Meurdrac décidant le transfert de sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, concernant le projet de construction d’une chaufferie bois et d’un réseau de distribution de chaleur ;

VU la délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 22 février 2019, acceptant ce transfert de compétence,

VU le rapport d’analyse des offres en date du 14 mai 2019 (joint en annexe) ;

CONSIDERANT, qu’en application des dispositions de l’article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur une mission de maîtrise d’œuvre pour la réalisation d’une chaufferie bois et d’un réseau de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac ;

CONSIDERANT qu’une seule société a déposé une offre dans le délai imparti sur les 17 ayant téléchargé le dossier de consultation ;

CONSIDERANT qu’il ressort de l’analyse des offres et des critères d’attribution déterminés par le syndicat (prix et valeur technique) que la proposition du candidat ALTEREA, pour un montant total de 24 390 € HT, est jugée la mieux disante.

DECIDE

- Article 1 : d’attribuer le marché de mission de maîtrise d’œuvre pour la réalisation d’une chaufferie bois et d’un réseau de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac à la société ALTEREA pour un montant total de 24 390 € HT ;
- Article 2 : d’imputer la dépense à l’article 2315 du budget principal ;
- Article 3 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s’y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du SDEC ÉNERGIE et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 15 MAI 2019



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-33

Objet : Aides financières – Achat d’un véhicule électrique – Saint-Côme-de-Fresné

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU les aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 4 avril 2019, fixant notamment les aides en matière de mobilité durable,

VU l’avis favorable de la Commission « Energie » sollicité le 29 mai 2019,

CONSIDERANT la sollicitation de la commune de Saint-Côme-de-Fresné (éligible aux aides des communes de catégorie C), en date du 27 mai 2019, pour l’attribution d’une aide financière pour l’achat d’un véhicule électrique pour les besoins de la collectivité.

CONSIDERANT la volonté du SDEC ÉNERGIE de favoriser la mobilité durable sur son territoire par l’octroi d’une aide de 3 000 €/véhicule, pour les collectivités de catégorie C, et dans la limite de 2 véhicules par an (étant entendu que le montant total des subventions (autres financeurs et SDEC ENERGIE) ne peut dépasser 80% du montant total HT de l’opération).

CONSIDERANT le projet de convention, joint en annexe, définissant les modalités de d’attribution de cette aide financière.

DECIDE

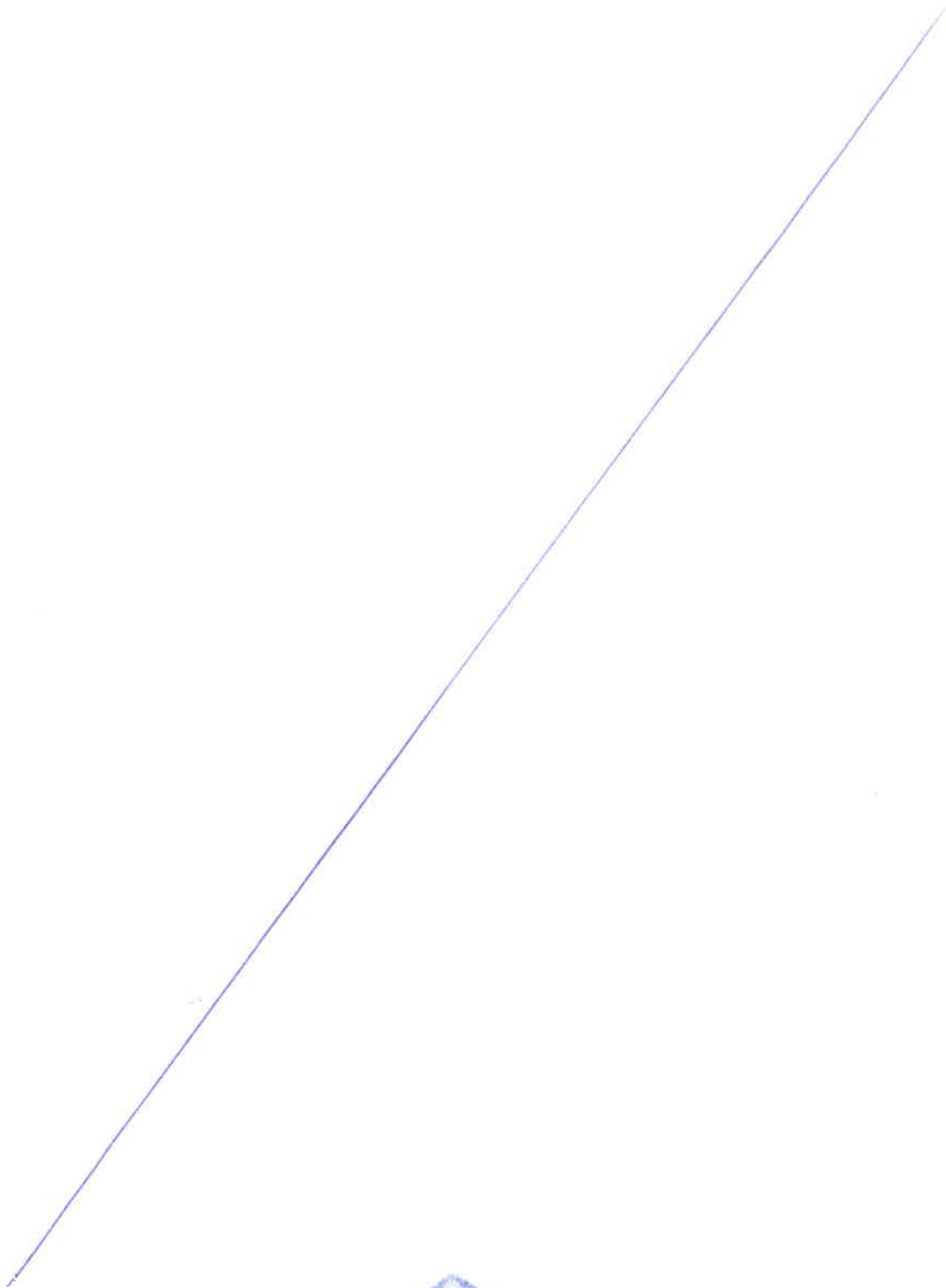
- Article 1 : d’accorder une aide financière de 3 000 €, à la commune de Saint-Côme-de-Fresné pour l’achat d’un véhicule électrique, pour les besoins de la collectivité,
- Article 2 : d’imputer la dépense à l’article 65738 de l’exercice 2019 du budget principal,
- Article 3 : de signer la convention de partenariat correspondante et de la mettre en œuvre,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 25 JUIN 2019



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS





DATE D'AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-34

Objet : Aides financières – Achat d'un véhicule électrique – Communauté de communes Terre d'Auge

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d'attribution au Président, ou son représentant,

VU les aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 4 avril 2019, fixant notamment les aides en matière de mobilité durable,

VU l'avis favorable de la Commission « Energie » sollicité le 29 mai 2019,

CONSIDERANT la sollicitation de la communauté de communes Terre d'Auge, en date du 23 mai 2019, pour l'attribution d'une aide financière pour l'achat d'un véhicule électrique pour les besoins de la collectivité.

CONSIDERANT la volonté du SDEC ÉNERGIE de favoriser la mobilité durable sur son territoire par l'octroi d'une aide de 2 000 €/véhicule, pour les communautés de communes, et dans la limite de 2 véhicules par an (étant entendu que le montant total des subventions (autres financeurs et SDEC ENERGIE) ne peut dépasser 80% du montant total HT de l'opération).

CONSIDERANT le projet de convention, joint en annexe, définissant les modalités de d'attribution de cette aide financière.

DECIDE

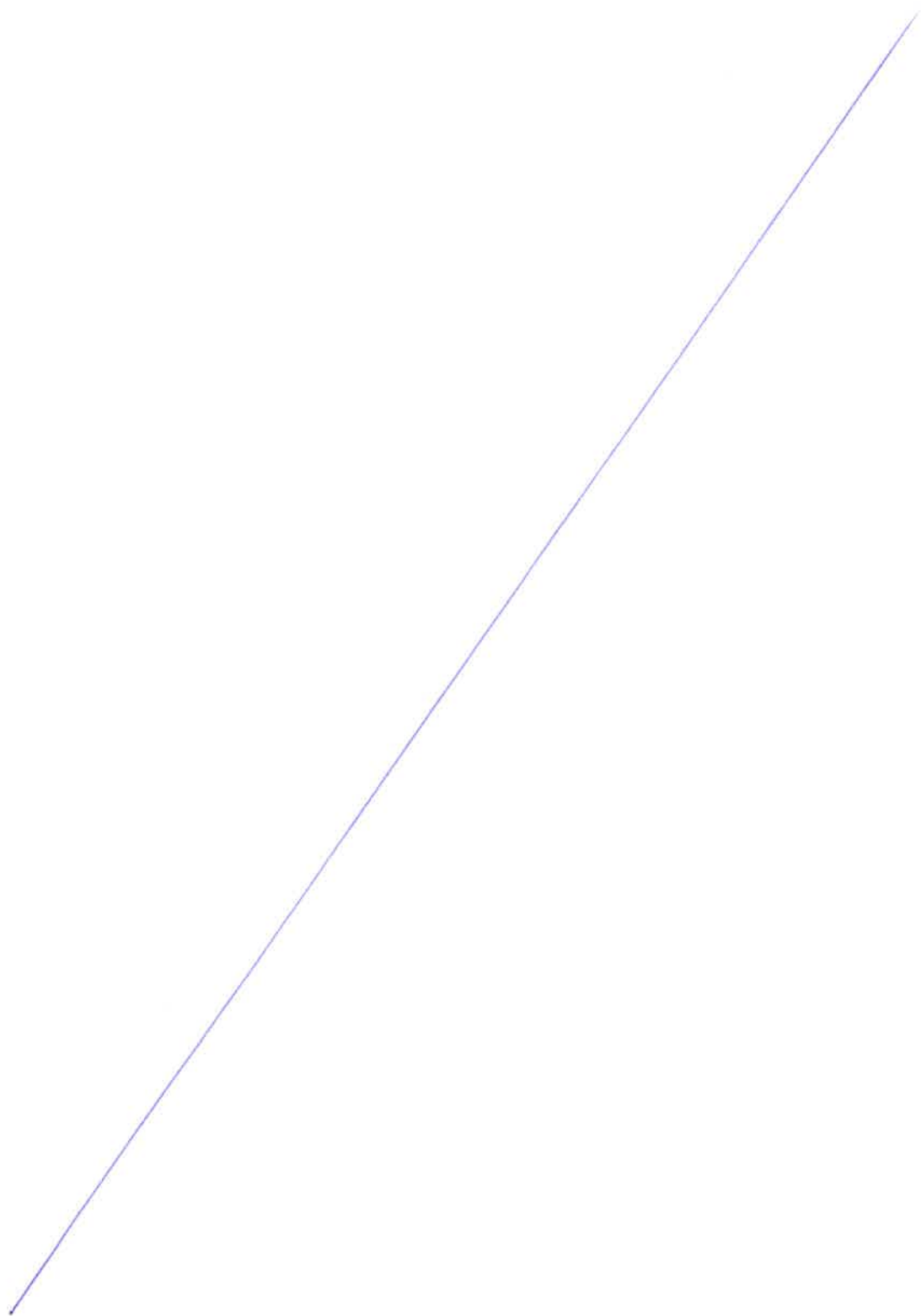
- Article 1 : d'accorder une aide financière de 2 000 € à la communauté de communes Terre d'Auge, pour l'achat d'un véhicule électrique, pour les besoins de la collectivité,
- Article 2 : d'imputer la dépense à l'article 65738 de l'exercice 2019 du budget principal,
- Article 3 : de signer la convention de partenariat correspondante et de la mettre en œuvre,
- Article 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 25 JUIN 2019



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS





DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-35

Objet : Aides financières – Achat d’un cycle électrique – Communauté de communes du Pays de Falaise

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU les aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 4 avril 2019, fixant notamment les aides en matière de mobilité durable,

VU l’avis favorable de la Commission « Energie » sollicité le 29 mai 2019,

CONSIDERANT la sollicitation de la communauté de communes du Pays de Falaise en date du 15 mai 2019 pour l’attribution d’une aide financière pour l’achat d’un cycle électrique pour les besoins de la collectivité.

CONSIDERANT la volonté du SDEC ÉNERGIE de favoriser la mobilité durable sur son territoire par l’octroi d’une aide de 300 €/cycle, plafonnée à 1 500 € par collectivité et par an (étant entendu que le montant total des subventions (autres financeurs et SDEC ENERGIE) ne peut dépasser 80% du montant total HT de l’opération).

CONSIDERANT le projet de convention, joint en annexe, définissant les modalités de d’attribution de cette aide financière.

DECIDE

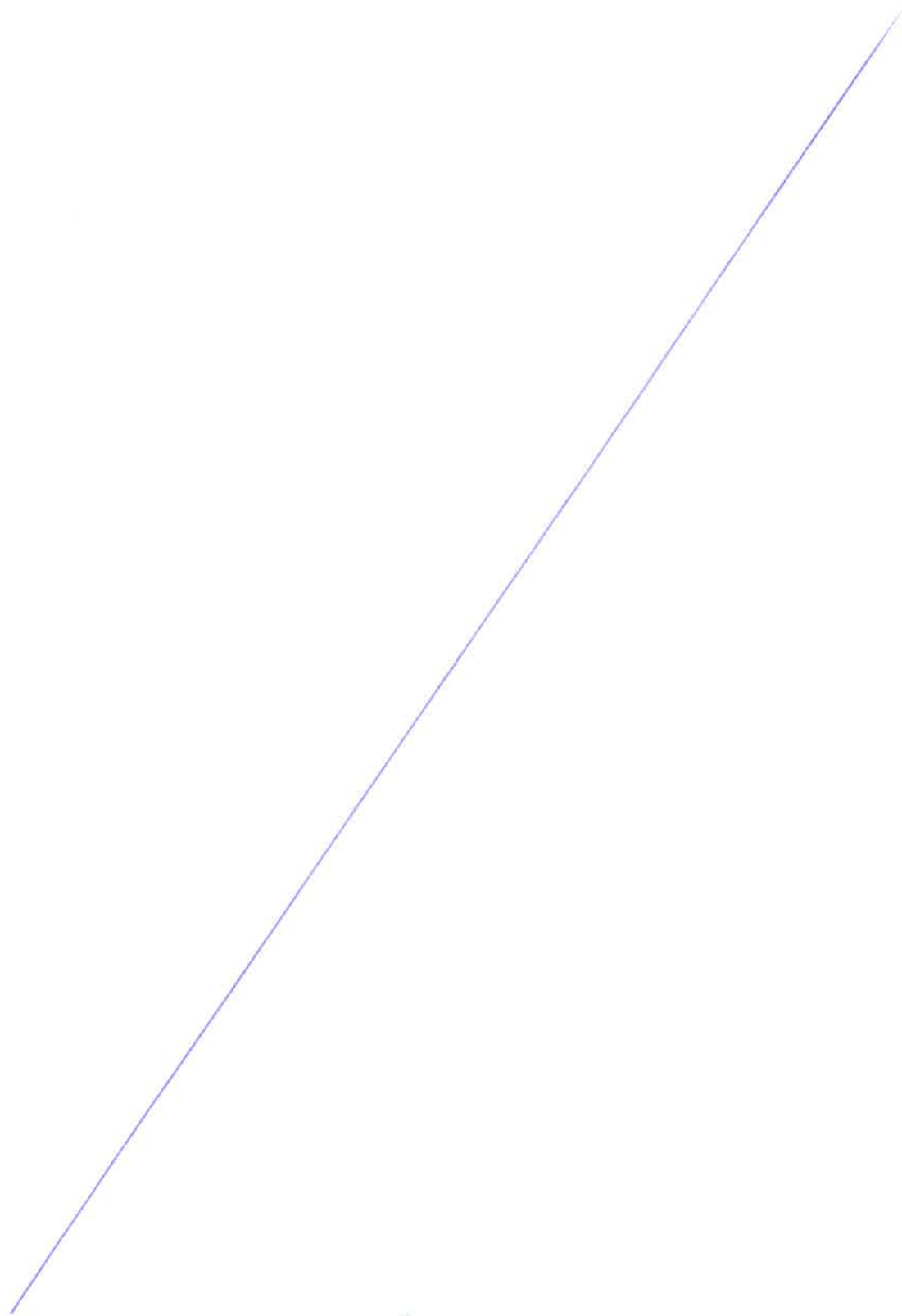
- Article 1 : d’accorder une aide financière de 300 €, à la communauté de communes du Pays de Falaise pour l’achat d’un cycle électrique, pour les besoins de la collectivité,
- Article 2 : d’imputer la dépense à l’article 65738 de l’exercice 2019 du budget principal,
- Article 3 : de signer la convention de partenariat correspondante et de la mettre en œuvre,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 25 JUIN 2019



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS





DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-36

Objet : Mission de contrôleur technique pour la construction d’une chaufferie bois et d’un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Courtonne-la-Meurdrac décidant le transfert de sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, concernant le projet de construction d’une chaufferie bois et d’un réseau de distribution de chaleur,

VU la délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 22 février 2019, acceptant ce transfert de compétence,

VU le rapport d’analyse des offres en date du 18 juin 2019 (joint en annexe),

CONSIDERANT, qu’en application des dispositions de l’article R2122-8 du Code de la Commande Publique, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur une mission de contrôleur technique pour la construction d’une chaufferie bois et d’un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac, auprès des trois sociétés suivantes : APAVE, SOCOTEC et BUREAU VERITAS,

CONSIDERANT que les 3 sociétés ont déposé une offre dans le délai imparti,

CONSIDERANT qu’il ressort de l’analyse de ces offres et du critère d’attribution déterminé par le syndicat (prix des prestations) que la proposition du candidat BUREAU VERITAS, pour un montant total de 3 150 € HT, est jugée la mieux disante.

DECIDE

Article 1 : d’attribuer le marché de mission de contrôleur technique pour la construction d’une chaufferie bois et d’un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14) à BUREAU VERITAS pour un montant total de 3 150 € HT ;

Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s’y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;

Article 3 : Imputer la dépense à l'article 2317 de l'exercice 2019 du budget principal ;

Article 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 25 JUIN 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE**DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-37**

Objet : Mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d'attribution au Président, ou son représentant,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Courtonne-la-Meurdrac décidant le transfert de sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, concernant le projet de construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de distribution de chaleur,

VU la délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 22 février 2019, acceptant ce transfert de compétence,

VU le rapport d'analyse des offres en date du 18 juin 2019 (joint en annexe),

CONSIDERANT, qu'en application des dispositions de l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur une mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac, auprès des quatre sociétés suivantes : ERDA GEOTECHNIQUE, GINGER CEBTP, FONDASOL CAEN et GEOTEC NORMANDIE,

CONSIDERANT que les sociétés ERDA GEOTECHNIQUE, GINGER CEBTP et GEOTEC NORMANDIE ont déposé une offre dans le délai imparti,

CONSIDERANT qu'il ressort de l'analyse de ces offres et du critère d'attribution déterminé par le syndicat (prix des prestations) que la proposition du candidat ERDA GEOTECHNIQUE pour un montant total de 3 200 € HT, est jugée la mieux disante.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer le marché de mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14) à ERDA GEOTECHNIQUE pour un montant total de 3 200 € HT ;

Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s'y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;

- Article 3 : Imputer la dépense à l'article 2317 de l'exercice 2019 du budget principal ;
- Article 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 25 JUIN 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS



DATE D'AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-38

Objet : Mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14)

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d'attribution au Président, ou son représentant,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Courtonne-la-Meurdrac décidant le transfert de sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, concernant le projet de construction d'une chaufferie bois et d'un réseau de distribution de chaleur,

VU la délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 22 février 2019, acceptant ce transfert de compétence,

VU le rapport d'analyse des offres en date du 18 juin 2019 (joint en annexe),

CONSIDERANT, qu'en application des dispositions de l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur une mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac, auprès des trois sociétés suivantes : TOPO ETUDES, CABINET GUIMARD-PIERROT et ABAC-GEO SARL,

CONSIDERANT que les sociétés TOPO ETUDES et ABAC-GEO SARL ont déposé une offre dans le délai imparti,

CONSIDERANT qu'il ressort de l'analyse de ces offres et du critère d'attribution déterminé par le syndicat (prix des prestations) que la proposition du candidat TOPO ETUDES pour un montant total de 640 € HT, est jugée la mieux disante.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer le marché de mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois et d'un réseau technique de distribution de chaleur sur la commune de Courtonne-la-Meurdrac (14) à TOPO ETUDES pour un montant total de 640 € HT ;

Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s'y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;

- Article 3 : Imputer la dépense à l'article 2317 de l'exercice 2019 du budget principal ;
- Article 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le **25 JUIN 2019**

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS



DATE D'AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N°2019-DEC-39

Objet : Mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière (14)

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d'attribution au Président, ou son représentant,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Valdallière décidant le transfert de sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, concernant construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune déléguée de Vassy,

VU la délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 1^{er} décembre 2017, acceptant ce transfert de compétence,

VU le rapport d'analyse des offres en date du 18 juin 2019 (joint en annexe),

CONSIDERANT, qu'en application des dispositions de l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur une mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière, auprès des quatre sociétés suivantes : FONDOUEST, GINGER CEBTP, FONDASOL CAEN et GEOTEC NORMANDIE,

CONSIDERANT que les sociétés FONDOUEST, GINGER CEBTP et GEOTEC NORMANDIE ont déposé une offre dans le délai imparti,

CONSIDERANT qu'il ressort de l'analyse de ces offres et du critère d'attribution déterminé par le syndicat (prix des prestations) que la proposition du candidat FONDOUEST pour un montant total de 2 962 € HT, est jugée la mieux disante.

DECIDE

- Article 1 : d'attribuer le marché de mission d'étude géotechnique pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière (14) à FONDOUEST pour un montant total de 2 962 € HT ;
- Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s'y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;

- Article 3 : Imputer la dépense à l'article 2317 de l'exercice 2019 du budget principal ;
- Article 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le **25 JUIN 2019**

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

 
Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE**DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-40**

Objet : Mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière (14)

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Valdallière décidant le transfert de sa compétence « Energies Renouvelables » au SDEC ÉNERGIE, concernant construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune déléguée de Vassy,

VU la délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 1^{er} décembre 2017, acceptant ce transfert de compétence,

VU le rapport d’analyse des offres en date du 18 juin 2019 (joint en annexe),

CONSIDERANT, qu'en application des dispositions de l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation sur une mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière, auprès des trois sociétés suivantes : CABINET BELLANGER, CABINET GUIMARD-PIERROT et GEOMAT,

CONSIDERANT que seule le CABINET BELLANGER a déposé une offre dans le délai imparti,

CONSIDERANT qu'il ressort de l'analyse de cette offre et du critère d'attribution déterminé par le syndicat (prix des prestations) que la proposition du candidat CABINET BELLANGER pour un montant total de 3 300 € HT, est jugée la mieux disante.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer le marché de mission de géomètre topographe pour la construction d'une chaufferie bois, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage sur la commune de Valdallière (14) à CABINET BELLANGER pour un montant total de 3 300 € HT ;

- Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s'y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;
- Article 3 : Imputer la dépense à l'article 2317 de l'exercice 2019 du budget principal ;
- Article 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le **25 JUIN 2019**

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



 Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-41

Objet : Convention « Espace Territoire d’Energie Normandie – Congrès de la FNCCR 2019 »

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU la délibération du Bureau Syndical en date du 3 juillet 2015, relative à la création d’un « Pôle Energie Normandie », regroupant les 5 syndicats d’énergie Normands, dont le nom d’usage est « Territoire d’Energie Normandie »,

VU l’article 3.2 de la convention constitutive du Pôle Energie Normandie qui confie la présidence de la Conférence du Pôle en 2019 à Patrick CHAUVET, Président du SDE76,

CONSIDERANT que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies – FNCCR – à laquelle adhèrent les 5 syndicats du TEN - Territoire d’Energie Normandie - organise son congrès national du 1^{er} au 3 octobre 2019 à Nice.

CONSIDERANT que des espaces « expositions » seront réservés aux syndicats ou leur Entente régionale.

CONSIDERANT le souhait du Territoire d’Energies Normandie d’être présent sur ce congrès national pour promouvoir ses compétences et ses actions auprès des visiteurs en partageant, les frais de location et d’aménagement de l’espace d’exposition.

DECIDE

- Article 1 : d’accepter la contribution du SDEC ÉNERGIE aux charges liées à la participation du TEN au congrès national de la FNCCR du 1^{er} au 3 octobre 2019,
- Article 2 : de signer la convention de partenariat correspondante et de la mettre en œuvre,
- Article 3 : d’imputer la dépense à l’article 6233 de l’exercice 2019 du budget principal,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.



DATE D'AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

Fait à Caen, le 25 JUIN 2019

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE

DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-42

Objet : Convention départementale de partenariat pour la gestion du dispositif solidarité énergie du fonds de solidarité pour le logement - année 2019

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU les aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 4 avril 2019, fixant notamment les aides en matière de maîtrise de l’énergie pour les usagers,

VU l’avis favorable de la Commission « Solidarité » réunie le 13 juin 2019,

CONSIDERANT que le Fonds de Solidarité Energie est un dispositif social abondé financièrement par différents partenaires (Conseil Départemental, SDEC ÉNERGIE, CAF, fournisseurs d’énergies : EDF et ENGIE) auquel le SDEC ENERGIE contribue depuis 1994.

CONSIDERANT la volonté du SDEC ÉNERGIE de reconduire sa participation au Fonds de Solidarité Energie, sur la base d’une dotation maximale de 40 000 € pour l’année 2019.

CONSIDERANT le projet de convention, joint en annexe, définissant les modalités de ce partenariat.

DECIDE

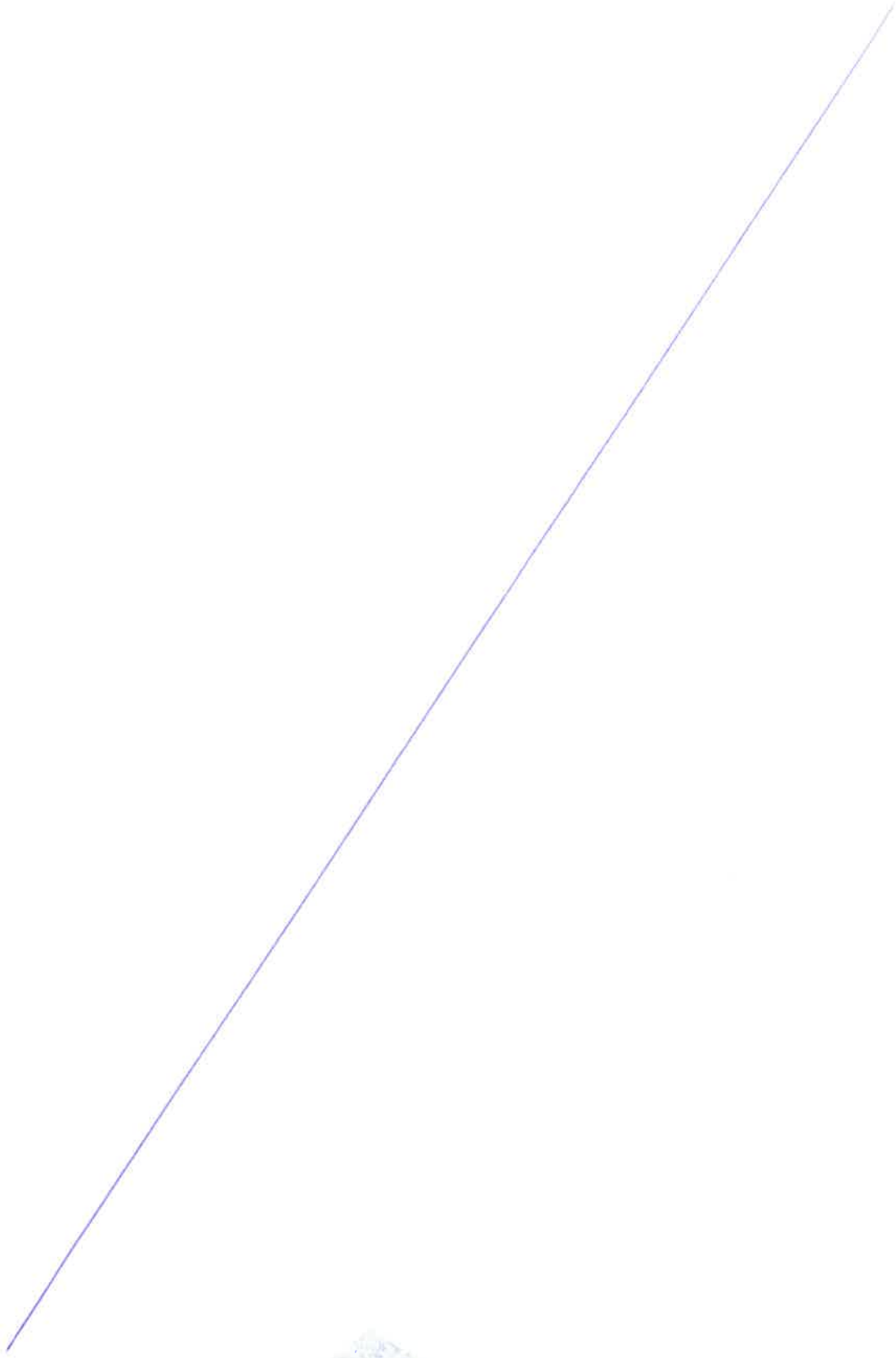
- Article 1 : de reconduire sa participation au Fonds de Solidarité Energie, sur la base d’une dotation de 40 000 € pour l’année 2019, votée préalablement par le Comité Syndical du 4 avril 2019,
- Article 2 : d’imputer la dépense à l’article 65738 de l’exercice 2019 du budget principal,
- Article 3 : de signer la convention de partenariat correspondante et de la mettre en œuvre,
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le 25 JUIN 2019



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS





DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE**DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-43****Objet : Versement des subventions 2019 aux opérateurs de l’habitat**

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU les délibérations du Bureau Syndical du 8 juin 2018 relatives aux conventions de partenariats signées avec les différents acteurs associatifs du secteur de l’amélioration de l’habitat, que sont la fédération SOLIHA et les associations INHARI et CDHAT pour la période 2018/2020,

VU les aides et contributions financières adoptées par le Comité Syndical du 4 avril 2019, fixant notamment les aides en matière de maîtrise de l’énergie pour les usagers,

VU l’avis favorable de la Commission « Solidarité » réunie le 13 juin 2019,

CONSIDERANT que le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE du 4 avril 2019 a décidé de réserver, pour l’exercice 2019, une enveloppe de 60 000 € pour la maîtrise de l’énergie pour les usagers en situation de précarité.

CONSIDERANT que début 2019, les soldes des subventions 2018 ont été versés aux opérateurs SOLIHA (10 000 €) et INHARI (5 000 €), le budget disponible s’élève à 45 000€ pour 2019.

CONSIDERANT que le versement des subventions 2019 aux opérateurs de l’habitat sont définis au regard de l’état d’avancement des dossiers, sur appel de fonds notifié par l’opérateur dans la limite de l’enveloppe annuelle qui lui est allouée :

Enveloppe globale versée depuis 2014	Montant des aides validées	Montant des aides versées frais de gestion inclus	Montant des aides restant à verser	Reste en trésorerie	Appel de fonds	Dotation maximale 2019
CDHAT 60 000 €	47 665 €	45 665 €	2 000 €	12 335 €	Néant	20 000 €
SOLIHA 65 000 €	82 728 €	45 050 €	37 678 €	19 950 €	20 000 €	20 000 €
INHARI 20 000 €	28 150 €	19 650 €	8 500 €	350 €	10 000 €	10 000 €

CONSIDERANT qu’il ne s’avère pas nécessaire de verser une subvention complémentaire au CDHAT.

DECIDE

- Article 1 : le versement, au titre de l'exercice 2019, des subventions 2019, définies au regard de l'état d'avancement des dossiers : 20 000 € pour SOLIHA et 10 000 € pour INHARI,
- Article 2 : d'imputer la dépense à l'article 6574 de l'exercice 2019 du budget principal,
- Article 3 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le **25 JUIN 2019**

Le Président du SDEC ÉNERGIE,




Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE : 25 JUIN 2019

SDEC ENERGIE**DECISION DU PRESIDENT N° 2019-DEC-44**

Objet : Fourniture et pose de luminaires led et de leur système de gestion dans une enceinte sportive couverte 2019

LE PRESIDENT DU SDEC ÉNERGIE, par délégation du Comité Syndical,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 et, L 5211-2 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 12 décembre 2017, portant délégation d’attribution au Président, ou son représentant,

VU l’acte d’engagement de la commune de Ver-sur-Mer, en date du 11 mars 2019, relatif au renouvellement des projecteurs du tennis couvert de la commune,

VU le rapport d’analyse des offres en date du 25 juin 2019 (joint en annexe),

CONSIDERANT, qu’en application des dispositions de l’article R2122-8 du Code de la Commande Publique, et compte-tenu de la valeur estimée du besoin (inférieure à 25 000 € HT), le SDEC ENERGIE a souhaité effectuer une consultation pour la fourniture et la pose de luminaires équipés de LED et de leur système de gestion, au sein d’une enceinte sportive couverte afin d’éclairer un court de tennis couvert sur la commune de Ver-sur-Mer, auprès de 17 sociétés,

CONSIDERANT que 5 sociétés ont déposé une offre dans le délai imparti,


CONSIDERANT qu’il ressort de l’analyse de ces offres et des critères d’attribution déterminés par le syndicat (valeur technique et prix des prestations) que la proposition du candidat ENGIE, avec le luminaire SIGNIFY ClearFlood Large, pour un montant total de 17 500 € HT, est jugée la mieux disante.

DECIDE

- Article 1 : d’attribuer le marché de fourniture et de pose de luminaires équipés de LED et de leur système de gestion, au sein d’une enceinte sportive couverte afin d’éclairer un court de tennis couvert sur la commune de Ver-sur-Mer à ENGIE, avec le luminaire SIGNIFY ClearFlood Large, pour un montant total de 17 500 € HT ;
- Article 2 : de signer le marché correspondant ainsi que tout acte s’y rapportant (sous-traitances, reconductions, avenants ...) ;
- Article 3 : d’imputer la dépense à l’article 2317 de l’exercice 2019 du budget principal ;
- Article 4 : d’insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d’en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Fait à Caen, le **25 JUIN 2019**

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

 
Jacques LELANDAIS

2019-02/CS/DB-01



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : SUSPENSION DE LA REVISION DES STATUTS DU SDEC ÉNERGIE

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Énergies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Vu, les dispositions des articles L.5211-17, L.5211-20, L. 5711-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, l'arrêté préfectoral du 24 juillet 1938 portant création du syndicat,

Vu, l'arrêté inter préfectoral Calvados/Manche, en date du 27 décembre 2016, relatif à la modification des statuts du SDEC ÉNERGIE issus de l'adhésion de la Communauté Urbaine de Caen la Mer,

Vu la loi Notre, portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015,

Vu la loi Ferrand, promulguée le 3 août 2018 et relative à la mise en œuvre du transfert des compétences "eau" et "assainissement" aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération,

Vu la délibération du Comité syndical du SDEC ENERGIE en date du 12 décembre 2017 actant du lancement d'une étude d'évaluation visant l'extension des compétences actuelles du syndicat aux compétences liées au « petit cycle de l'eau » ;

Vu, la délibération du Comité Syndical du 13 décembre 2018, actant le bilan de l'étude d'évaluation commandée par le comité lors de son assemblée du 12 décembre 2017, pour l'exercice de nouvelles compétences liées au « petit cycle de l'eau » et approuvant le principe de révision des statuts du syndicat afin d'y intégrer de nouvelles compétences à la carte liées au « petit cycle de l'eau »,

Vu, la délibération du Comité Syndical du 28 février 2019 adoptant les nouveaux statuts du SDEC ÉNERGIE ayant pour objet l'intégration des 5 compétences à la carte "petit cycle de l'eau", le toilettage des compétences, missions et activités complémentaires exercées par le Syndicat, pour tenir compte, notamment, des évolutions réglementaires intervenues depuis l'adoption des statuts le 27 décembre 2016 et l'adaptation de la gouvernance du syndicat,

Vu la notification adressée à l'ensemble des membres du SDEC ÉNERGIE le 15 mars 2019, les invitant à se prononcer sur cette proposition de révision statutaire,

Ce projet a fait l'objet d'une large présentation en Commissions Locales d'Énergie qui se sont tenues dernière quinzaine de mars 2019.

Considérant que certains élus, délégués ou maires, s'ils comprennent la démarche du syndicat, sont interrogatifs quant à la juxtaposition des décisions que nombres d'entre eux auront à prendre d'ici les toutes prochaines semaines, notamment :

- Délibération avant le 15 juin pour statuer sur une modification des statuts permettant à des membres du SDEC ÉNERGIE de transférer leurs compétences eau ou assainissement,
- Délibération pour certain, avant le 30 juin, pour éventuellement décider du report jusqu'en 2026, de l'exercice de ces compétences par leur communauté de communes,

A cela, s'ajoute le renouvellement prochain des conseils municipaux et communautaires.

Dans un esprit d'écoute et d'intérêt commun, après en avoir échangé le 29 mars 2019 avec le Bureau Syndical, le Président propose la suspension de la procédure en cours de ratification des statuts par les membres du syndicat, jusqu'à une échéance ultérieure à la date des prochaines élections municipales.

2019-02/CS/DB-01

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, par 103 voix POUR, 17 voix CONTRE et 7 ABSTENTIONS :

- **APPROUVE** la suspension de la procédure de ratification des statuts par les membres du syndicat, et ce jusqu'à une échéance ultérieure à la date des prochaines élections municipales ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision, notamment, par l'envoi d'une notification à l'ensemble des collectivités membres du SDEC ÉNERGIE ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

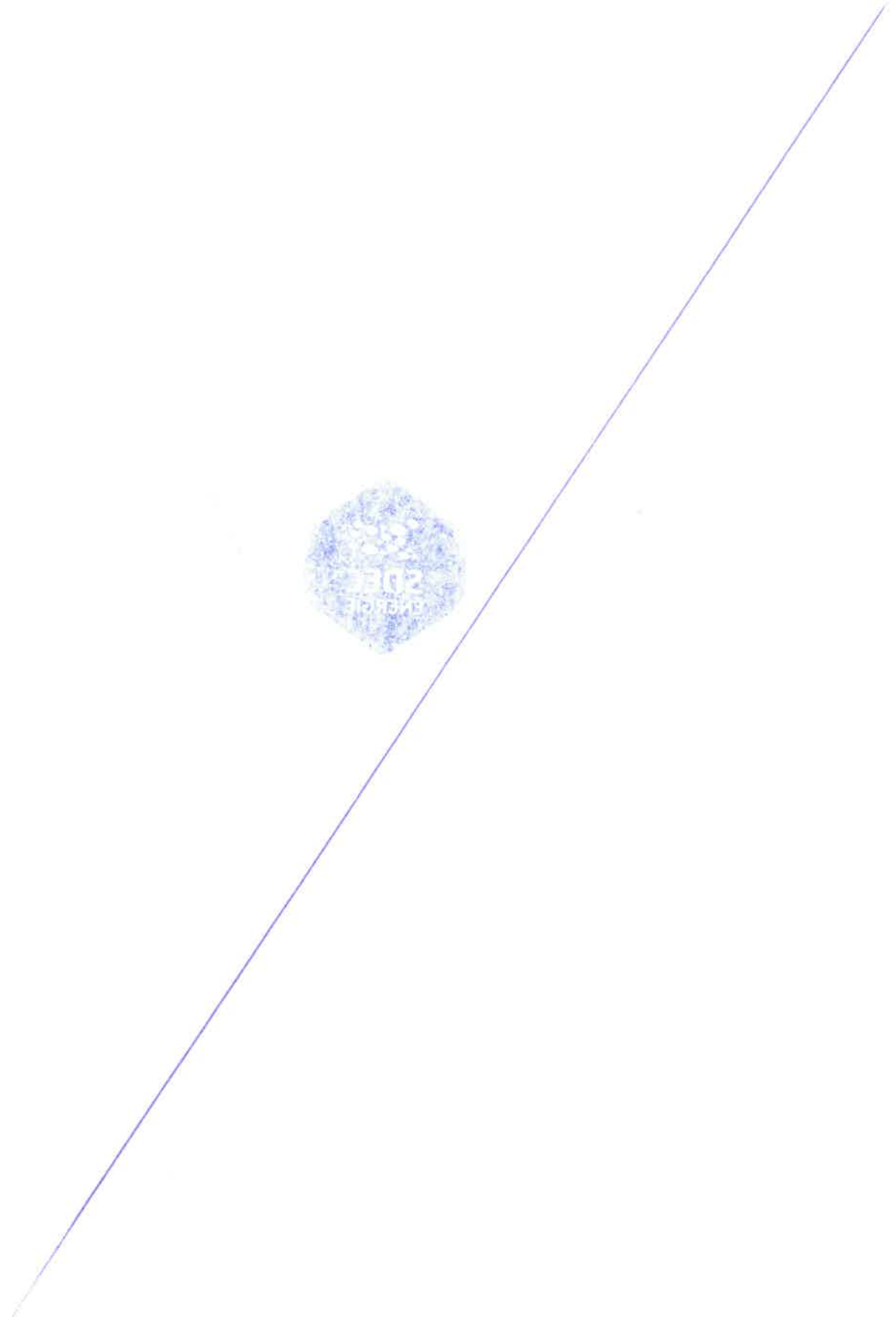
Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :
- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de Justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



2019-02/CS/DB-02



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : CONTRAT DE CONCESSION D’ÉLECTRICITÉ : AVENANT À LA CONVENTION DE BRANCHEMENTS

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOIT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-02

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoît	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-02

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAU	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAU	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAU	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAU	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�i BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Vu, les dispositions des articles L.2224-31 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu, la convention de concession, signée le 29 juin 2018, aux termes de laquelle le SDEC ENERGIE concède au concessionnaire, les missions de développement et d'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente sur l'ensemble de son territoire et son cahier des charges annexés,

Vu, la convention de branchements, signée le 29 juin 2018, par Enedis et le SDEC ÉNERGIE.

M. le Président rappelle que l'article 5 de l'annexe 1 du Cahier des Charges de la concession électricité dispose que, dans le cadre des travaux de raccordements, le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage des travaux d'extension du réseau basse tension, et Enedis est maître d'ouvrage des branchements.

Dans ce cas, et pour simplifier la coordination des travaux de raccordement, le même cahier des charges introduit une convention dite « convention de branchement » qui permet au SDEC ÉNERGIE de désigner et de superviser les entreprises en charge de la réalisation des travaux de branchement.

Pour rappel, cette convention prévoit notamment que :

- les travaux de branchement sont facturés au demandeur du raccordement par le concessionnaire ;
- la part des ouvrages de branchement, réalisée par le SDEC ÉNERGIE, fait l'objet d'un reversement forfaitaire d'un montant de :

	Branchement de type 1	Branchement de type 2
Partie publique (liaison A) : du point de raccordement au réseau au coupe-circuit principal individuel (CCPI)	600 € HT	600 € HT
Partie privée (liaison D) : du coupe-circuit principal individuel à l'appareil général de commande et de protection (AGCP).	400 € HT	200 € HT
Pour le branchement de type 2, la liaison D raccorde le CCPI au coffret de comptage.		

Les premiers mois de mise en œuvre de cette convention de branchement ont mis en évidence, tant pour ENEDIS que pour le SDEC ÉNERGIE, la nécessité de l'amender pour garantir une optimisation de la réalisation de ces travaux de branchement sur les aspects sécurité électrique et qualité de services aux usagers concernés.

Le Président propose au Comité Syndical d'adapter cette convention sur les points suivants :

1. Définition plus précise du contenu des travaux de branchement réalisés par le SDEC ÉNERGIE ;
2. Exclusion du champ de la convention de la réalisation de la liaison D pour les branchements de type C4 - supérieur à 250 kVa - très peu nombreux au regard des branchements de type C5 et réclamant des matériels spécifiques ;

3. Remise gracieuse des fournitures nécessaires à la réalisation du branchement (coffret Linky, platine support ...) par le concessionnaire aux entreprises désignées par le SDEC ÉNERGIE ;
4. Pose de ces fournitures par les entreprises désignées par le SDEC ÉNERGIE, moyennant rétribution ;
5. Modification du montant du remboursement forfaitaire pour la partie privée uniquement afin de tenir compte de cette prestation supplémentaire :

	Branchement de type 1	Branchement de type 2
Partie publique (liaison A) : du point de raccordement au réseau au coupe-circuit principal individuel (CCPI)	600 € HT	600 € HT
Partie privée (liaison D) : du coupe-circuit principal individuel à l'appareil général de commande et de protection (AGCP).	500 € HT	200 € HT
Pour le branchement de type 2, la liaison D raccorde le CCPI au coffret de comptage.		

6. Actualisation du montant du remboursement forfaitaire par avenant.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention de branchements proposé (joint en annexe) ;
- **AUTORISE** le Président à le signer et à le mettre en œuvre ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-03



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ SIGNE LE 22 SEPTEMBRE 2005 AVEC ANTARGAZ-FINAGAZ

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-03

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE GAZ*	REPRESENTANTS GAZ EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	181	181	102	9	111

* en noir dans la liste des présents ci-dessus.

Par contrats, le SDEC ÉNERGIE a confié au concessionnaire ANTARGAZ-FINAGAZ, l'exécution de prestations de distribution publique de gaz combustible (Délégation de Service Public – DSP 1 de 2005, 2 de 2007 et 3 de 2008).

Compte-tenu de la nécessité d'intégrer différentes évolutions à la convention de concession de DSP 1, signée le 22 septembre 2005, le Président propose au Comité Syndical un avenant ayant pour objet de :

1. compléter les dispositions du cahier des charges afin de rappeler les obligations qui s'imposent aux parties dans le cadre des échanges de données ayant un caractère personnel nécessaires à l'exécution de la convention de DSP ;
2. compléter le catalogue des prestations qui ne mentionne pas la prestation de location d'un poste de détente/comptage pour les usagers disposant une installation intérieure dont le débit est supérieur à 16m³/h.

Le projet d'avenant au contrat de concessions DSP 1 de 2005, reprenant ces 2 évolutions, a été mis à disposition des représentants au Comité Syndical, dès le 20 mars 2019, à l'accueil du SDEC ÉNERGIE et sur leur espace adhérent sur le site internet du syndicat. Par ailleurs, celui-ci a été transmis aux représentants du Comité syndical, en annexe M de la note de présentation, jointe à leur convocation.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Concessions Gaz » et du Bureau Syndical, en date des 19 et 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'approuver cet avenant.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n° 5 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 22 septembre 2005 avec ANTARGAZ-FINAGAZ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,


Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : AVENANT N° 4 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ SIGNE LE 26 OCTOBRE 2007 AVEC ANTARGAZ-FINAGAZ

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOY AUX	BOURGEO T	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOY AUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE GAZ*	REPRESENTANTS GAZ EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	181	181	102	9	111

* en noir dans la liste des présents ci-dessus.

Par contrats, le SDEC ÉNERGIE a confié au concessionnaire ANTARGAZ-FINAGAZ, l'exécution de prestations de distribution publique de gaz combustible dans le cadre de trois Délégations de Service Public – DSP 1 de 2005, 2 de 2007 et 3 de 2008.

Compte-tenu de la nécessité d'intégrer différentes évolutions à la convention de concession de DSP 2, signée le 26 octobre 2007, le Président propose au Comité Syndical un avenant ayant pour objet de :

1. compléter les dispositions du cahier des charges afin de rappeler les obligations qui s'imposent aux parties dans le cadre des échanges de données ayant un caractère personnel nécessaires à l'exécution de la convention de DSP ;
2. compléter le catalogue des prestations qui ne mentionne pas la prestation de location d'un poste de détente/comptage pour les usagers disposant une installation intérieure dont le débit est supérieur à 16m³/h ;
3. préciser les modalités d'intégration du réseau privé de distribution de gaz du lotissement des « Forgettes », situé sur le territoire de la commune déléguée de Noyers Bocage (Val d'Arry).

Le projet d'avenant au contrat de concession DSP 2 de 2007, reprenant ces 3 évolutions, a été mis à disposition des représentants au Comité Syndical, dès le 20 mars 2019, à l'accueil du SDEC ÉNERGIE et sur leur espace adhérent sur le site internet du syndicat. Par ailleurs, celui-ci a été transmis aux représentants du Comité syndical, en annexe M de la note de présentation, jointe à leur convocation.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Concessions Gaz » et du Bureau Syndical, en date des 19 et 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'approuver cet avenant.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n° 4 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 26 octobre 2007 avec ANTARGAZ-FINAGAZ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ÉNERGIE Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le :

- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

09 AVR. 2019

09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ SIGNED LE 26 DECEMBRE 2008 AVEC ANTARGAZ-FINAGAZ

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOIT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOG	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	RENET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-05

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE GAZ*	REPRESENTANTS GAZ EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	181	181	102	9	111

* en noir dans la liste des pr sents ci-dessus.

Par contrats, le SDEC ÉNERGIE a confié au concessionnaire ANTARGAZ-FINAGAZ, l'exécution de prestations de distribution publique de gaz combustible dans le cadre de Délégations de Service Public – DSP 1 de 2005, 2 de 2007 et 3 de 2008.

Compte-tenu de la nécessité d'intégrer différentes évolutions à la convention de concession de DSP 1, signée le 22 septembre 2005, le Président propose au Comité Syndical un avenant ayant pour objet de :

1. compléter les dispositions du cahier des charges afin de rappeler les obligations qui s'imposent aux parties dans le cadre des échanges de données ayant un caractère personnel nécessaires à l'exécution de la convention de DSP ;
2. compléter le catalogue des prestations qui ne mentionne pas la prestation de location d'un poste de détente/comptage pour les usagers disposant une installation intérieure dont le débit est supérieur à 16m³/h.

Le projet d'avenant au contrat de concessions DSP 1 de 2005, reprenant ces 2 évolutions, a été mis à disposition des représentants au Comité Syndical, dès le 20 mars 2019, à l'accueil du SDEC ÉNERGIE et sur leur espace adhérent sur le site internet du syndicat. Par ailleurs, celui-ci a été transmis aux représentants du Comité syndical, en annexe M de la note de présentation, jointe à leur convocation.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Concessions Gaz » et du Bureau Syndical, en date des 19 et 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'approuver cet avenant.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n° 5 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 26 décembre 2008 avec ANTARGAZ-FINAGAZ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ÉNERGIE Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-05bls



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ SIGNE LE 26 DECEMBRE 2008 AVEC ANTARGAZ-FINAGAZ – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2019-02/CS/DB-05

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-05bis

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REVET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINTE LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE GAZ*	REPRESENTANTS GAZ EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	181	181	102	9	111

* en noir dans la liste des présents ci-dessus.

Par contrats, le SDEC ÉNERGIE a confié au concessionnaire ANTARGAZ-FINAGAZ, l'exécution de prestations de distribution publique de gaz combustible dans le cadre de Délégations de Service Public - DSP 1 de 2005, 2 de 2007 et 3 de 2008.

Compte-tenu de la nécessité d'intégrer différentes évolutions à la convention de concession de DSP 3, signée le 26 décembre 2008, le Président propose au Comité Syndical un avenant ayant pour objet de :

1. compléter les dispositions du cahier des charges afin de rappeler les obligations qui s'imposent aux parties dans le cadre des échanges de données ayant un caractère personnel nécessaires à l'exécution de la convention de DSP ;
2. compléter le catalogue des prestations qui ne mentionne pas la prestation de location d'un poste de détente/comptage pour les usagers disposant une installation intérieure dont le débit est supérieur à 16m³/h.

Le projet d'avenant au contrat de concessions DSP 3 de 2008, reprenant ces 2 évolutions, a été mis à disposition des représentants au Comité Syndical, dès le 20 mars 2019, à l'accueil du SDEC ÉNERGIE et sur leur espace adhérent sur le site internet du syndicat. Par ailleurs, celui-ci a été transmis aux représentants du Comité syndical, en annexe M de la note de présentation, jointe à leur convocation.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Concessions Gaz » et du Bureau Syndical, en date des 19 et 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'approuver cet avenant.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le contenu de l'avenant n° 5 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 26 décembre 2008 avec ANTARGAZ-FINAGAZ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à le signer et à procéder à toutes formalités tendant à le rendre exécutoire.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **16 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **16 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : FINANCEMENT DES PARTICIPATIONS DES MEMBRES AUX TRAVAUX PAR FONDS DE CONCOURS

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOIT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAU	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY - CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAU	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAU	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY - CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAU	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Par délibération en date du 17 décembre 2015, le Comité Syndical a validé le principe de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours, pour toutes les collectivités qui le souhaitent.

La mise en œuvre du fonds de concours réclame, des collectivités concernées et du SDEC ÉNERGIE, une délibération concordante pour chacun des dossiers pour lesquels ce financement est sollicité.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » et du Bureau Syndical, en date des 12 et 29 mars derniers, le Président propose au Comité Syndical de se prononcer sur les nouveaux projets, présentés depuis le Comité Syndical du 28 février dernier :

N° DOSSIER	COMMUNE	INTITULE DU DOSSIER	NATURE TRAVAUX	MONTANT HT	PARTICIPATION COMMUNALE	FONDS DE CONCOURS
18AME0131	DOUVRES-LA-DELIVRANDE	RUE DE LA HAULE	AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	124 498,10	104 206,66	93 373,58
18EPI0382	HIEVILLE	MISE EN PLACE D'ECLAIRAGE SUITE AMENAGEMENT GIRATOIRE TRAVAUX PREPARATOIRES	ECLAIRAGE PUBLIC	7 639,30	5 729,48	5 729,48
19EPI0264	OUISTREHAM	RENOUVELLEMENT DES LAMPADAIRES DE L'ARMOIRE 18	ECLAIRAGE PUBLIC	12 418,49	9 934,79	9 313,87

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les demandes de financement de la part à charge des collectivités par recours au fonds de concours, ci-dessous (3 projets pour un montant total de 108 416,93 €) ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-07



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET PRINCIPAL - COMPTE DE GESTION 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAux	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAux	GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoît	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLÉROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Mme Janick GAILLARD-PRETI, Trésorière principale, présente le compte de gestion 2018 du Budget principal du SDEC ENERGIE et annonce sa conformité avec le compte administratif 2018 établi par le Président, M. Jacques LELANDAIS.

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Section Fonctionnement	22 100 500,60	6 822 215,61	7 304 659,69	22 582 944,68
Section Investissement	430 399,46		- 1 234 517,92	- 804 118,46
Total	22 530 900,06	6 822 215,61	6 070 141,77	21 778 826,22

M. Jacques LELANDAIS, soumet le compte gestion 2018 du budget principal du SDEC ENERGIE à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte de gestion 2018 du Trésorier ;
- **AUTORISE** le Président à signer le compte de gestion 2018.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-08

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, 2^{ème} Vice-Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	116	10	126

Sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, Vice-Président en charge de l'Administration et des Finances, le compte administratif 2018 du budget principal du SDEC ÉNERGIE établi par le Président, M. Jacques LELANDAIS, est présenté en détail, avant d'être soumis au vote du Comité Syndical.

Le compte administratif 2018 a été transmis aux représentants préalablement à la réunion - annexe B de la note de présentation jointe à la convocation.

Le compte administratif 2018 présente un résultat excédentaire de 21 778 826.22 €, dont un excédent cumulé de 22 582 944.68 € en section de fonctionnement et un déficit cumulé de 804 118.46 € en section d'investissement.

Ces résultats sont conformes à ceux indiqués par le compte de gestion du comptable public.

	Résultat de l'exercice 2018	Restes à réaliser	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Fonctionnement	7 304 659.69	15 278 284.99	22 582 944.68
Investissement	-804 118.46	-6 607 439.39	-7 411 557.85
TOTAL	6 500 541.23	8 670 845.60	15 171 386.83

Le Président, M. Jacques LELANDAIS quitte l'assemblée lors du vote du compte administratif 2018.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, M. Philippe LAGALLE, soumet le compte administratif 2018 du budget principal à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget principal, joint en annexe ;
- **DONNE** quitus au Président.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour le Président et par délégation,
Le 2^{ème} Vice-Président du SDEC ÉNERGIE,



Philippe LAGALLE



Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le :
- et transmise en Préfecture de Caen le :

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2018

Présenté par le Vice-Président, A Saint-Contest, le 4 avril 2019,   Philippe LAGALLE	Représentants	199			
	Représentants en exercice	199			
	Représentants présents	116			
	Pouvoirs	10			
	Votants	126			
	VOTES :				
Contre :	0	Pour :	126	Abstention :	0

Date de convocation : 29 mars 2019

Délibéré par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, Vice-Président, à Saint-Contest (Salle Normandie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie), le 4 avril 2019,

Étaient présents les représentants du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
ALPHONSE	Didier	X	CAPOEN	Philippe	X
ANDRE	Jacqueline	X	CARDON	Vincent	
ANNE	Christian		CARILLET	Sylvie	X
AOUN	Antoine		CAUVIN	Rémi	X
ARDILLON	Bruno		CHANTHAPANYA	Sengded	X
ARTISON	Alain	X	CHESNEL	Claude	
AUBERT	Jean-Marie		CLAISSE	Nicolas	
AUBIN	Pierre		COLLIN	Anne	
AUBRY	Laurent		COLOMBEL	Michel	
AUVRAY	Philippe	X	COMPAGNON	Rémy	X
BAIL	Romain		COUDERT	Pierre	X
BARILLON	Brigitte	X	COUESPEL	Pierre	X
BARTEAU	Jean-Jacques	X	COUSIN	Pierre	X
BAUCHET	Roland	X	DANOIS	Jean-Louis	X
BAUMGARTEN	Christophe		DAUNOU	Jean-Paul	X
BAZIN	Hervé	X	DAVY	Olivier	
BEDIOT	Joël	X	DE GOUVILLE	Xavier	X
BELLANGER	Joël	X	DE KONINCK	Thierry	X
BENOIST	Claude	X	DE MENEVAL	Christian	X
BENOIT	Dominique	X	de SOUSA	Manuel	
BERARD	Gilles	X	DE WINTER	Damien	X
BIHET	Franck		DELALANDE	Hubert	X
BIZET	Michel	X	DENIS	Eric	
BIZET	Guy		DENOYELLE	Jacques	X
BLANCHETIERE	Marcel		DES HAYS DE GASSART	Michel	X
BLANDIN	Erick		DESMOTTES	Nicole	
BLANVILLAIN	Claude	X	DESQUESNE	Joseph	X
BLIN	François	X	DETERVILLE	Gilles	
BOCHER	Joël		DOSSEUR	Xavier	X
BODIN	Eric		DUFOUR	Mireille	X
BOUGAULT	Rémi	X	DUPONT	Ambroise	
BOUILLON	Jean-Pierre	X	DUPRE	Bernard	
BOUJRAD	Aberrahman		DUVET	Christian	
BOURDON	Alain	X	ERNATUS	Jean	X
BOURGEOT	Gilles	X	FIEFFÉ	Patricia	X
BOUTILLIER	Erwan	X	FOUCAULT	Patrick	X
BRUNEL	Alain	X	FRANCOISE	Daniel	



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2018

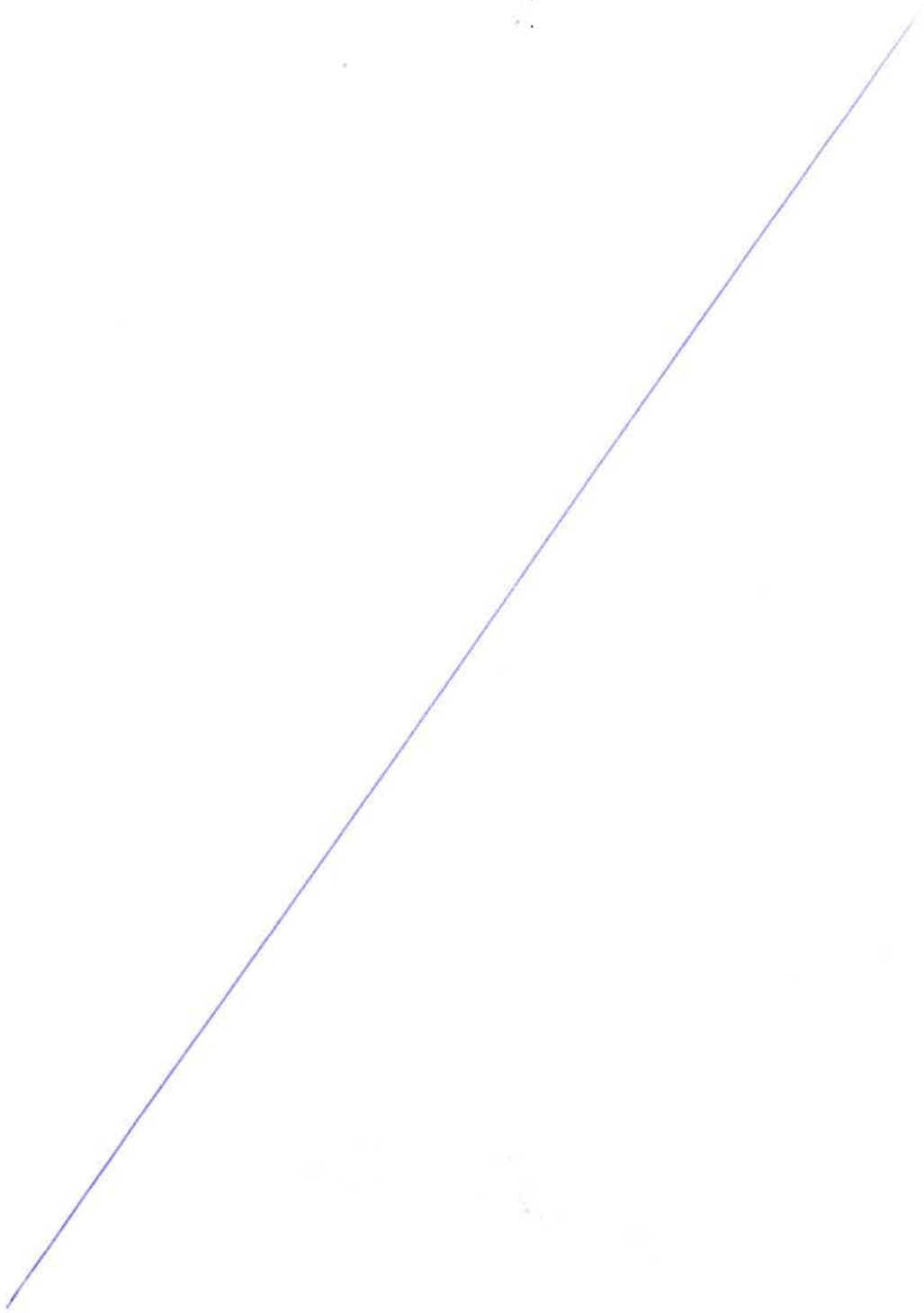
NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
FREYMUTH	Emilie		LETRESOR	Maurice	X
FURDYNA	Hubert	X	LHOTELLIER	Mickaël	
GABRIEL	Christian	X	LIARD	Alain	X
GADOIS	Christian		LOUVEL	Jean	
GASNIER	Bernard	X	LUET	Jean-Pierre	
GAUQUELIN	Yves		MADOUASSE	Denis	X
GERMAIN	Patrice	X	MANACH	Gérard	
GIRARD	Henri	X	MARIE	Gérard	X
GLASSON	Claude		MARIE	Joël	X
GOBERT	Eric		MARIE	Alain	
GODARD	Jacky	X	MARTIN	Patrice	
GODIER	Edith	X	MARTIN	Claude	X
GOHIER	Armand	X	MATA	Laurent	
GOURNEY-LECONTE	Catherine	X	MAUGER	Gilbert	X
GRAVELEINE	Sylvain		MAUPETIT	Jean-Philippe	
GUELLE	Jean-Denis		MAURY	Richard	X
GUENNOC	Jean-Yves	X	MECHE	Patrice	
GUERIN	Daniel	X	MICHEL	Robert	X
GUEROULT	Eric	X	MILLE	Jackie	
GUILLEMOT	Jean-François	X	MOISSON	Jean-François	
GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X	MONTAGNE	Jean-Paul	
GUILLOUARD	Jean-Luc	X	MOTTAIS	Jean-Luc	
HEURTIN	Jean-Yves	X	MULLER	Lionel	X
HITIER	Bruno		PARDILLOS	Franck	
HUET	Roger		PAYSANT	Alain	X
HUGUET	Jean		PHILIPPE	Jean-Marc	X
JAMES-BRASSET	Pierre	X	PICHON	Alain	X
JEAN	Roger	X	PICOT	Claude	X
JEANNENEZ	Patrick		PIMONT	Pascal	
JOYAU	Nicolas	X	PLATON	Claude	
LAFORGE	Philippe		PLUMAT	Stéphane	
LAFOSSE	Jean-Marc	X	POISSON	Cédric	
LAGALLE	Philippe	X	POTTIER	Marc	
LAMOTTE	Gérard	X	POULAIN	Gérard	X
LAVENIER	Pascal		POURNY	Pascal	X
LE CARPENTIER	Jacques	X	QUILLET	Jean-Pierre	
LE FOLL	Alain	X	RAFFRAY	Gilbert	
LE MESLE	Michel		RENAUD	Michel	X
LE TIEC	Dominique	X	RENOUF	Thierry	
LEBEGUE	Jean	X	RENVOISE	Bruno	X
LEBOURGEOIS	Michel	X	RENET	Alain	
LEBOURGEOIS	André	X	RIBOT	Jean-Louis	X
LEBOURGEOIS	Jacques	X	RICCI	Serge	
LECERF	Marc		ROCHA	Guillaume	
LECHEVALIER	Jean-Louis	X	RODON	Daniel	X
LECLERE	Philippe		ROUSSEL	Pierre	
LECONTE	Jean-Claude	X	ROYER	Jacques	X
LEFORT	Didier	X	RUAUX	Jean-Claude	X
LEFRANCOIS	Jean	X	SAINTE LO	Patrick	X
LEJEUNE	Bernard	X	SERARD	Pascal	
LELAIZANT	Bernard		TALBOT	Jacques	
LELANDAIS	Jacques		TARGAT	Dany	
LEMAIRE	Jean-Paul	X	THEVENIAUD	Alain	X
LEMENOREL	Claude	X	THOMAS	Rodolphe	
LEMOINE	Michel	X	THOMAS	Christine	X
LEPAULMIER	Jean	X	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
LEREVEREND	Benoît	X	TOUCHARD	Philippe	
LEROY	Eric	X	TOUGARD	Serge	X

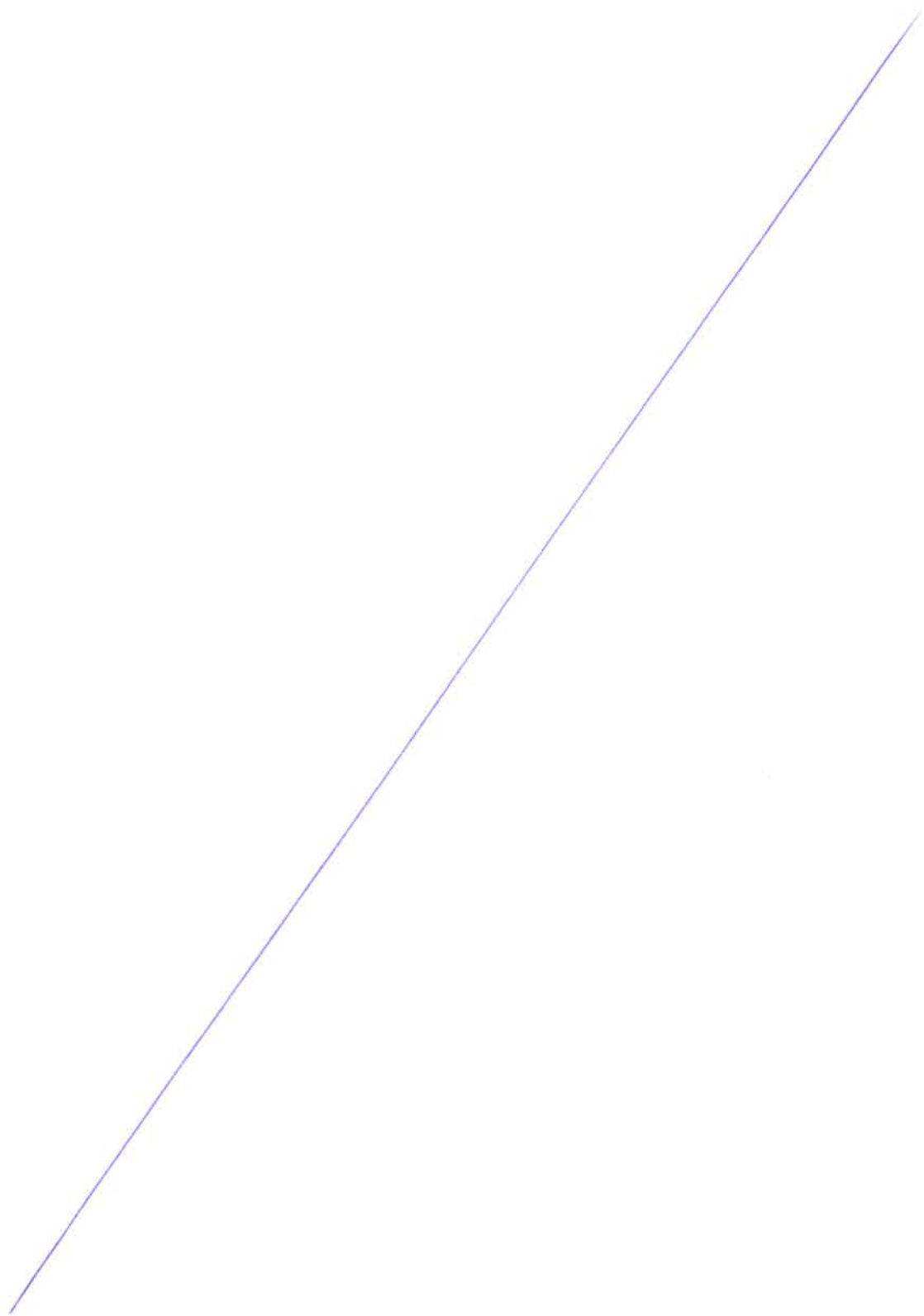


COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2018

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
TOULIS	Norbert	X	VIEL	Philippe	
TOUYON	Henri		VREL	Denis	
TRANCHIDO	Alain	X	ZANOVELLO	Jacky	X
VANDAMME	Marcel	X	ZARAGOZA-NODET	Patricia	
VERON	Jean-Louis	X			

Les représentants du Comité Syndical :







COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2018

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

2019-02/CS/DB-09



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNALTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LALALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Vu le compte de gestion 2018 du budget principal du SDEC ÉNERGIE du Comptable, arrêté par délibération ce même jour ;

Vu le compte administratif 2018 du budget principal du SDEC ÉNERGIE, arrêté par délibération ce même jour ;

Considérant la conformité des documents précités, le Président présente au Comité Syndical les résultats de l'exercice 2018 :

AFFECTATION DU RESULTAT	
Résultat de fonctionnement à affecter	22 582 944.68
Excédent de fonctionnement reporté au 002 en 2019	15 171 386.83
Résultat affecté au 1068 en 2019	7 411 557.85

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget 2018 dès le budget 2019 comme suit :

- au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté 15 171 386.83 € ;
- à l'article 1068 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 7 411 557.85 €, dont :
 - 804 118.46 € pour le résultat d'investissement,
 - 6 607 439.39 € pour financer le besoin de financement des restes à réaliser.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter l'excédent constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 au budget 2019 comme suit :
 - au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté 15 171 386.83 € ;
 - à l'article 1068 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 7 411 557.85 €, dont :
 - 804 118.46 € pour le résultat d'investissement,
 - 6 607 439.39 € pour financer le besoin de financement des restes à réaliser.
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le :

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-10



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET PRINCIPAL 2019

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-10

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Etabli dans le respect du débat d'orientations budgétaires du 28 février 2019 et sur le constat des comptes de l'exercice 2018, le budget principal du SDEC ÉNERGIE 2019, préalablement transmis aux représentants - annexe B de la note de présentation jointe à la convocation - est présenté au Comité Syndical.

Les soldes d'exécution de l'exercice 2018 (y compris les restes à réaliser de l'investissement) sont repris dès le budget primitif, ce qui évite de voter un budget supplémentaire et ainsi favorise une lecture du budget 2019 dans sa globalité.

Le projet de budget 2019 s'élève à 109 229 531.51 €, dont 50 056 486.83 € en section de fonctionnement et 59 173 044.68 € en section d'investissement.

	Budget primitif principal
Dépenses de fonctionnement	50 056 486.83
Dépenses d'investissement	59 173 044.68
TOTAL	109 229 531.51

Recettes de fonctionnement	50 056 486.83
Recettes d'investissement	59 173 044.68
TOTAL	109 229 531.51

Les subventions proposées pour 2019, se répartissent comme suit :

DETAIL DES SUBVENTIONS		Budget 2018	Budget 2019
65738	Accompagnement études énergie	10 000 €	10 000 €
	Accompagnement à la compétence « Contribution à la Transition Energétique »	0 €	40 000 €
	Subventions à l'achat des véhicules électriques	80 000 €	75 000 €
	Fonds de solidarité énergie - FSE	40 000 €	40 000 €
	Office de Tourisme de Bayeux Intercom	8 000 €	8 000 €
	Aides CCAS	5 000 €	5 000 €
	Divers	7 000 €	12 000 €
S/TOTAL		150 000 €	190 000 €
6574	Amicale du personnel	40 000 €	40 000 €
	Maîtrise de l'énergie pour les usagers en situation de précarité	60 000 €	60 000 €
S/TOTAL		100 000 €	100 000 €

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical de voter le budget principal 2019, comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif principal 2019 ; ce budget s'équilibrant à 109 229 531.51 €, dont 50 056 486.83 € en section de fonctionnement et 59 173 044.68 € en section d'investissement ;
- **ACCEPTE** la répartition des subventions proposée pour 2019 ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ÉNERGIE
Jacques LELANDAIS


Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET PRINCIPAL

Présenté par le Président, A Saint-Contest, le 4 avril 2019,  Jacques LELANDAIS	Représentants	199			
	Représentants en exercice	199			
	Représentants présents	117			
	Pouvoirs	10			
	Votants	127			
	VOTES :				
Contre :	0	Pour :	127	Abstention :	0

Date de convocation : 29 mars 2019

Délibéré par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président, à Saint-Contest (Salle Normandie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie), le 4 avril 2019,

Etaient présents les représentants du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
ALPHONSE	Didier	X	CAPOEN	Philippe	X
ANDRE	Jacqueline	X	CARDON	Vincent	
ANNE	Christian		CARILLET	Sylvie	X
AOUN	Antoine		CAUVIN	Rémi	X
ARDILLON	Bruno		CHANTHAPANYA	Sengded	X
ARTISON	Alain	X	CHESNEL	Claude	
AUBERT	Jean-Marie		CLAISSE	Nicolas	
AUBIN	Pierre		COLLIN	Anne	
AUBRY	Laurent		COLOMBEL	Michel	
AUVRAY	Philippe	X	COMPAGNON	Rémy	X
BAIL	Romain		COUDERT	Pierre	X
BARILLON	Brigitte	X	COUESPEL	Pierre	X
BARTEAU	Jean-Jacques	X	COUSIN	Pierre	X
BAUCHET	Roland	X	DANOIS	Jean-Louis	X
BAUMGARTEN	Christophe		DAUNOU	Jean-Paul	X
BAZIN	Hervé	X	DAVY	Olivier	
BEDIOT	Joël	X	DE GOUVILLE	Xavier	X
BELLANGER	Joël	X	DE KONINCK	Thierry	X
BENOIST	Claude	X	DE MENEVAL	Christian	X
BENOIT	Dominique	X	de SOUSA	Manuel	
BERARD	Gilles	X	DE WINTER	Damien	X
BIHET	Franck		DELALANDE	Hubert	X
BIZET	Michel	X	DENIS	Eric	
BIZET	Guy		DENOYELLE	Jacques	X
BLANCHETIERE	Marcel		DES HAYS DE GASSART	Michel	X
BLANDIN	Erick		DESMOTTES	Nicole	
BLANVILLAIN	Claude	X	DESQUESNE	Joseph	X
BLIN	François	X	DETERVILLE	Gilles	
BOCHER	Joël		DOSSEUR	Xavier	X
BODIN	Eric		DUFOUR	Mireille	X
BOUGAULT	Rémi	X	DUPONT	Ambroise	
BOUILLON	Jean-Pierre	X	DUPRE	Bernard	
BOUJRAD	Aberrahman		DUVET	Christian	
BOURDON	Alain	X	ERNATUS	Jean	X
BOURGEOT	Gilles	X	FIEFFÉ	Patricia	X
BOUTILLIER	Erwan	X	FOUCAULT	Patrick	X
BRUNEL	Alain	X	FRANCOISE	Daniel	



BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET PRINCIPAL

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
FREYMUTH	Emilie		LETRESOR	Maurice	X
FURDYNA	Hubert	X	LHOTELLIER	Mickaël	
GABRIEL	Christian	X	LIARD	Alain	X
GADOIS	Christian		LOUVEL	Jean	
GASNIER	Bernard	X	LUET	Jean-Pierre	
GAUQUELIN	Yves		MADOUASSE	Denis	X
GERMAIN	Patrice	X	MANACH	Gérard	
GIRARD	Henri	X	MARIE	Gérard	X
GLASSON	Claude		MARIE	Joël	X
GOBERT	Eric		MARIE	Alain	
GODARD	Jacky	X	MARTIN	Patrice	
GODIER	Edith	X	MARTIN	Claude	X
GOHIER	Armand	X	MATA	Laurent	
GOURNEY-LECONTE	Catherine	X	MAUGER	Gilbert	X
GRAVELEINE	Sylvain		MAUPETIT	Jean-Philippe	
GUELLE	Jean-Denis		MAURY	Richard	X
GUENNOC	Jean-Yves	X	MECHE	Patrice	
GUERIN	Daniel	X	MICHEL	Robert	X
GUEROULT	Eric	X	MILLE	Jackie	
GUILLEMOT	Jean-François	X	MOISSON	Jean-François	
GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X	MONTAGNE	Jean-Paul	
GUILLOUARD	Jean-Luc	X	MOTTAIS	Jean-Luc	
HEURTIN	Jean-Yves	X	MULLER	Lionel	X
HITIER	Bruno		PARDILLOS	Franck	
HUET	Roger		PAYSANT	Alain	X
HUGUET	Jean		PHILIPPE	Jean-Marc	X
JAMES-BRASSET	Pierre	X	PICHON	Alain	X
JEAN	Roger	X	PICOT	Claude	X
JEANNENEZ	Patrick		PIMONT	Pascal	
JOYAU	Nicolas	X	PLATON	Claude	
LAFORGE	Philippe		PLUMAT	Stéphane	
LAFOSSE	Jean-Marc	X	POISSON	Cédric	
LAGALLE	Philippe	X	POTTIER	Marc	
LAMOTTE	Gérard	X	POULAIN	Gérard	X
LAVENIER	Pascal		POURNY	Pascal	X
LE CARPENTIER	Jacques	X	QUILLET	Jean-Pierre	
LE FOLL	Alain	X	RAFFRAY	Gilbert	
LE MESLE	Michel		RENAUD	Michel	X
LE TIEC	Dominique	X	RENOUF	Thierry	
LEBEGUE	Jean	X	RENVOISE	Bruno	X
LEBOURGEOIS	Michel	X	REJET	Alain	
LEBOURGEOIS	André	X	RIBOT	Jean-Louis	X
LEBOURGEOIS	Jacques	X	RICCI	Serge	
LECERF	Marc		ROCHA	Guillaume	
LECHEVALIER	Jean-Louis	X	RODON	Daniel	X
LECLERE	Philippe		ROUSSEL	Pierre	
LECONTE	Jean-Claude	X	ROYER	Jacques	X
LEFORT	Didier	X	RUAUX	Jean-Claude	X
LEFRANCOIS	Jean	X	SAINT LO	Patrick	X
LEJEUNE	Bernard	X	SERARD	Pascal	
LELAIZANT	Bernard		TALBOT	Jacques	
LELANDAIS	Jacques	X	TARGAT	Dany	
LEMAIRE	Jean-Paul	X	THEVENIAUD	Alain	X
LEMENOREL	Claude	X	THOMAS	Rodolphe	
LEMOINE	Michel	X	THOMAS	Christine	X
LEPAULMIER	Jean	X	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
LEREVEREND	Benoit	X	TOUCHARD	Philippe	
LEROY	Eric	X	TOUGARD	Serge	X



BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET PRINCIPAL

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
TOULIS	Norbert	X	VIEL	Philippe	
TOUYON	Henri		VREL	Denis	
TRANCHIDO	Alain	X	ZANOVELLO	Jacky	X
VANDAMME	Marcel	X	ZARAGOZA-NODET	Patricia	
VERON	Jean-Louis	X			

Les représentants du Comité Syndical :



BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET PRINCIPAL

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

[A collection of approximately 25 handwritten signatures in blue ink, arranged in several rows. Some legible names include: James, F. Pomy, and Benfon.]



BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET PRINCIPAL

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

[Handwritten signatures in blue ink, including names like Garneau, Gauthier, and Boutillier]



BUDGET PRIMITIF 2019 BUDGET PRINCIPAL

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

2019-02/CS/DB-11



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : GESTION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS – AP/CP

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Dans le cadre du contrat de concession d'électricité, la réalisation de certains travaux sur les réseaux publics d'électricité est inscrite dans le cadre d'un Programme Pluriannuel d'Investissement d'une durée de 4 ans, couvrant la période 2019/2022.

Ce premier PPI concerne une partie des investissements du syndicat sur le réseau public d'électricité.

Les investissements concernés ont fait l'objet d'une délibération du Comité Syndical le 13 décembre 2018, dans le cadre de la signature de l'avenant n°1 au contrat de concession d'électricité.

Le montant de ces investissements est, au total, sur la période considérée de 35 300 000 € HT et concerne, au principal, la totalité des renforcements du réseau, le renouvellement en zone rurale et zone urbaine des réseaux basse tension en fils nus et les projets d'effacements des réseaux situés en zones prioritaires ou zone de vents.

Ces dépenses d'investissement sont pilotées budgétairement et comptablement par la mise en place de la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement, conformément aux articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette gestion pluriannuelle des dépenses d'investissement permet :

- d'accroître la lisibilité des décisions financières prises par le Comité Syndical en matière d'investissement ;
- d'avoir une réelle adéquation entre la programmation technique et la mobilisation des financements ;
- de planifier la mise en œuvre des investissements correspondants.

Les autorisations de programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme.

La procédure des AP/CP est ouverte exclusivement aux opérations d'investissement définies ci-avant.

Les dépenses d'investissement de ces opérations sont financées par les recettes venant de l'Etat (FACÉ...), de la TCCFE, d'Enedis (Redevances) ou des collectivités.

Le Président propose au Comité Syndical de se prononcer sur la création des AP/CP suivante :

Finalité PPI		Montant de l'AP 2019-2022	Montant des CP 2019	Montant des CP 2020	Montant des CP 2021	Montant des CP 2022
A	Renforcement réseau BT en zone rurale	8 750	2 500	2 250	2 000	2 000
B	Sécurisation BT fils nus communes rurales	17 270	4 200	4 270	4 400	4 400
C	Sécurisation BT fils nus communes urbaines	7 500	1 000	2 100	2 200	2 200
D	Enfouissement de réseau BT autres que BT fils nus des communes rurales en zone littorale de vent supérieure à 170 km/h	1 500	500	300	300	400
E	Mise en œuvre de travaux sous tension	280	70	70	70	70
TOTAL		35 300	8 270	8 990	8 970	9 070

2019-02/CS/DB-11

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création d'une autorisation de programme d'un montant de 35 300 000 € ;
- **VALIDE** la répartition des crédits de paiement comme indiquée dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le :

- et transmise en Préfecture de Caen le :

09 AVR. 2019
09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



09 AVR. 2019

2019-02/CS/DB-12



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) - COMPTE DE GESTION 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LALASSE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-12

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Mme Janick GAILLARD-PRETI, Trésorière principale, présente le compte de gestion 2018 du Budget annexe « EnR » du SDEC ENERGIE et annonce sa conformité avec le compte administratif 2018 établi par le Président, M. Jacques LELANDAIS.

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Section Fonctionnement	0,00	0,00	5 096,78	5 096,78
Section Investissement	0,00	0,00	1 371 940,55	1 371 940,55
Total	0,00	0,00	1 377 037,33	1 377 037,33

M. Jacques LELANDAIS, soumet le compte gestion 2018 du budget annexe « EnR » du SDEC ENERGIE à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte de gestion 2018 du Trésorier ;
- **AUTORISE** le Président à signer le compte de gestion 2018.
-

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-13

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, 2^{ème} Vice-Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-13

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY - CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY - CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-13

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	116	10	126

Sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, Vice-Président en charge de l'Administration et des Finances, le compte administratif 2018 du budget annexe « EnR » du SDEC ÉNERGIE établi par le Président, M. Jacques LELANDAIS, est présenté en détail, avant d'être soumis au vote du Comité Syndical.

Le compte administratif 2018 a été transmis aux représentants préalablement à la réunion - annexe C de la note de présentation jointe à la convocation.

Le compte administratif 2018 présente un résultat excédentaire de **1 377 037.33 €**, dont un excédent de 5 096.78 € en section de fonctionnement et un excédent de 1 371 940.55 € en section d'investissement.

Ces résultats sont conformes à ceux indiqués par le compte de gestion du comptable public.

	Résultat de l'exercice 2018	Restes à réaliser	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Fonctionnement	5 096.78 €	0 €	5 096.78 €
Investissement	1 371 940.55 €	6 624.86 €	1 365 315.69 €
TOTAL	1 377 037.33 €	6 624.86 €	1 370 412.47 €

Le Président, M. Jacques LELANDAIS quitte l'assemblée lors du vote du compte administratif 2018.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, M. Philippe LAGALLE, soumet le compte administratif 2018 du budget annexe « EnR » à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget annexe « EnR », joint en annexe ;
- **DONNE** quitus au Président.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour le Président et par délégation,
Le 2^{ème} Vice-Président du SDEC ÉNERGIE,



Philippe LAGALLE

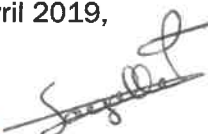

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le :
- et transmise en Préfecture de Caen le :

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

Présenté par le Vice-Président, A Saint-Contest, le 4 avril 2019,   Philippe LAGALLE	Représentants	199			
	Représentants en exercice	199			
	Représentants présents	116			
	Pouvoirs	10			
	Votants	126			
	VOTES :				
Contre :	0	Pour :	126	Abstention :	0

Date de convocation : 29 mars 2019

Délibéré par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, Vice-Président, à Saint-Contest (Salle Normandie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie), le 4 avril 2019,

Etaient présents les représentants du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
ALPHONSE	Didier	X	CAPOEN	Philippe	X
ANDRE	Jacqueline	X	CARDON	Vincent	
ANNE	Christian		CARILLET	Sylvie	X
AOUN	Antoine		CAUVIN	Rémi	X
ARDILLON	Bruno		CHANTHAPANYA	Sengded	X
ARTISON	Alain	X	CHESNEL	Claude	
AUBERT	Jean-Marie		CLAISSE	Nicolas	
AUBIN	Pierre		COLLIN	Anne	
AUBRY	Laurent		COLOMBEL	Michel	
AUVRAY	Philippe	X	COMPAGNON	Rémy	X
BAIL	Romain		COUDERT	Pierre	X
BARILLON	Brigitte	X	COUESPEL	Pierre	X
BARTEAU	Jean-Jacques	X	COUSIN	Pierre	X
BAUCHET	Roland	X	DANOIS	Jean-Louis	X
BAUMGARTEN	Christophe		DAUNOU	Jean-Paul	X
BAZIN	Hervé	X	DAVY	Olivier	
BEDIOT	Joël	X	DE GOUVILLE	Xavier	X
BELLANGER	Joël	X	DE KONINCK	Thierry	X
BENOIST	Claude	X	DE MENEVAL	Christian	X
BENOIT	Dominique	X	de SOUSA	Manuel	
BERARD	Gilles	X	DE WINTER	Damien	X
BIHET	Franck		DELALANDE	Hubert	X
BIZET	Michel	X	DENIS	Eric	
BIZET	Guy		DENOYELLE	Jacques	X
BLANCHETIERE	Marcel		DES HAYS DE GASSART	Michel	X
BLANDIN	Erick		DESMOTTES	Nicole	
BLANVILLAIN	Claude	X	DESQUESNE	Joseph	X
BLIN	François	X	DETERVILLE	Gilles	
BOCHER	Joël		DOSSEUR	Xavier	X
BODIN	Eric		DUFOUR	Mireille	X
BOUGAULT	Rémi	X	DUPONT	Ambroise	
BOUILLON	Jean-Pierre	X	DUPRE	Bernard	
BOURRAD	Aberrahman		DUVET	Christian	
BOURDON	Alain	X	ERNATUS	Jean	X
BOURGEOT	Gilles	X	FIEFFÉ	Patricia	X
BOUTILLIER	Erwan	X	FOUCAULT	Patrick	X
BRUNEL	Alain	X	FRANCOISE	Daniel	



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
FREYMUTH	Emilie		LETRESOR	Maurice	X
FURDYNA	Hubert	X	LHOTELLIER	Mickaël	
GABRIEL	Christian	X	LIARD	Alain	X
GADOIS	Christian		LOUVEL	Jean	
GASNIER	Bernard	X	LUET	Jean-Pierre	
GAUQUELIN	Yves		MADOUASSE	Denis	X
GERMAIN	Patrice	X	MANACH	Gérard	
GIRARD	Henri	X	MARIE	Gérard	X
GLASSON	Claude		MARIE	Joël	X
GOBERT	Eric		MARIE	Alain	
GODARD	Jacky	X	MARTIN	Patrice	
GODIER	Edith	X	MARTIN	Claude	X
GOHIER	Armand	X	MATA	Laurent	
GOURNEY-LECONTE	Catherine	X	MAUGER	Gilbert	X
GRAVELEINE	Sylvain		MAUPETIT	Jean-Philippe	
GUELLE	Jean-Denis		MAURY	Richard	X
GUENNOC	Jean-Yves	X	MECHE	Patrice	
GUERIN	Daniel	X	MICHEL	Robert	X
GUEROULT	Eric	X	MILLE	Jackie	
GUILLEMOT	Jean-François	X	MOISSON	Jean-François	
GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X	MONTAGNE	Jean-Paul	
GUILLOUARD	Jean-Luc	X	MOTTAIS	Jean-Luc	
HEURTIN	Jean-Yves	X	MULLER	Lionel	X
HITIER	Bruno		PARDILLOS	Franck	
HUET	Roger		PAYSANT	Alain	X
HUGUET	Jean		PHILIPPE	Jean-Marc	X
JAMES-BRASSET	Pierre	X	PICHON	Alain	X
JEAN	Roger	X	PICOT	Claude	X
JEANNENEZ	Patrick		PIMONT	Pascal	
JOYAU	Nicolas	X	PLATON	Claude	
LAFORGE	Philippe		PLUMAT	Stéphane	
LAFOSSE	Jean-Marc	X	POISSON	Cédric	
LAGALLE	Philippe	X	POTTIER	Marc	
LAMOTTE	Gérard	X	POULAIN	Gérard	X
LAVENIER	Pascal		POURNY	Pascal	X
LE CARPENTIER	Jacques	X	QUILLET	Jean-Pierre	
LE FOLL	Alain	X	RAFFRAY	Gilbert	
LE MESLE	Michel		RENAUD	Michel	X
LE TIEC	Dominique	X	RENOUF	Thierry	
LEBEGUE	Jean	X	RENVOISE	Bruno	X
LEBOURGEOIS	Michel	X	RENET	Alain	
LEBOURGEOIS	André	X	RIBOT	Jean-Louis	X
LEBOURGEOIS	Jacques	X	RICCI	Serge	
LECERF	Marc		ROCHA	Guillaume	
LECHEVALIER	Jean-Louis	X	RODON	Daniel	X
LECLERE	Philippe		ROUSSEL	Pierre	
LECONTE	Jean-Claude	X	ROYER	Jacques	X
LEFORT	Didier	X	RUAUX	Jean-Claude	X
LEFRANCOIS	Jean	X	SAINT LO	Patrick	X
LEJEUNE	Bernard	X	SERARD	Pascal	
LELAIZANT	Bernard		TALBOT	Jacques	
LELANDAIS	Jacques		TARGAT	Dany	
LEMAIRE	Jean-Paul	X	THEVENIAUD	Alain	X
LEMENOREL	Claude	X	THOMAS	Rodolphe	
LEMOINE	Michel	X	THOMAS	Christine	X
LEPAULMIER	Jean	X	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
LEREVEREND	Benoît	X	TOUCHARD	Philippe	
LEROY	Eric	X	TOUGARD	Serge	X



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELBALES »

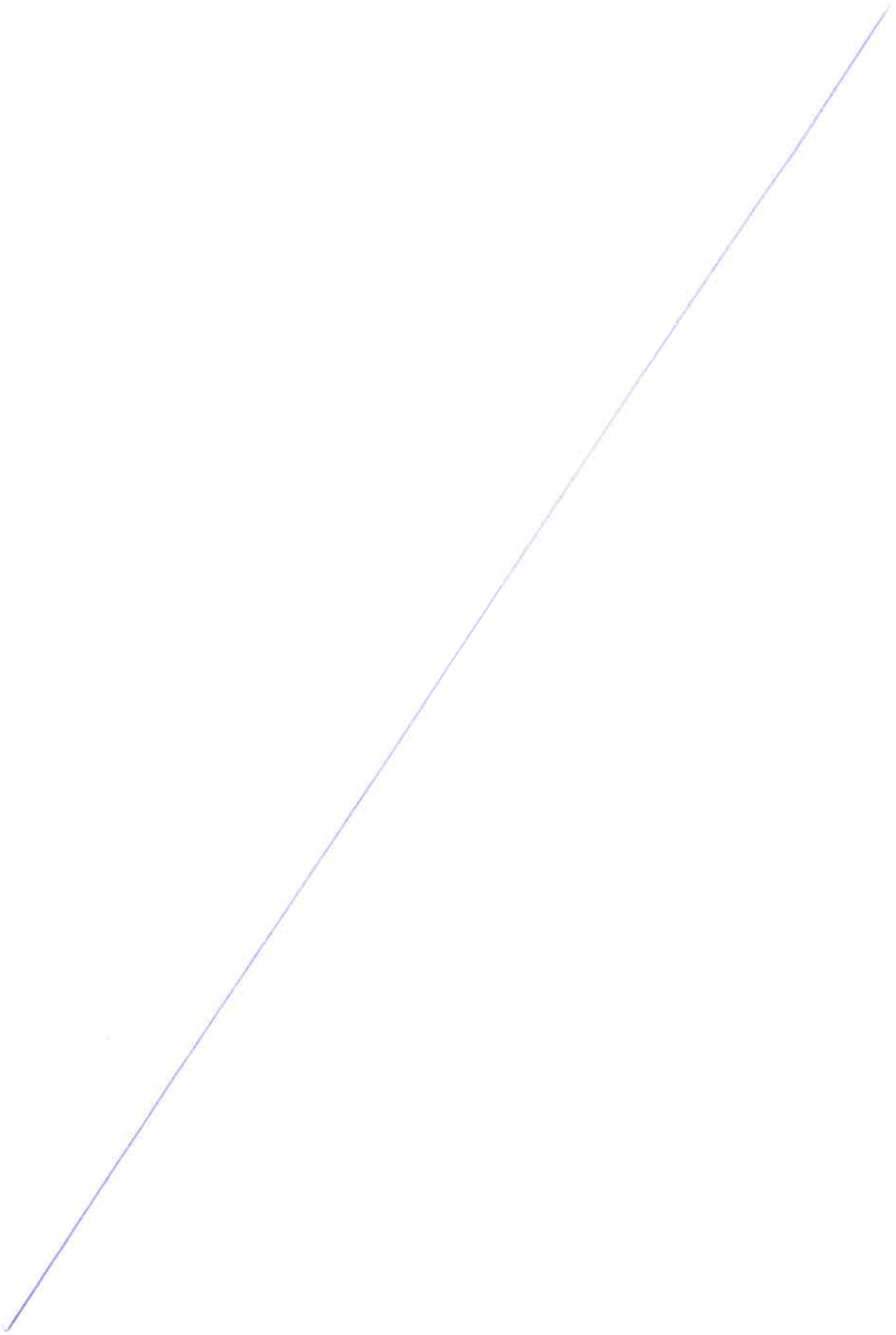
NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
TOULIS	Norbert	X	VIEL	Philippe	
TOUYON	Henri		VREL	Denis	
TRANCHIDO	Alain	X	ZANOVELLO	Jacky	X
VANDAMME	Marcel	X	ZARAGOZA-NODET	Patricia	
VERON	Jean-Louis	X			

Les représentants du Comité Syndical :



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES »

Les représentants du Comité Syndical (suite) :





COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELBALES »

Les représentants du Comité Syndical (suite) :



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRÉSENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-14

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-14

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Vu le compte de gestion 2018 du budget annexe « EnR » du SDEC ÉNERGIE du Comptable, arrêté par délibération ce même jour ;

Vu le compte administratif 2018 du budget annexe « EnR » du SDEC ÉNERGIE, arrêté par délibération ce même jour ;

Considérant la conformité des documents précités, le Président présente au Comité Syndical les résultats de l'exercice 2018 :

AFFECTATION DU RESULTAT	
Résultat de fonctionnement à affecter	1 377 037.33 €
Excédent de fonctionnement reporté au 002 en 2019	5 096.78 €
Résultat affecté au 001 en 2019	1 371 940.55 €

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget 2018 dès le budget 2019 comme suit :

- au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté **5 096.78 €** ;
- à l'article 001 de la section d'investissement, affectation du résultat pour **1 371 940.55 €**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter l'excédent constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 au budget annexe « EnR » 2019 comme suit :
 - au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté 5 096.78 € ;
 - à l'article 001 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 1 371 940.55 €.
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-15


**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**
Extrait du registre des délibérations
Objet : BUDGET ANNEXE « ENERGIES RENOUVELABLES » (ENR) 2019

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDÓN	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Etabli dans le respect du débat d'orientations budgétaires du 28 février 2019 et sur le constat des comptes de l'exercice 2018, le budget annexe « EnR » du SDEC ÉNERGIE 2019, préalablement transmis aux représentants - annexe C de la note de présentation jointe à la convocation - est présenté au Comité Syndical.

Les soldes d'exécution de l'exercice 2018 (y compris les restes à réaliser de l'investissement) sont repris dès le budget primitif, ce qui évite de voter un budget supplémentaire et ainsi favorise une lecture du budget 2019 dans sa globalité.

Le projet de budget 2019 s'élève à 1 608 037.33 € dont 169 096.78 € en section de fonctionnement et 1 438 940.55 € en section d'investissement.

Le budget primitif est présenté en équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement par la reprise de l'excédent très élevé de l'exercice 2018. Cette situation est autorisée par la réglementation comptable.

	Budget primitif principal
Recettes de fonctionnement	169 096.78 €
Dépenses de fonctionnement	169 096.78 €
TOTAL	0.00 €

Recettes d'investissement	1 438 940.55 €
Dépenses d'investissement	875 000.00 €
TOTAL	+ 563 940.55 €

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical de voter le budget annexe « EnR » 2019, comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget annexe « EnR » 2019 ; ce budget se présente à l'équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS


Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019 « ENERGIES RENOUVELABLES »

Présenté par le Président, A Saint-Contest, le 4 avril 2019,  Jacques LELANDAIS	Représentants	199			
	Représentants en exercice	199			
	Représentants présents	117			
	Pouvoirs	10			
	Votants	127			
	VOTES :				
Contre :	0	Pour :	127	Abstention :	0

Date de convocation : 29 mars 2019

Délibéré par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président, à Saint-Contest (Salle Normandie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie), le 4 avril 2019,

Étaient présents les représentants du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
ALPHONSE	Didier	X	CAPOEN	Philippe	X
ANDRE	Jacqueline	X	CARDON	Vincent	
ANNE	Christian		CARILLET	Sylvie	X
AOUN	Antoine		CAUVIN	Rémi	X
ARDILLON	Bruno		CHANTHAPANYA	Sengded	X
ARTISON	Alain	X	CHESNEL	Claude	
AUBERT	Jean-Marie		CLAISSE	Nicolas	
AUBIN	Pierre		COLLIN	Anne	
AUBRY	Laurent		COLOMBEL	Michel	
AUVRAY	Philippe	X	COMPAGNON	Rémy	X
BAIL	Romain		COUDERT	Pierre	X
BARILLON	Brigitte	X	COUESPEL	Pierre	X
BARTEAU	Jean-Jacques	X	COUSIN	Pierre	X
BAUCHET	Roland	X	DANOIS	Jean-Louis	X
BAUMGARTEN	Christophe		DAUNOU	Jean-Paul	X
BAZIN	Hervé	X	DAVY	Olivier	
BEDIOT	Joël	X	DE GOUVILLE	Xavier	X
BELLANGER	Joël	X	DE KONINCK	Thierry	X
BENOIST	Claude	X	DE MENEVAL	Christian	X
BENOIT	Dominique	X	de SOUSA	Manuel	
BERARD	Gilles	X	DE WINTER	Damien	X
BIHET	Franck		DELALANDE	Hubert	X
BIZET	Michel	X	DENIS	Eric	
BIZET	Guy		DENOYELLE	Jacques	X
BLANCHETIERE	Marcel		DES HAYS DE GASSART	Michel	X
BLANDIN	Erick		DESMOTTES	Nicole	
BLANVILLAIN	Claude	X	DESQUESNE	Joseph	X
BLIN	François	X	DETERVILLE	Gilles	
BOCHER	Joël		DOSSEUR	Xavier	X
BODIN	Eric		DUFOUR	Mireille	X
BOUGAULT	Rémi	X	DUPONT	Ambroise	
BOUILLON	Jean-Pierre	X	DUPRE	Bernard	
BOUJRAD	Aberrahman		DUVET	Christian	
BOURDON	Alain	X	ERNATUS	Jean	X
BOURGEOT	Gilles	X	FIEFFÉ	Patricia	X
BOUTILLIER	Erwan	X	FOUCAULT	Patrick	X
BRUNEL	Alain	X	FRANCOISE	Daniel	



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019 « ENERGIES RENOUVELABLES »

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
FREYMUTH	Emilie		LETRESOR	Maurice	X
FURDYNA	Hubert	X	LHOTELLIER	Mickaël	
GABRIEL	Christian	X	LIARD	Alain	X
GADOIS	Christian		LOUVEL	Jean	
GASNIER	Bernard	X	LUET	Jean-Pierre	
GAUQUELIN	Yves		MADOUASSE	Denis	X
GERMAIN	Patrice	X	MANACH	Gérard	
GIRARD	Henri	X	MARIE	Gérard	X
GLASSON	Claude		MARIE	Joël	X
GOBERT	Eric		MARIE	Alain	
GODARD	Jacky	X	MARTIN	Patrice	
GODIER	Edith	X	MARTIN	Claude	X
GOHIER	Armand	X	MATA	Laurent	
GOURNEY-LECONTE	Catherine	X	MAUGER	Gilbert	X
GRAVELEINE	Sylvain		MAUPETIT	Jean-Philippe	
GUELLE	Jean-Denis		MAURY	Richard	X
GUENOC	Jean-Yves	X	MECHE	Patrice	
GUERIN	Daniel	X	MICHEL	Robert	X
GUEROULT	Eric	X	MILLE	Jackie	
GUILLEMOT	Jean-François	X	MOISSON	Jean-François	
GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X	MONTAGNE	Jean-Paul	
GUILLOUARD	Jean-Luc	X	MOTTAIS	Jean-Luc	
HEURTIN	Jean-Yves	X	MULLER	Lionel	X
HITIER	Bruno		PARDILLOS	Franck	
HUET	Roger		PAYSANT	Alain	X
HUGUET	Jean		PHILIPPE	Jean-Marc	X
JAMES-BRASSET	Pierre	X	PICHON	Alain	X
JEAN	Roger	X	PICOT	Claude	X
JEANNENEZ	Patrick		PIMONT	Pascal	
JOYAU	Nicolas	X	PLATON	Claude	
LAFORGE	Philippe		PLUMAT	Stéphane	
LAFOSSE	Jean-Marc	X	POISSON	Cédric	
LAGALLE	Philippe	X	POTTIER	Marc	
LAMOTTE	Gérard	X	POULAIN	Gérard	X
LAVENIER	Pascal		POURNY	Pascal	X
LE CARPENTIER	Jacques	X	QUILLET	Jean-Pierre	
LE FOLL	Alain	X	RAFFRAY	Gilbert	
LE MESLE	Michel		RENAUD	Michel	X
LE TIEC	Dominique	X	RENOUF	Thierry	
LEBEGUE	Jean	X	RENVOISE	Bruno	X
LEBOURGEOIS	Michel	X	REJET	Alain	
LEBOURGEOIS	André	X	RIBOT	Jean-Louis	X
LEBOURGEOIS	Jacques	X	RICCI	Serge	
LECERF	Marc		ROCHA	Guillaume	
LECHEVALIER	Jean-Louis	X	RODON	Daniel	X
LECLERE	Philippe		ROUSSEL	Pierre	
LECONTE	Jean-Claude	X	ROYER	Jacques	X
LEFORT	Didier	X	RUAUX	Jean-Claude	X
LEFRANCOIS	Jean	X	SAINTE LO	Patrick	X
LEJEUNE	Bernard	X	SERARD	Pascal	
LELAZANT	Bernard		TALBOT	Jacques	
LELANDAIS	Jacques	X	TARGAT	Dany	
LEMAIRE	Jean-Paul	X	THEVENIAUD	Alain	X
LEMENOREL	Claude	X	THOMAS	Rodolphe	
LEMOINE	Michel	X	THOMAS	Christine	X
LEPAULMIER	Jean	X	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
LEREVEREND	Benoit	X	TOUCHARD	Philippe	
LEROY	Eric	X	TOUGARD	Serge	X



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019 « ENERGIES RENOUVELABLES »

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
TOULIS	Norbert	X	VIEL	Philippe	
TOUYON	Henri		VREL	Denis	
TRANCHIDO	Alain	X	ZANOVELLO	Jacky	X
VANDAMME	Marcel	X	ZARAGOZA-NODET	Patricia	
VERON	Jean-Louis	X			

Les représentants du Comité Syndical :



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019 « ENERGIES RENOUVELABLES »

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

[A large collection of approximately 25 handwritten signatures in blue ink, arranged in a roughly circular pattern. Some legible names include: 'G. Neque', 'Japan', 'C. 193', 'Ch', 'Amor', 'Ch', 'M', 'Y', 'Jms', and 'Antony'. The signatures are highly stylized and overlapping.]

2019-02/CS/DB-16



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD) - COMPTE DE GESTION 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REVET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Mme Janick GAILLARD-PRETI, Trésorière principale, présente le compte de gestion 2018 du Budget annexe « MD » du SDEC ENERGIE et annonce sa conformité avec le compte administratif 2018 établi par le Président, M. Jacques LELANDAIS.

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Section Fonctionnement	0,00	0,00	213 713,76	213 713,76
Section Investissement	0,00	0,00	2 878 383,85	2 878 383,85
Total	0,00	0,00	3 092 097,61	3 092 097,61

M. Jacques LELANDAIS, soumet le compte gestion 2018 du budget annexe « MD » du SDEC ENERGIE à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte de gestion 2018 du Trésorier ;
- **AUTORISE** le Président à signer le compte de gestion 2018.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-17

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD) - COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, 2^{ème} Vice-Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REVET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-17

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	116	10	126

Sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, Vice-Président en charge de l'Administration et des Finances, le compte administratif 2018 du budget annexe « Mobilité Durable - MD » du SDEC ÉNERGIE établi par le Président, M. Jacques LELANDAIS, est présenté en détail, avant d'être soumis au vote du Comité Syndical.

Le compte administratif 2018 a été transmis aux représentants préalablement à la réunion - annexe D de la note de présentation jointe à la convocation.

Le compte administratif 2018 présente un résultat excédentaire de 3 092 097.61 €, dont un excédent de 213 713.76 € en section de fonctionnement et un excédent de 2 878 383.85 € en section d'investissement.

Ces résultats sont conformes à ceux indiqués par le compte de gestion du comptable public.

	Résultat de l'exercice 2018	Restes à réaliser	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Fonctionnement	213 713.76 €	0 €	213 713.76 €
Investissement	2 878 383.85 €	0 €	2 878 383.85 €
TOTAL	3 092 097.61 €	0 €	3 092 097.61 €

Le Président, M. Jacques LELANDAIS quitte l'assemblée lors du vote du compte administratif 2018.

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, M. Philippe LAGALLE, soumet le compte administratif 2018 du budget annexe « MD » à l'approbation du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ARRETE** le compte administratif 2018 du budget annexe « MD », joint en annexe ;
- **DONNE** quitus au Président.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour le Président et par délégation,
Le 2^{ème} Vice-Président du SDEC ÉNERGIE,



Philippe LAGALLE

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le :
- et transmise en Préfecture de Caen le :

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »

Présenté par le Vice-Président, A Saint-Contest, le 4 avril 2019, Philippe LAGALLE	Représentants	199			
	Représentants en exercice	199			
	Représentants présents	116			
	Pouvoirs	10			
	Votants	126			
	VOTES :				
Contre :	0	Pour :	126	Abstention :	0

Date de convocation : 29 mars 2019

Délibéré par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Philippe LAGALLE, Vice-Président, à Saint-Contest (Salle Normandie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie), le 4 avril 2019,

Etaient présents les représentants du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
ALPHONSE	Didier	X	CAPOEN	Philippe	X
ANDRE	Jacqueline	X	CARDON	Vincent	
ANNE	Christian		CARILLET	Sylvie	X
AOUN	Antoine		CAUVIN	Rémi	X
ARDILLON	Bruno		CHANTHAPANYA	Sengded	X
ARTISON	Alain	X	CHESNEL	Claude	
AUBERT	Jean-Marie		CLAISSE	Nicolas	
AUBIN	Pierre		COLLIN	Anne	
AUBRY	Laurent		COLOMBEL	Michel	
AUVRAY	Philippe	X	COMPAGNON	Rémy	X
BAIL	Romain		COUDERT	Pierre	X
BARILLON	Brigitte	X	COUESPEL	Pierre	X
BARTEAU	Jean-Jacques	X	COUSIN	Pierre	X
BAUCHET	Roland	X	DANOIS	Jean-Louis	X
BAUMGARTEN	Christophe		DAUNOU	Jean-Paul	X
BAZIN	Hervé	X	DAVY	Olivier	
BEDIOT	Joël	X	DE GOUVILLE	Xavier	X
BELLANGER	Joël	X	DE KONINCK	Thierry	X
BENOIST	Claude	X	DE MENEVAL	Christian	X
BENOIT	Dominique	X	de SOUSA	Manuel	
BERARD	Gilles	X	DE WINTER	Damien	X
BIHET	Franck		DELALANDE	Hubert	X
BIZET	Michel	X	DENIS	Eric	
BIZET	Guy		DENOYELLE	Jacques	X
BLANCHETIERE	Marcel		DES HAYS DE GASSART	Michel	X
BLANDIN	Erick		DESMOTTES	Nicole	
BLANVILLAIN	Claude	X	DESQUESNE	Joseph	X
BLIN	François	X	DETERVILLE	Gilles	
BOCHER	Joël		DOSSEUR	Xavier	X
BODIN	Eric		DUFOUR	Mireille	X
BOUGAULT	Rémi	X	DUPONT	Ambroise	
BOUILLON	Jean-Pierre	X	DUPRE	Bernard	
BOUJRAD	Aberrahman		DUVET	Christian	
BOURDON	Alain	X	ERNATUS	Jean	X
BOURGEOT	Gilles	X	FIEFFÉ	Patricia	X
BOUTILLIER	Erwan	X	FOUCAULT	Patrick	X
BRUNEL	Alain	X	FRANCOISE	Daniel	



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »

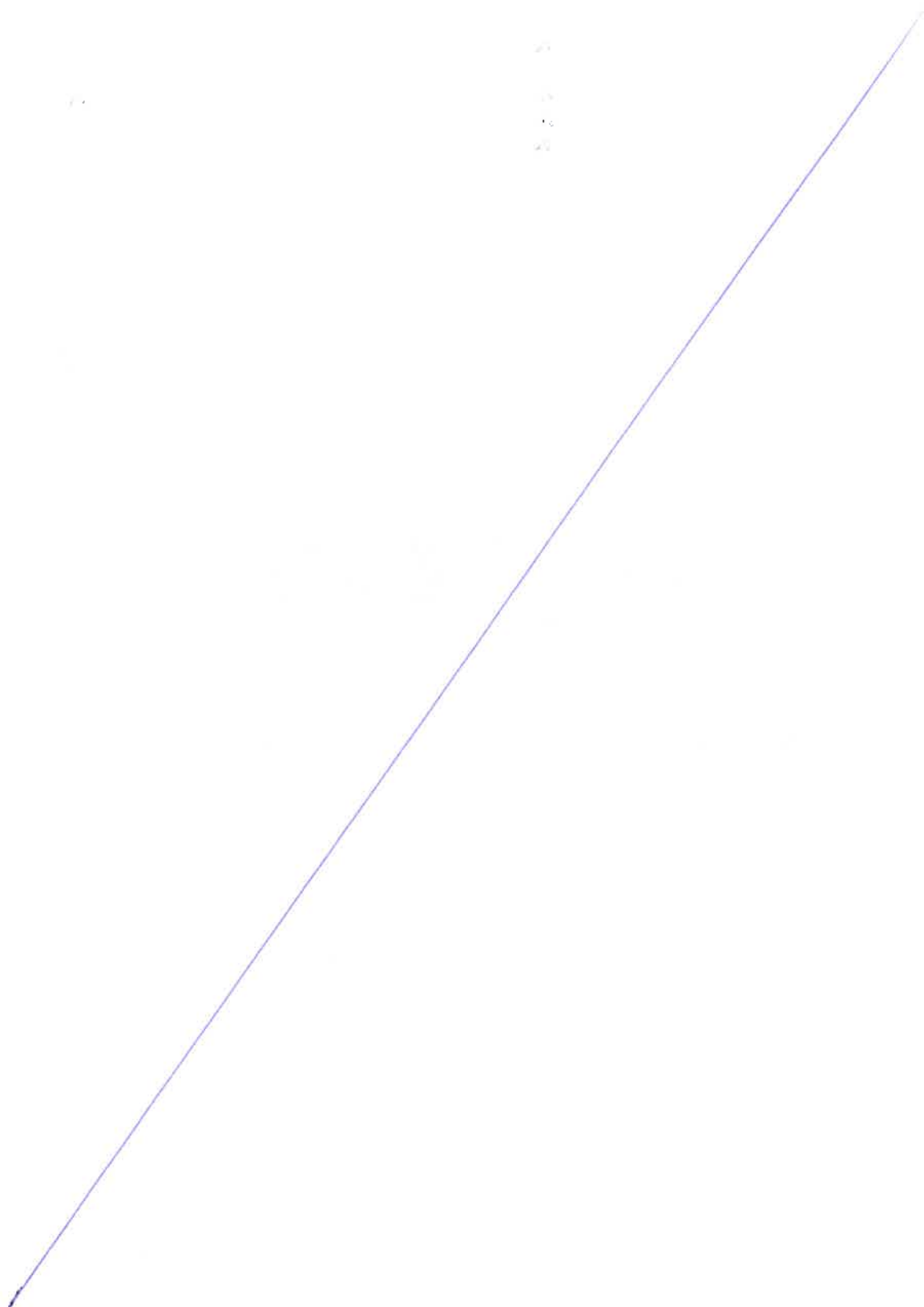
NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
FREYMUTH	Emilie		LETRESOR	Maurice	X
FURDYNA	Hubert	X	LHOTELLIER	Mickaël	
GABRIEL	Christian	X	LIARD	Alain	X
GADOIS	Christian		LOUVEL	Jean	
GASNIER	Bernard	X	LUET	Jean-Pierre	
GAUQUELIN	Yves		MADOUASSE	Denis	X
GERMAIN	Patrice	X	MANACH	Gérard	
GIRARD	Henri	X	MARIE	Gérard	X
GLASSON	Claude		MARIE	Joël	X
GOBERT	Eric		MARIE	Alain	
GODARD	Jacky	X	MARTIN	Patrice	
GODIER	Edith	X	MARTIN	Claude	X
GOHIER	Armand	X	MATA	Laurent	
GOURNEY-LECONTE	Catherine	X	MAUGER	Gilbert	X
GRAVELEINE	Sylvain		MAUPETIT	Jean-Philippe	
GUELLE	Jean-Denis		MAURY	Richard	X
GUENOC	Jean-Yves	X	MECHE	Patrice	
GUERIN	Daniel	X	MICHEL	Robert	X
GUEROULT	Eric	X	MILLE	Jackie	
GUILLEMOT	Jean-François	X	MOISSON	Jean-François	
GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X	MONTAGNE	Jean-Paul	
GUILLOUARD	Jean-Luc	X	MOTTAIS	Jean-Luc	
HEURTIN	Jean-Yves	X	MULLER	Lionel	X
HITIER	Bruno		PARDELLOS	Franck	
HUET	Roger		PAYSANT	Alain	X
HUGUET	Jean		PHILIPPE	Jean-Marc	X
JAMES-BRASSET	Pierre	X	PICHON	Alain	X
JEAN	Roger	X	PICOT	Claude	X
JEANNENEZ	Patrick		PIMONT	Pascal	
JOYAU	Nicolas	X	PLATON	Claude	
LAFORGE	Philippe		PLUMAT	Stéphane	
LAFOSSE	Jean-Marc	X	POISSON	Cédric	
LAGALLE	Philippe	X	POTTIER	Marc	
LAMOTTE	Gérard	X	POULAIN	Gérard	X
LAVENIER	Pascal		POURNY	Pascal	X
LE CARPENTIER	Jacques	X	QUILLET	Jean-Pierre	
LE FOLL	Alain	X	RAFFRAY	Gilbert	
LE MESLE	Michel		RENAUD	Michel	X
LE TIEC	Dominique	X	RENOUF	Thierry	
LEBEGUE	Jean	X	RENVOISE	Bruno	X
LEBOURGEOIS	Michel	X	RENET	Alain	
LEBOURGEOIS	André	X	RIBOT	Jean-Louis	X
LEBOURGEOIS	Jacques	X	RICCI	Serge	
LE CERF	Marc		ROCHA	Guillaume	
LECHEVALIER	Jean-Louis	X	RODON	Daniel	X
LECLERE	Philippe		ROUSSEL	Pierre	
LECONTE	Jean-Claude	X	ROYER	Jacques	X
LEFORT	Didier	X	RUAUX	Jean-Claude	X
LEFRANCOIS	Jean	X	SAINTE LO	Patrick	X
LEJEUNE	Bernard	X	SERARD	Pascal	
LELAIZANT	Bernard		TALBOT	Jacques	
LELANDAIS	Jacques		TARGAT	Dany	
LEMAIRE	Jean-Paul	X	THEVENIAUD	Alain	X
LEMENOREL	Claude	X	THOMAS	Rodolphe	
LEMOINE	Michel	X	THOMAS	Christine	X
LEPAULMIER	Jean	X	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
LEREVEREND	Benoît	X	TOUCHARD	Philippe	
LEROY	Eric	X	TOUGARD	Serge	X



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
TOULIS	Norbert	X	VIEL	Philippe	
TOUYON	Henri		VREL	Denis	
TRANCHIDO	Alain	X	ZANOVELLO	Jacky	X
VANDAMME	Marcel	X	ZARAGOZA-NODET	Patricia	
VERON	Jean-Louis	X			

Les représentants du Comité Syndical :





COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

[A collection of approximately 25 handwritten signatures in blue ink, arranged in several rows. Some legible names include: Benjamin, André, Jean, Tony, David, James, Harold, Soucaut, and Jean-Louis.]



COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE »

Les représentants du Comité Syndical (suite):

[Handwritten signatures in blue ink, including names like B. Gaudin, B. Gasquet, B. Bouville, and others.]

[Handwritten signature in blue ink.]

2019-02/CS/DB-18



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD) - AFFECTATION DU RESULTAT 2018

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOURRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOIT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	X
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoît	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-18

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAux	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAux	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAux	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAux	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Laurent MATA	CU CAEN LA MER	Sengded CHANTHAPANYA	CU CAEN LA MER
9	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
10	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	117	10	127

Vu le compte de gestion 2018 du budget annexe « MD » du SDEC ÉNERGIE du Comptable, arrêté par délibération ce même jour ;

Vu le compte administratif 2018 du budget annexe « MD » du SDEC ÉNERGIE, arrêté par délibération ce même jour ;

Considérant la conformité des documents précités, le Président présente au Comité Syndical les résultats de l'exercice 2018 :

AFFECTATION DU RESULTAT	
Résultat de fonctionnement à affecter	3 092 097,61 €
Excédent de fonctionnement reporté au 002 en 2019	213 713.76 €
Résultat affecté au 001 en 2019	2 878 383.85 €

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement dégagé par l'exécution du budget 2018 dès le budget 2019 comme suit :

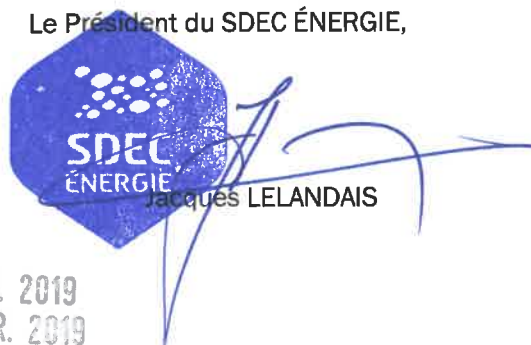
- au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté **213 713.76 €** ;
- à l'article 001 de la section d'investissement, affectation du résultat pour **2 878 383.85 €**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter l'excédent constaté de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 au budget annexe « MD » 2019 comme suit :
 - au chapitre 002, excédent de fonctionnement reporté 213 713.76 € ;
 - à l'article 001 de la section d'investissement, affectation du résultat pour 2 878 383.85 €.
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-19



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BUDGET ANNEXE « MOBILITE DURABLE » (MD)

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	X
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	X
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-19

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	116	9	125

Etabli dans le respect du débat d'orientations budgétaires du 28 février 2019 et sur le constat des comptes de l'exercice 2018, le budget annexe « MD » du SDEC ÉNERGIE 2019, préalablement transmis aux représentants - annexe D de la note de présentation jointe à la convocation - est présenté au Comité Syndical.

Ce budget prévoit en investissement :

- L'implantation de trois nouvelles bornes de recharge rapide pour véhicules électriques, conformément au schéma départemental d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques (déploiement de 8 bornes rapides supplémentaires sur trois ans, pour porter leur nombre total à 16) ;
- La construction en première phase de deux stations hydrogènes sur les cinq envisagées à terme ; ces stations sont prévues sur les communes de Caen et Pont l'Evêque.

Les soldes d'exécution de l'exercice 2018 (y compris les restes à réaliser de l'investissement) sont repris dès le budget primitif, ce qui évite de voter un budget supplémentaire et ainsi favorise une lecture du budget 2019 dans sa globalité.

Le projet de budget 2019 s'élève à 4 177 987.61 €, dont 824 603.76 € en section de fonctionnement et 3 348 383.85 € en section d'investissement.

Le budget primitif est présenté en équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement par la reprise de l'excédent très élevé de l'exercice 2018. Cette situation est autorisée par la réglementation comptable.

Budget primitif principal	
Recettes de fonctionnement	829 603.76 €
Dépenses de fonctionnement	829 603.76 €
TOTAL	0.00 €

Recettes d'investissement	3 348 383.85 €
Dépenses d'investissement	1 071 400.00 €
TOTAL	+ 2 276 983.85 €

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Administration-Finances » en date du 12 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical de voter le budget annexe « MD » 2019, comme présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget annexe « MD » 2019 ; ce budget se présente à l'équilibre en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

SDEC ÉNERGIE
Jacques LELANDAIS



Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019 « MOBILITE DURABLE »



Présenté par le Président, A Saint-Contest, le 4 avril 2019, Jacques LELANDAIS	Représentants	199			
	Représentants en exercice	199			
	Représentants présents	116			
	Pouvoirs	9			
	Votants	125			
	VOTES :				
Contre :	0	Pour :	125	Abstention :	0

Date de convocation : 29 mars 2019

Délibéré par le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président, à Saint-Contest (Salle Normandie de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie), le 4 avril 2019,

Etaient présents les représentants du Comité Syndical :

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
ALPHONSE	Didier	X	CAPOEN	Philippe	X
ANDRE	Jacqueline	X	CARDON	Vincent	
ANNE	Christian		CARILLET	Sylvie	X
AOUN	Antoine		CAUVIN	Rémi	X
ARDILLON	Bruno		CHANTHAPANYA	Sengded	
ARTISON	Alain	X	CHESNEL	Claude	
AUBERT	Jean-Marie		CLAISSE	Nicolas	
AUBIN	Pierre		COLLIN	Anne	
AUBRY	Laurent		COLOMBEL	Michel	
AUVRAY	Philippe	X	COMPAGNON	Rémy	X
BAIL	Romain		COUDERT	Pierre	X
BARILLON	Brigitte	X	COUESPEL	Pierre	X
BARTEAU	Jean-Jacques	X	COUSIN	Pierre	X
BAUCHET	Roland	X	DANOIS	Jean-Louis	X
BAUMGARTEN	Christophe		DAUNOU	Jean-Paul	X
BAZIN	Hervé	X	DAVY	Olivier	
BEDIOT	Joël	X	DE GOUVILLE	Xavier	X
BELLANGER	Joël	X	DE KONINCK	Thierry	X
BENOIST	Claude	X	DE MENEVAL	Christian	X
BENOIT	Dominique	X	de SOUSA	Manuel	
BERARD	Gilles	X	DE WINTER	Damien	X
BIHET	Franck		DELALANDE	Hubert	X
BIZET	Michel	X	DENIS	Eric	
BIZET	Guy		DENOYELLE	Jacques	X
BLANCHETIERE	Marcel		DES HAYS DE GASSART	Michel	X
BLANDIN	Erick		DESMOTTES	Nicole	
BLANVILLAIN	Claude	X	DESQUESNE	Joseph	X
BLIN	François	X	DETERVILLE	Gilles	
BOCHER	Joël		DOSSEUR	Xavier	X
BODIN	Eric		DUFOUR	Mireille	X
BOUGAULT	Rémi	X	DUPONT	Ambroise	
BOUILLON	Jean-Pierre	X	DUPRE	Bernard	
BOUJRAD	Aberrahman		DUVET	Christian	
BOURDON	Alain	X	ERNATUS	Jean	X
BOURGEOT	Gilles	X	FIEFFÉ	Patricia	X
BOUTILLIER	Erwan	X	FOUCAULT	Patrick	X
BRUNEL	Alain	X	FRANCOISE	Daniel	



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019 « MOBILITE DURABLE »

NOM	Prénom	Présent	NOM	Prénom	Présent
FREYMUTH	Emilie		LETRESOR	Maurice	X
FURDYNA	Hubert	X	LHOTELLIER	Mickaël	
GABRIEL	Christian	X	LIARD	Alain	X
GADOIS	Christian		LOUVEL	Jean	
GASNIER	Bernard	X	LUET	Jean-Pierre	
GAUQUELIN	Yves		MADOUASSE	Denis	X
GERMAIN	Patrice	X	MANACH	Gérard	
GIRARD	Henri	X	MARIE	Gérard	X
GLASSON	Claude		MARIE	Joël	X
GOBERT	Eric		MARIE	Alain	
GODARD	Jacky	X	MARTIN	Patrice	
GODIER	Edith	X	MARTIN	Claude	X
GOHIER	Armand	X	MATA	Laurent	
GOURNEY-LECONTE	Catherine	X	MAUGER	Gilbert	X
GRAVELEINE	Sylvain		MAUPETIT	Jean-Philippe	
GUELLE	Jean-Denis		MAURY	Richard	X
GUENNOC	Jean-Yves	X	MECHE	Patrice	
GUERIN	Daniel	X	MICHEL	Robert	X
GUEROULT	Eric	X	MILLE	Jackie	
GUILLEMOT	Jean-François	X	MOISSON	Jean-François	
GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X	MONTAGNE	Jean-Paul	
GUILLOUARD	Jean-Luc	X	MOTTAIS	Jean-Luc	
HEURTIN	Jean-Yves	X	MULLER	Lionel	X
HITIER	Bruno		PARDILLOS	Franck	
HUET	Roger		PAYSANT	Alain	X
HUGUET	Jean		PHILIPPE	Jean-Marc	X
JAMES-BRASSET	Pierre	X	PICHON	Alain	X
JEAN	Roger	X	PICOT	Claude	X
JEANNENEZ	Patrick		PIMONT	Pascal	
JOYAU	Nicolas	X	PLATON	Claude	
LAFORGE	Philippe		PLUMAT	Stéphane	
LAFOSSE	Jean-Marc	X	POISSON	Cédric	
LAGALLE	Philippe	X	POTTIER	Marc	
LAMOTTE	Gérard	X	POULAIN	Gérard	X
LAVENIER	Pascal		POURNY	Pascal	X
LE CARPENTIER	Jacques	X	QUILLET	Jean-Pierre	
LE FOLL	Alain	X	RAFFRAY	Gilbert	
LE MESLE	Michel		RENAUD	Michel	X
LE TIEC	Dominique	X	RENOUF	Thierry	
LEBEGUE	Jean	X	RENVOISE	Bruno	X
LEBOURGEOIS	Michel	X	REJET	Alain	
LEBOURGEOIS	André	X	RIBOT	Jean-Louis	X
LEBOURGEOIS	Jacques	X	RICCI	Serge	
LECERF	Marc		ROCHA	Guillaume	
LECHEVALIER	Jean-Louis	X	RODON	Daniel	X
LECLERE	Philippe		ROUSSEL	Pierre	
LECONTE	Jean-Claude	X	ROYER	Jacques	X
LEFORT	Didier	X	RUAUX	Jean-Claude	X
LEFRANCOIS	Jean	X	SAINT LO	Patrick	X
LEJEUNE	Bernard	X	SERARD	Pascal	
LELAIZANT	Bernard		TALBOT	Jacques	
LELANDAIS	Jacques	X	TARGAT	Dany	
LEMAIRE	Jean-Paul	X	THEVENIAUD	Alain	X
LEMENOREL	Claude	X	THOMAS	Rodolphe	
LEMOINE	Michel	X	THOMAS	Christine	X
LEPAULMIER	Jean	X	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
LEREVEREND	Benoit	X	TOUCHARD	Philippe	
LEROY	Eric	X	TOUGARD	Serge	X



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019 « MOBILITE DURABLE »

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

Handwritten signatures in blue ink, including names such as Mejeu, Lemaire, and others, arranged in a grid-like pattern.



BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2019

« MOBILITE DURABLE »

Les représentants du Comité Syndical (suite) :

[Handwritten signatures in blue ink, including names like B. Guesnier and Bouteiller]

2019-02/CS/DB-20



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : AIDES ET CONTRIBUTIONS FINANCIERES 2019

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	X
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAU	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAU	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-20

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOG	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	X
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-20

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYEAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYEAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYEAUX	TOUGARD	Serge	X
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYEAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Joël BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	114	9	123

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical de délibérer sur les modalités d'aides financières et contributions pour l'année 2019.

Elles sont établies, à la fois dans le cadre du projet stratégique du syndicat, des conclusions du DOB, actées par délibération du Comité syndical en date du 28 février 2019, et de la mise en œuvre du premier Programme Pluriannuel d'Investissement déclinant les objectifs inscrits au schéma directeur des investissements.

Elles traduisent, l'effort du Syndicat dans un contexte budgétaire contraint, à soutenir l'investissement des communes sur les réseaux d'énergie et son accompagnement en faveur du développement de la transition énergétique.

Elles ont été transmises aux membres du Comité Syndical, préalablement à la réunion – annexe E de la note de présentation, jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** les aides financières et contributions 2019, telles que détaillées en séance ;
- **ACTE** la durée d'application de ces aides et contributions à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur l'année 2020 ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ÉNERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire : **09 AVR. 2019**
- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-21



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : BAREME DES EXTENSIONS DE RESEAUX ELECTRIQUES

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-21

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROUSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-21

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�i BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	111	9	120

Monsieur le Président rappelle qu'en sa qualité d'autorité organisatrice des missions de service public d'électricité, le SDEC ÉNERGIE est appelé à être maître d'ouvrage de travaux pour le développement du réseau.

Les méthodes de calcul, utilisées par le SDEC ENERGIE, pour établir les barèmes pour la facturation des opérations de raccordement dont il assure la maîtrise d'ouvrage, ont été notifiées à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

Conformément à l'article L. 342-10 du code de l'énergie et, n'ayant pas fait l'objet d'une opposition de la CRE dans un délai de trois mois à compter de leur notification, le dernier barème est entré en vigueur le 23 février 2017.

N'ayant pas subi d'évolution de prix depuis plus de 2 ans, il convient de mettre à jour le barème de facturation qui sera appliqué par le SDEC ÉNERGIE aux opérations de raccordement réalisées sous sa maîtrise d'ouvrage.

Ce nouveau barème de facturation pourra être ajusté par le Bureau syndical, pour tenir compte d'une modification tarifaire nationale ou de toute autre évolution technique, administrative ou financière.

Il a été transmis aux membres du Comité Syndical, préalablement à la réunion – annexe F de la note de présentation, jointe à la convocation.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** le barème pour la facturation des opérations de raccordement des réseaux électriques, applicable après notification à la Commission de Régulation de l'Énergie prévue mi-avril et sans observation de sa part dans un délai de trois mois (joint en annexe) ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ENERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de Justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-22



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : ECLAIRAGE PUBLIC : FORFAITS ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L'EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L'EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L'EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L'EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L'EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-22

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-22

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE EP*	REPRESENTANTS COMPETENCE EP EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	111	9	120

* Eclairage Public

Le SDEC ÉNERGIE propose, aux collectivités (communes ou groupement de communes) qui lui en font la demande, d'exercer la compétence liée à l'éclairage public. Cette compétence à la carte est librement choisie par la collectivité et s'exerce suivant des conditions techniques, administratives et financières adoptées par le Comité Syndical.

En contrepartie de la compétence exercée, le SDEC ÉNERGIE doit équilibrer financièrement l'exercice de celle-ci, en laissant à la charge des adhérents, sous la forme de contributions budgétaires, le coût résiduel des prestations et des travaux, déduction faite des financements extérieurs perçus par le syndicat.

L'actualisation pour 2019 des conditions administratives, financières et techniques de la compétence « Eclairage Public » porte essentiellement sur :

- l'introduction des équipements de vidéo-protection, de panneaux à messages variables et de sonorisation ;
- l'ajout d'un article 16 relatif au test mécanique des mâts ;
- la modification de l'article 19 « Rapport annuel d'exploitation » par lequel le SDEC ÉNERGIE rend compte, annuellement à chaque collectivité membre, de sa mission à travers un rapport annuel d'exploitation. Le contenu de ce rapport est complété comme suit :
 - indication du taux de panne annuel en remplacement du compte-rendu des interventions réalisées ;
 - rajout du nombre de DT, DICT, DT-DICT conjointes et ATU traités dans l'année.
- la mise à jour des aides et contributions financières et de leurs conditions générales ainsi que les forfaits ont été supprimés dans ce document. Il est fait référence à la délibération du Comité syndical du SDEC ÉNERGIE traitant ces aspects.

Ces conditions ont été transmises aux représentants du Comité Syndical, préalablement à la réunion - annexe G de la note de présentation, jointe à la convocation.

- Forfaits, prestations optionnelles 2018

Les forfaits annuels et prestations optionnelles proposés sont inférieurs à l'augmentation des indices des marchés publics qui est de 2,1 %. Pour l'ensemble du parc, soit plus de 94 000 foyers, l'augmentation moyenne est de 0,78%.

A noter que le forfait « foyer avec ballon fluorescent » augmente plus vite à 6.45% pour inciter au remplacement de ces dernières sources qui ne se fabriquent plus.

En ne tenant pas compte de ce forfait, l'augmentation moyenne du reste des forfaits qui représentent plus de 97 % des foyers, est seulement de 0.65%.

- Forfaits annuels :

	2018	2019
Foyer de faible puissance (< 40 watts)	17,00	17,10
Foyer équipé de leds quel que soit la puissance	25,00	25,15
Foyer avec ballon fluorescent	31,00	33,00
Foyer à lampes sodium, iodure et autres sources	31,00	31,20
Foyer spécifique (hauteur > 18 m et lampe >= 1000W)	41,00	41,25

2019-02/CS/DB-22

- Prestations Optionnelles :

Les prestations optionnelles sont également augmentées de 0,78%.

		2018	2019
Visite au sol supplémentaire : par foyer et par visite au sol		0,60	0,60
Nettoyage supplémentaire : par foyer		12,00	12,10
Changement heures de fonctionnement	(hors visite annuelle) 1ère armoire	55,00	55,45
	armoires suivantes	8,00	8,10
Télésurveillance du périphérique		150,00	151,20
Vérification technique, pose, dépose et stockage d'installations d'illumination festive comprenant le dépannage éventuel.	Motif avec armature posé sur mât, poteau ou façade sur dispositif d'accrochage existant ou à réaliser	60,00	60,50
	Motif en traversée de rue ou en portée entre supports quelle que soit la nature des supports et quelle que soit la longueur de la portée, y compris le câble de soutien et sur dispositif d'accrochage existant ou à réaliser	148,00	149,15
	Motif ou guirlande d'illumination dans un arbre, quelle que soit la longueur de la guirlande	104,00	104,80
	Guirlande d'illumination ou rideau lumineux en linéaire sur façade, par tronçon de 10 mètres	90,00	90,70

- 100 % lumière :

L'appel de fonds dans le cadre du 100% lumière reste inchangé et les valeurs du 100 % lumière restent identiques, à savoir :

- Villes A : 15 € net par foyer donnant droit à 22,50 € TTC de travaux (aide de 20%) ;
- Communes B1 : 10 € net par foyer donnant droit à 16,00 € TTC de travaux (aide de 25%) ;
- Communes B2 & C : 10 € net par foyer donnant droit à 18,46 € TTC de travaux (aide de 35%).

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Travaux » en date du 13 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'adopter les conditions techniques, administratives et financières et les contributions ainsi présentées.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les contributions pour 2019 correspondantes à la compétence « Eclairage Public », telles que proposées ;
- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2019 (jointes en annexes) ;
- **ACTE** la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-23



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : SIGNALISATION LUMINEUSE : FORFAITS ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence SL
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence SL
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence SL
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence SL
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence SL
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE SL*	REPRESENTANTS COMPETENCE SL EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	100	100	64	6	70

* Signalisation Lumineuse, en noir dans la liste des présents ci-dessus.

Le SDEC ÉNERGIE propose, aux collectivités (communes ou groupement de communes) qui lui en font la demande, d'exercer la compétence liée à l'éclairage public. Cette compétence à la carte est librement choisie par la collectivité et s'exerce suivant des conditions techniques, administratives et financières adoptées par le Comité Syndical.

En contrepartie de la compétence exercée, le SDEC ÉNERGIE doit équilibrer financièrement l'exercice de celle-ci, en laissant à la charge des adhérents, sous la forme de contributions budgétaires, le coût résiduel des prestations et des travaux, déduction faite des financements extérieurs perçus par le syndicat.

L'actualisation pour 2019 des conditions administratives, financières et techniques de la compétence « Signalisation Lumineuse » porte essentiellement sur :

- l'ajout d'un article 14 sur les avis techniques et sur les projets ;
- la modification de l'article 16 « Rapport annuel d'exploitation » par lequel le SDEC ÉNERGIE rend compte, annuellement à chaque collectivité membre, de sa mission à travers un rapport annuel d'exploitation. Le contenu de ce rapport est complété comme suit :
 - Indication du taux de panne annuel en remplacement du compte-rendu des interventions ;
 - le rajout du nombre de DT, DICT, DT-DICT conjointes et ATU traitées dans l'année ;
 - la liste des travaux réalisés plutôt que d'un bilan annuel.
- la mise à jour des aides et contributions financières et de leurs conditions générales, ainsi que les forfaits, ont été supprimés dans ce document. Il est fait référence à la délibération du Comité syndical du SDEC ÉNERGIE traitant ces aspects.

Ces conditions ont été transmises aux représentants du Comité Syndical, préalablement à la réunion – annexe H de la note de présentation, jointe à la convocation.

Les forfaits annuels et prestations optionnelles proposés sont inférieurs à l'augmentation des indices des marchés publics qui est de 2,1 %. Pour l'ensemble du parc, soit 90 carrefours à feux, l'augmentation moyenne est de 0,78 %.

Pour rappel, quand le carrefour à feux est équipé tout leds, les forfaits sont minorés de 5%, excepté pour celui de l'armoire.

- Forfaits annuels – carrefour non équipé tout leds :

	2018	2019
Feu principal	98,30	99,10
Répétiteur trafic, signal piéton complémentaire ou isolé, poteau ou potelet	48,10	48,50
Potence	105,30	106,10
Armoire	190,60	192,10

- Forfaits annuels – carrefour équipé tout leds :

	2018	2019
Feu principal	93,40	94,15
Répétiteur trafic, signal piéton complémentaire ou isolé, poteau ou potelet	45,75	46,10
Potence	100,00	100,80
Armoire	190,60	192,10

- Prestations Optionnelles :

Télésurveillance des installations	2018 451,35	2019 454,90
------------------------------------	----------------	----------------

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Travaux » en date du 13 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'adopter les conditions techniques, administratives et financières et les contributions ainsi présentées.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTER** les contributions pour 2019 correspondantes à la compétence « Signalisation Lumineuse », telles que proposées ;
- **ADOPTER** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2019 (jointes en annexes) ;
- **ACTER** la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette même thématique ;
- **CHARGER** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

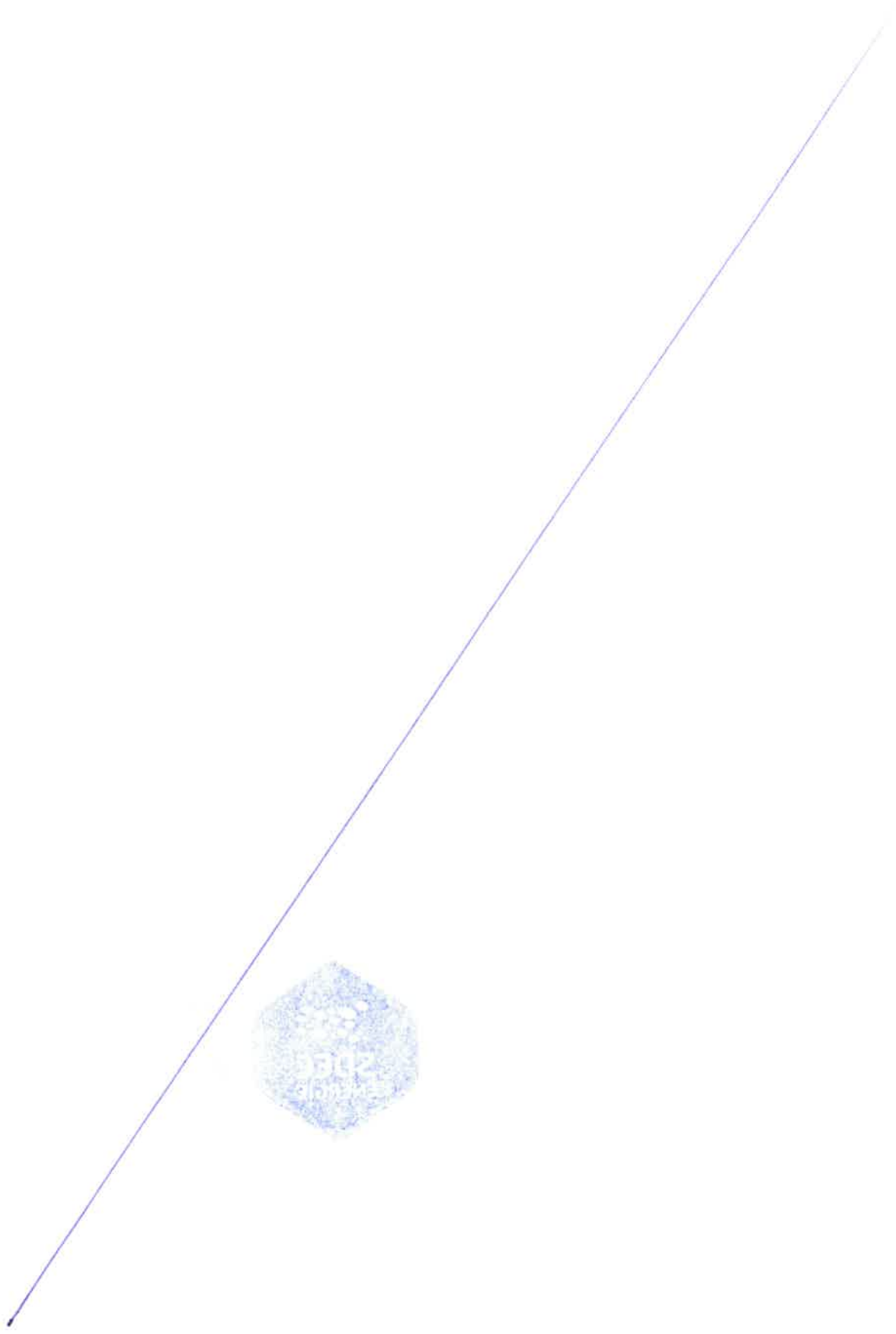


SDEC
ÉNERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



2019-02/CS/DB-24



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES : TARIFICATION ET CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES 2019

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		COMPETENCE IRVE (Bornes)
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		COMPETENCE IRVE (Bornes)
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-24

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		COMPETENCE IRVE (Bornes)
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		COMPETENCE IRVE (Bomes)
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-24

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		COMPETENCE IRVE (Bornes)
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE IRVE*	REPRESENTANTS COMPETENCE IRVE EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	189	189	104	8	112

* Infrastructures de Recharge pour V hicules Electriques, en noir dans la liste des pr sents ci-dessus.

Le SDEC ÉNERGIE propose, aux communes qui lui en font la demande, d'exercer la compétence liée aux infrastructures de charge pour véhicules électriques.

Cette compétence à la carte est librement choisie par la collectivité et s'exerce suivant des conditions techniques, administratives et financières adoptées par le Comité Syndical.

L'actualisation pour 2019 des conditions administratives, financières et techniques de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » porte essentiellement sur les annexes :

- Le dépannage et la réparation : ajout d'un niveau d'intervention (en moins d'1 heure) ;
- La mise à jour des moyens d'accès aux infrastructures de recharge : fin du SVI, nouvel applicatif de paiement en ligne ;
- La suppression des annexes (aides et forfait) : référence directe au guide des aides et contributions financières en cours ;
- Le coût de la recharge : précision du TTC ;
- Les conditions d'utilisation du service : suppression de la disposition de remboursement du solde suite au décès ;
- La précision sur le principe de tarification- notion de puissance moyenne sur la durée de la charge ;
- L'ajout d'un article sur le dispositif de médiation, rendu obligatoire par la législation

Ces conditions ont été transmises aux représentants du Comité Syndical, préalablement à la réunion – annexe I de la note de présentation, jointe à la convocation.

Pour tenir compte des exigences budgétaires applicables aux services publics industriels et commerciaux, il est dorénavant précisé que le coût à la minute s'entend Toutes Taxes Comprises (TTC).

Ouverture d'un compte Mobisdec	
par badge	10 € TTC
Paliers de puissance (P)	Coût à la minute TTC
1 kVA < Puissance ≤ 4 kVA	1 cts €
4 kVA < Puissance ≤ 8 kVA	2 cts €
8 kVA < Puissance ≤ 15 kVA	4 cts €
15 kVA < Puissance ≤ 30 kVA	6 cts €
30 kVA < Puissance ≤ 55 kVA	20 cts €
Puissance > 55 kVA	30 cts €
Majoration pour immobilisation du service	10 cts €

Vu les avis favorables respectifs de la commission « Energie » en date du 11 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Comité Syndical d'adopter les conditions techniques, administratives et financières et les contributions ainsi présentées.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les contributions pour 2019 correspondantes à la compétence «Infrastructures de charge pour véhicules électriques», telles que proposées ;
- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de cette compétence pour l'année 2019 et les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) associées (jointes en annexes) ;

- **ACTE** la durée d'application de ces contributions et conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette même thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

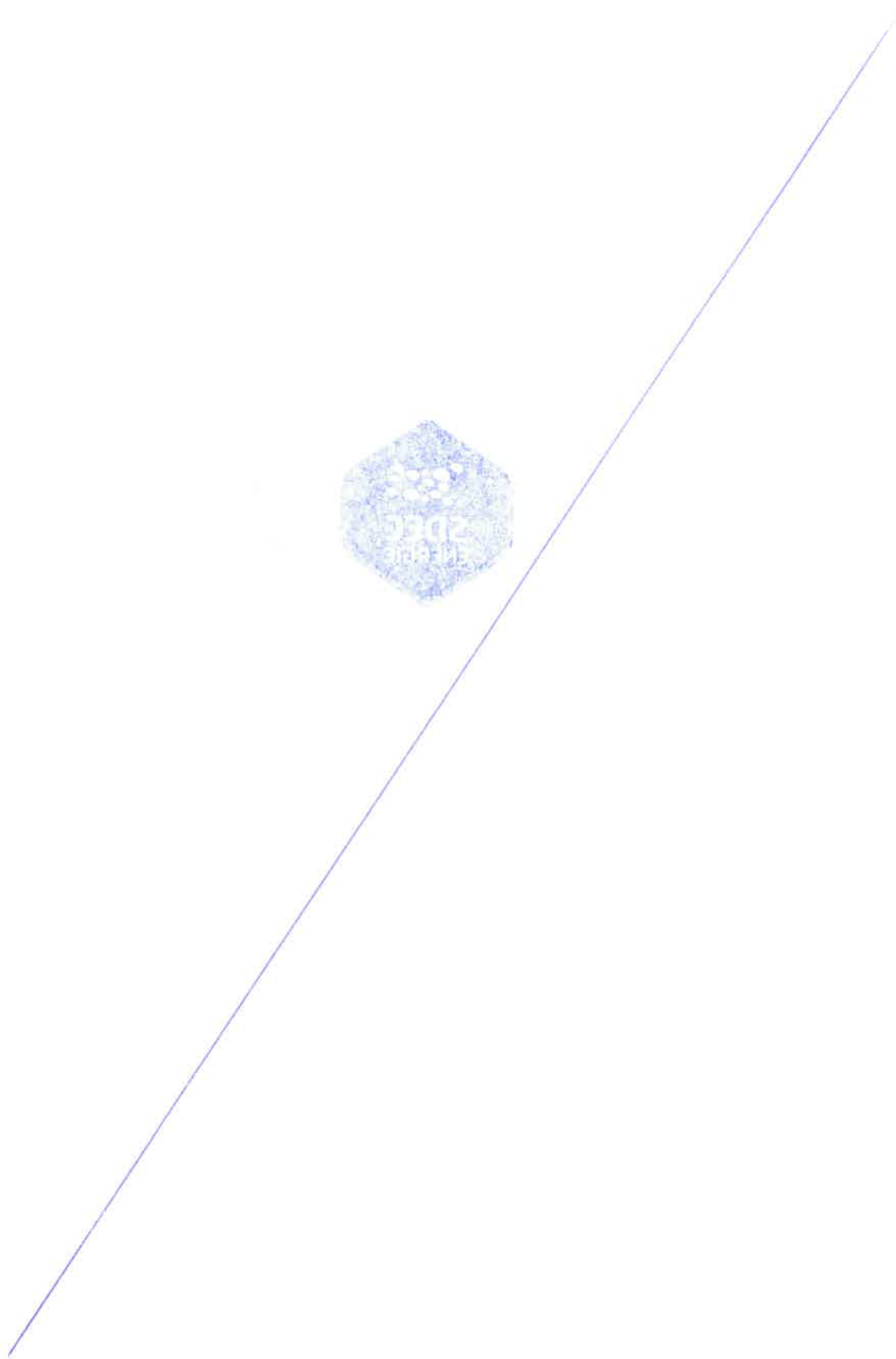


Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **09 AVR. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **09 AVR. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.





**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : ENERGIES RENOUVELABLES : CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence ENR
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence ENR
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence ENR
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence ENR
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY - CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY - CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence ENR
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge	
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAUX	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Cédric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
3	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
4	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE ENR*	REPRESENTANTS COMPETENCE ENR EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	79	79	55	4	59

* Energies Renouvelables, en noir dans la liste des présents ci-dessus.

Les statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables depuis le 1^{er} janvier 2017, confortent le rôle du syndicat dans l'accompagnement des collectivités dans leur démarche de transition énergétique, notamment, avec la compétence optionnelle « Energies renouvelables ».

Celle-ci autorise le SDEC ÉNERGIE à aménager et exploiter toutes installations de production d'électricité ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables comme le solaire, la biomasse, l'éolien, la géothermie ou encore l'hydraulique. La particularité de cette compétence réside dans la possibilité laissée aux membres de choisir quelles sont les énergies renouvelables concernées par le transfert.

Les conditions techniques, administratives et financières détaillent l'étendue des missions du syndicat et les modalités pratiques qui régissent l'exercice de ladite compétence. Elles doivent être acceptées, sans réserve, par la collectivité qui souhaite transférer sa compétence au syndicat.

Ces dernières, précédemment validées par le Bureau Syndical du 2 décembre 2016, nécessite une actualisation pour 2019, permettant :

- Une réécriture des domaines d'actions : Production d'électricité / Production de chaleur / Production de biogaz ;
- La simplification de la procédure de transfert : proposition de supprimer la référence au type d'énergie renouvelable dans la délibération de transfert de compétence.

Vu, les avis favorables respectifs de la commission «Energie» en date du 11 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces conditions d'exercice de la compétence « Energies renouvelables ».

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Energies renouvelables » (jointes en annexe) ;
- **ACTE** la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical sur cette même thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ENERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-26



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

Objet : RESEAUX PUBLICS DE CHALEUR ET/OU DE FROID : CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

L'an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L'EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L'EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L'EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L'EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L'EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY -CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY -CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOG	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY -CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoit	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REVET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS
		NOM	PRENOM	
178	ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre	
179	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X
180	LISIEUX - MOYAU	RUAUX	Jean-Claude	X
181	AUNAY - BENY -CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X
182	CAEN AGGLO	SERARD	Pascal	
183	CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques	
184	LISIEUX - MOYAU	TARGAT	Dany	
185	CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X
186	CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe	
187	VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X
188	CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	G�rard	
189	CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe	
190	LISIEUX - MOYAU	TOUGARD	Serge	
191	LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X
192	AUNAY - BENY -CAUMONT	TOUYON	Henri	
193	CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X
194	LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X
195	CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X
196	CAEN AGGLO	VIEL	Philippe	
197	CU CAEN LA MER	VREL	Denis	
198	CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X
199	CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia	

Pouvoirs :

	Repr�sentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Repr�sentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Claude GLASSON	LISIEUX-MOYAU	Bernard LEJEUNE	SUISSE NORMANDE
2	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
3	Guy BIZET	SUISSE NORMANDE	Philippe LAGALLE	SUISSE NORMANDE
4	C�dric POISSON	BALLEROY-LITTRY- VILLERS	Alain LIARD	SUISSE NORMANDE
5	Jean-Pierre QUILLET	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON	Jacques ROYER	ST PIERRE/DIVES- MEZIDON
6	Roger HUET	CU CAEN LA MER	Jo�l BELLANGER	CU CAEN LA MER
7	Yves GAUQUELIN	CREULLY-DOUVRES	Hubert DELALANDE	CREULLY-DOUVRES
8	Pascal SERARD	CAEN AGGLO	Roger JEAN	CU CAEN LA MER
9	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secr taire de s ance : M. Alain LIARD, repr sentant de la commission locale d' nergie de la SUISSE-NORMANDE a  t  nomm  secr taire de s ance.

	REPRESENTANTS	REPRESENTANTS EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	199	199	111	9	120

Les statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables depuis le 1^{er} janvier 2017, confortent le rôle du syndicat dans l'accompagnement des collectivités dans leur démarche de transition énergétique, notamment, avec la compétence optionnelle « Réseaux publics de chaleur ou de froid ».

Celle-ci autorise le SDEC ÉNERGIE à aménager et exploiter toutes installations de production avec vente de chaleur ou de froid à des tiers.

Les conditions techniques, administratives et financières détaillent l'étendue des missions du syndicat et les modalités pratiques qui régissent l'exercice de ladite compétence. Elles doivent être acceptées, sans réserve, par la collectivité qui souhaite transférer sa compétence au syndicat.

Ces dernières, précédemment validées par le Bureau Syndical du 2 décembre 2016, nécessite une actualisation pour 2019, permettant de préciser la durée d'amortissement des biens constituant les réseaux de chaleur (30 ans), en concordance avec la délibération du Comité syndical du 13 décembre 2018.

Vu, les avis favorables respectifs de la commission «Energie» en date du 11 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces conditions d'exercice de la compétence « Réseaux publics de chaleur ou de froid ».

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Réseaux publics de chaleur ou de froid » (jointes en annexe) ;
- **ACTE** la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur cette thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

2019-02/CS/DB-27



**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 4 AVRIL 2019**

Extrait du registre des délibérations

**Objet : CONTRIBUTION A LA TRANSITION ENERGETIQUE : CONDITIONS TECHNIQUES, FINANCIERES
ET ADMINISTRATIVES**

L’an deux mille dix-neuf, le 4 avril, le Comité du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 29 mars 2019, s’est réuni, dans la salle Normandie de la CCI Caen Normandie de Saint-Contest, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants :

	COMMISSIONS LOCALES D’ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE	REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence CTE
		NOM	PRENOM	
1	CAEN SUD	ALPHONSE	Didier	
2	CREULLY-DOUVRES	ANDRE	Jacqueline	X
3	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ANNE	Christian	
4	CU CAEN LA MER	AOUN	Antoine	
5	PONT L’EVEQUE	ARDILLON	Bruno	
6	CU CAEN LA MER	ARTISON	Alain	X
7	PONT L’EVEQUE	AUBERT	Jean-Marie	
8	PONT L’EVEQUE	AUBIN	Pierre	
9	ISIGNY - TREVIERES	AUBRY	Laurent	
10	CAEN EST	AUVRAY	Philippe	X
11	CU CAEN LA MER	BAIL	Romain	
12	CU CAEN LA MER	BARILLON	Brigitte	X
13	CU CAEN LA MER	BARTEAU	Jean-Jacques	X
14	LIVAROT - ORBEC	BAUCHET	Roland	X
15	CU CAEN LA MER	BAUMGARTEN	Christophe	
16	VASSY - VIRE - ST SEVER	BAZIN	Hervé	X
17	CREULLY - DOUVRES	BEDIOT	Joël	X
18	CU CAEN LA MER	BELLANGER	Joël	X
19	PONT L’EVEQUE	BENOIST	Claude	X
20	FALAISE	BENOIT	Dominique	X
21	CAEN SUD	BERARD	Gilles	X
22	CU CAEN LA MER	BIHET	Franck	
23	CAEN EST	BIZET	Michel	X
24	SUISSE NORMANDE	BIZET	Guy	
25	PONT L’EVEQUE	BLANCHETIERE	Marcel	
26	CU CAEN LA MER	BLANDIN	Erick	
27	LIVAROT - ORBEC	BLANVILLAIN	Claude	X
28	LIVAROT - ORBEC	BLIN	François	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence CTE
		NOM	PRENOM	
29	CU CAEN LA MER	BOCHER	Joël	
30	CU CAEN LA MER	BODIN	Eric	
31	ISIGNY - TREVIERES	BOUGAULT	Rémi	X
32	CU CAEN LA MER	BOUILLON	Jean-Pierre	X
33	CAEN SUD	BOUJRAD	Aberrahman	
34	CU CAEN LA MER	BOURDON	Alain	X
35	LISIEUX - MOYAUX	BOURGEOT	Gilles	X
36	FALAISE	BOUTILLIER	Erwan	X
37	CU CAEN LA MER	BRUNEL	Alain	X
38	CU CAEN LA MER	CAPOEN	Philippe	X
39	CU CAEN LA MER	CARDON	Vincent	
40	LISIEUX - MOYAUX	CARILLET	Sylvie	X
41	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CAUVIN	Rémi	X
42	CU CAEN LA MER	CHANTHAPANYA	Sengded	
43	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	CHESNEL	Claude	
44	CAEN OUEST	CLAISSE	Nicolas	
45	CU CAEN LA MER	COLLIN	Anne	
46	CU CAEN LA MER	COLOMBEL	Michel	
47	CU CAEN LA MER	COMPAGNON	Rémy	X
48	PONT L'EVEQUE	COUDERT	Pierre	X
49	CU CAEN LA MER	COUESPEL	Pierre	X
50	CU CAEN LA MER	COUSIN	Pierre	X
51	CU CAEN LA MER	DANOIS	Jean-Louis	X
52	CU CAEN LA MER	DAUNOU	Jean-Paul	X
53	CAEN OUEST	DAVY	Olivier	
54	CAEN AGGLO	DE GOUVILLE	Xavier	X
55	PONT L'EVEQUE	DE KONINCK	Thierry	X
56	LIVAROT - ORBEC	DE MENEVAL	Christian	X
57	CU CAEN LA MER	de SOUSA	Manuel	
58	CU CAEN LA MER	DE WINTER	Damien	
59	CREULLY - DOUVRES	DELALANDE	Hubert	X
60	CU CAEN LA MER	DENIS	Eric	
61	CAEN OUEST	DENOYELLE	Jacques	X
62	PONT L'EVEQUE	DES HAYS DE GASSART	Michel	X
63	VASSY - VIRE - ST SEVER	DESMOTTES	Nicole	
64	AUNAY - BENY - CAUMONT	DESQUESNE	Joseph	X
65	CU CAEN LA MER	DETERVILLE	Gilles	
66	CU CAEN LA MER	DOSSEUR	Xavier	X
67	ISIGNY - TREVIERES	DUFOUR	Mireille	X
68	CAMBREMER - DOZULE	DUPONT	Ambroise	
69	PONT L'EVEQUE	DUPRE	Bernard	
70	BAYEUX	DUVET	Christian	
71	SUISSE NORMANDE	ERNATUS	Jean	X
72	CAEN SUD	FIEFFÉ	Patricia	X
73	FALAISE	FOUCAULT	Patrick	X
74	CU CAEN LA MER	FRANCOISE	Daniel	
75	CU CAEN LA MER	FREYMUTH	Emilie	
76	BALLEROY - LITTRY VILLERS	FURDYNA	Hubert	X
77	AUNAY - BENY - CAUMONT	GABRIEL	Christian	X

2019-02/CS/DB-27

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence CTE
		NOM	PRENOM	
78	CU CAEN LA MER	GADOIS	Christian	
79	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	GASNIER	Bernard	X
80	CREULLY-DOUVRES	GAUQUELIN	Yves	
81	CAMBREMER - DOZULE	GERMAIN	Patrice	X
82	CAEN OUEST	GIRARD	Henri	X
83	LISIEUX - MOYAUX	GLASSON	Claude	
84	CU CAEN LA MER	GOBERT	Eric	
85	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	GODARD	Jacky	X
86	CAEN OUEST	GODIER	Edith	X
87	CAMBREMER - DOZULE	GOHIER	Armand	X
88	VASSY - VIRE - ST SEVER	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
89	CAEN EST	GRAVELEINE	Sylvain	
90	BAYEUX	GUELLE	Jean-Denis	
91	CU CAEN LA MER	GUENNOC	Jean-Yves	X
92	CU CAEN LA MER	GUERIN	Daniel	X
93	CU CAEN LA MER	GUEROULT	Eric	X
94	FALAISE	GUILLEMOT	Jean-François	X
95	LISIEUX - MOYAUX	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	X
96	CREULLY - DOUVRES	GUILLOUARD	Jean-Luc	X
97	FALAISE	HEURTIN	Jean-Yves	
98	CU CAEN LA MER	HITIER	Bruno	
99	CU CAEN LA MER	HUET	Roger	
100	CU CAEN LA MER	HUGUET	Jean	
101	CU CAEN LA MER	JAMES-BRASSET	Pierre	X
102	CU CAEN LA MER	JEAN	Roger	X
103	CU CAEN LA MER	JEANNENEZ	Patrick	
104	CU CAEN LA MER	JOYAU	Nicolas	
105	CU CAEN LA MER	LAFORGE	Philippe	
106	AUNAY - BENY - CAUMONT	LAFOSSE	Jean-Marc	X
107	SUISSE NORMANDE	LAGALLE	Philippe	X
108	CAMBREMER - DOZULE	LAMOTTE	Gérard	X
109	CU CAEN LA MER	LAVENIER	Pascal	
110	CAEN AGGLO	LE CARPENTIER	Jacques	X
111	CAEN EST	LE FOLL	Alain	X
112	CAEN EST	LE MESLE	Michel	
113	FALAISE	LE TIEC	Dominique	X
114	CAMBREMER - DOZULE	LEBEGUE	Jean	X
115	CAEN SUD	LEBOURGEOIS	Michel	X
116	CU CAEN LA MER	LEBOURGEOIS	André	X
117	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	LEBOURGEOIS	Jacques	X
118	CU CAEN LA MER	LECERF	Marc	
119	CAEN OUEST	LECHEVALIER	Jean-Louis	X
120	BAYEUX	LECLERE	Philippe	
121	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	LECONTE	Jean-Claude	X
122	CAEN AGGLO	LEFORT	Didier	X
123	CREULLY - DOUVRES	LEFRANCOIS	Jean	X
124	SUISSE NORMANDE	LEJEUNE	Bernard	X
125	CU CAEN LA MER	LELAIZANT	Bernard	
126	CAEN AGGLO	LELANDAIS	Jacques	X
127	SUISSE NORMANDE	LEMAIRE	Jean-Paul	X

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence CTE
		NOM	PRENOM	
128	VASSY - VIRE - ST SEVER	LEMENOREL	Claude	X
129	CU CAEN LA MER	LEMOINE	Michel	X
130	BAYEUX	LEPAULMIER	Jean	X
131	CU CAEN LA MER	LEREVEREND	Benoît	X
132	FALAISE	LEROY	Eric	X
133	CU CAEN LA MER	LETRESOR	Maurice	X
134	CU CAEN LA MER	LHOTELLIER	Mickaël	
135	SUISSE NORMANDE	LIARD	Alain	X
136	CAEN AGGLO	LOUVEL	Jean	
137	CU CAEN LA MER	LUET	Jean-Pierre	
138	ISIGNY - TREVIERES	MADOUASSE	Denis	X
139	BAYEUX	MANACH	Gérard	
140	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	MARIE	Gérard	X
141	CREULLY - DOUVRES	MARIE	Joël	X
142	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	MARIE	Alain	
143	CAEN EST	MARTIN	Patrice	
144	CU CAEN LA MER	MARTIN	Claude	X
145	CU CAEN LA MER	MATA	Laurent	
146	BAYEUX	MAUGER	Gilbert	X
147	CU CAEN LA MER	MAUPETIT	Jean-Philippe	
148	CU CAEN LA MER	MAURY	Richard	X
149	SUISSE NORMANDE	MECHE	Patrice	
150	CU CAEN LA MER	MICHEL	Robert	X
151	VASSY - VIRE - ST SEVER	MILLE	Jackie	
152	CAMBREMER - DOZULE	MOISSON	Jean-François	
153	ISIGNY - TREVIERES	MONTAGNE	Jean-Paul	
154	CAEN SUD	MOTTAIS	Jean-Luc	
155	CAEN AGGLO	MULLER	Lionel	X
156	BAYEUX	PAYSANT	Alain	
157	CU CAEN LA MER	PARDILLOS	Franck	X
158	CAEN AGGLO	PHILIPPE	Jean-Marc	X
159	CU CAEN LA MER	PICHON	Alain	X
160	CU CAEN LA MER	PICOT	Claude	X
161	CU CAEN LA MER	PIMONT	Pascal	
162	AUNAY - BENY -CAUMONT	PLATON	Claude	
163	CU CAEN LA MER	PLUMAT	Stéphane	
164	BALLEROY - LITTRY - VILLERS	POISSON	Cédric	
165	CU CAEN LA MER	POTTIER	Marc	
166	PONT L'EVEQUE	POULAIN	Gérard	X
167	FALAISE	POURNY	Pascal	X
168	ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	QUILLET	Jean-Pierre	
169	BAYEUX	RAFFRAY	Gilbert	
170	AUNAY - BENY -CAUMONT	RENAUD	Michel	X
171	CU CAEN LA MER	RENOUF	Thierry	
172	CAEN EST	RENVOISE	Bruno	X
173	VASSY - VIRE - ST SEVER	REJET	Alain	
174	ISIGNY - TREVIERES	RIBOT	Jean-Louis	X
175	CU CAEN LA MER	RICCI	Serge	
176	CU CAEN LA MER	ROCHA	Guillaume	
177	CU CAEN LA MER	RODON	Daniel	X

2019-02/CS/DB-27

COMMISSIONS LOCALES D'ENERGIE COMMUNAUTE URBAINE		REPRESENTANTS		PRESENTS Compétence CTE
		NOM	PRENOM	
ISIGNY - TREVIERES	ROUSSEL	Pierre		
ST PIERRE SUR DIVES - MEZIDON	ROYER	Jacques	X	
LISIEUX - MOYAUX	RUAUX	Jean-Claude	X	
AUNAY - BENY - CAUMONT	SAINT LO	Patrick	X	
CAEN AGGLO	SERARD	Pascal		
CAMBREMER - DOZULE	TALBOT	Jacques		
LISIEUX - MOYAUX	TARGAT	Dany		
CU CAEN LA MER	THEVENIAUD	Alain	X	
CU CAEN LA MER	THOMAS	Rodolphe		
VASSY - VIRE - ST SEVER	THOMAS	Christine	X	
CU CAEN LA MER	THUILLIER-HAMEL	Gérard		
CU CAEN LA MER	TOUCHARD	Philippe		
LISIEUX - MOYAUX	TOUGARD	Serge		
LIVAROT - ORBEC	TOULIS	Norbert	X	
AUNAY - BENY - CAUMONT	TOUYON	Henri		
CAEN AGGLO	TRANCHIDO	Alain	X	
LIVAROT - ORBEC	VANDAMME	Marcel	X	
CU CAEN LA MER	VERON	Jean-Louis	X	
CAEN AGGLO	VIEL	Philippe		
CU CAEN LA MER	VREL	Denis		
CU CAEN LA MER	ZANOVELLO	Jacky	X	
CU CAEN LA MER	ZARAGOZA-NODET	Patricia		

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLE ou CULCM	Représentant recevant pouvoir	CLE ou CULCM
1	Michel LE MESLE	CAEN EST	Alain LE FOLL	CAEN EST
2	Pierre ROUSSEL	ISIGNY-TREVIERES	Denis MADOUASSE	ISIGNY-TREVIERES

Secrétaire de séance : M. Alain LIARD, représentant de la commission locale d'énergie de la SUISSE-NORMANDE a été nommé secrétaire de séance.

	REPRESENTANTS COMPETENCE CTE* PRESENTS	REPRESENTANTS COMPETENCE CTE EN EXERCICE	PRESENTS	POUVOIRS	TOTAL
NOMBRE DE SUFFRAGES	27	27	18	2	20

* Contribution à la Transition Énergétique, en noir dans la liste des présents ci-dessus.

Le Président rappelle que, conformément à l'article 3.2 de ses statuts, le syndicat exerce, depuis le 1^{er} janvier 2017, aux lieux et place des membres qui en font la demande, la compétence « contribution à la transition énergétique », en menant au profit de ces membres des actions dont le contenu est fixé par délibération du Comité syndical.

Conformément aux aides et contributions financières, adoptées, chaque année, par le Comité Syndical, le coût des actions réalisées par le SDEC ÉNERGIE sera financé par les deux parties.

La collectivité qui transfère sa compétence bénéficie également d'une dotation annuelle, pour le financement d'actions en faveur de la transition énergétique. Les actions éligibles au financement sont prioritairement celles préconisées dans le cadre des actions réalisées par le SDEC ÉNERGIE.

Les modalités de calcul de cette dotation annuelle, sont déterminées annuellement par le Comité Syndical.

Les conditions techniques, administratives et financières détaillent l'étendue des missions du syndicat et les modalités pratiques qui régissent l'exercice desdites compétences. Elles doivent être acceptées, sans réserve, par la collectivité qui souhaite transférer sa compétence au syndicat.

Ces dernières, précédemment validées par le Comité Syndical du 12 décembre 2017, nécessitent une actualisation, permettant :

- Une clarification du découpage entre la convention cadre prévu dans les statuts du SDEC ENERGIE, le programme d'actions cadre et les plans d'actions annuels ;
- Des règles plus précises quant au choix des actions que la collectivité doit arrêter : obligation de réaliser un CEP et au moins 1 action conduite par le syndicat dans chaque plan annuel;
- La modification des modalités de financement des actions : calage sur une année civile, pas de report possible ;
- La modification des modalités de versement de l'aide : en une seule fois en fin d'année.

Vu, les avis favorables respectifs de la commission «Energie» en date du 11 mars 2019 et du Bureau Syndical en date du 29 mars 2019, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces conditions d'exercice de la compétence «Energies renouvelables ».

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOpte** les conditions techniques, administratives et financières visant l'exercice de la compétence « Contribution à la Transition Énergétique » (jointes en annexe) ;
- **ACTE** la durée d'application de ces conditions techniques, administratives et financières à compter de la date de notification de la présente délibération, jusqu'à la notification de la prochaine délibération du Comité Syndical portant sur cette même thématique ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

SDEC
ENERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 09 AVR. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 09 AVR. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-01

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	16	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et M. Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	21	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Fourniture, mise en œuvre et maintenance d’un Système d’Information et d’Aide à la Décision - SIAD

Le Président expose qu’une consultation a été lancée concernant un marché pour l’acquisition, la mise en œuvre et la maintenance d’un outil d’aide à la décision pour assurer le pilotage des activités du SDEC ENERGIE nécessaires au suivi de son plan stratégique.

Le futur Système d’Information et d’Aide à la Décision (SIAD) du SDEC ENERGIE devra permettre de :

- Valoriser de manière performante toutes les données nécessaires au pilotage et au suivi du plan stratégique, ainsi qu’à la gestion des activités du quotidien ;
- Répondre aux besoins potentiels de tous les agents avec différents profils d’utilisateurs cibles ;
- Alimenter des services en ligne (Internet / Extranet) pour diffuser des données à destination des élus et des collectivités membres.

Il s’agit également d’accompagner le SDEC ENERGIE dans cette mise en place et de répondre à des besoins d’autonomie pour l’exploitation de l’application.

L’implémentation d’éventuelles évolutions est également comprise dans l’accord-cadre.

Les caractéristiques principales de cet accord-cadre mono-attributaire sont les suivantes :

- Procédure : dialogue compétitif conformément aux articles 25, 75 et 76 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;



2019-04/BS/DB-01

- Accord-cadre de fourniture à bons de commande sans minimum ni maximum d'une durée de 4 ans à compter de sa date de notification qui se divise en deux phases :
 1. Le déploiement de la solution : cette phase est d'une durée de 6 mois à compter de la notification ;
 2. L'exploitation de la solution : cette phase débute à compter de la date de validation de la phase de déploiement de la solution. Elle se termine à la fin de validité de l'accord cadre ;
- Allotissement et étendue du marché : aucune décomposition en lots.

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie dématérialisée au BOAMP et au JOUE le 5 juin 2018.

La publicité est parue le 8 juin 2018 au JOUE (n°2018/S 108-246216) et au BOAMP (n°18-70289), ainsi que sur le site Internet du SDEC ENERGIE et sur le profil acheteur du SDEC ENERGIE www.uamc14.org/sieecalvados, sur lesquels les candidats pouvaient télécharger le dossier de consultation.

26 sociétés ont téléchargé le dossier de consultation, et 5 ont remis une offre : NEXT DECISION, ORANGE APPLICATIONS FOR BUSINESS, ECONOCOM OSIATIS INGENIERIE, BPM CONSEIL et SOLUTION BI.

Phase candidature

La sélection des candidatures s'est effectuée sur la base de 5 critères faisant l'objet d'une notation allant de 0 à 4 points (0 points si l'information n'est pas donnée ou n'est absolument pas satisfaisante et 4 points si l'information donnée est satisfaisante), conformément à l'article 3.1 du Règlement de la Consultation (phase candidature) :

- Capacités économiques et financières du candidat ;
- Présentation succincte de la structure ;
- Références du candidat sur les 3 dernières années ;
- Effectifs moyens annuels du candidat et importance du personnel technique et d'encadrement, sur les 3 dernières années ;
- Expérience des cadres et responsables en charge de projets similaires.

Par courrier en date du 19 octobre 2018, NEXT DECISION, ORANGE APPLICATIONS FOR BUSINESS, BPM CONSEIL et SOLUTION BI ont été informés que leur candidature était retenue et ont été invités à participer à la phase de dialogue ; le candidat ECONOCOM OSIATIS INGENIERIE ayant une note inférieure aux autres candidats. En particulier, la présentation du candidat ECONOCOM OSIATIS INGENIERIE a été jugée « non satisfaisante » et l'expérience et les compétences ont été jugées « peu satisfaisantes », comme fait état le rapport au président en date du 16 juillet 2018, joint en annexe.

Phase de dialogue

Par courrier en date du 19 octobre 2018, les 4 candidats ont été informés que leur candidature était retenue et ont été invités à participer au dialogue.

Le dialogue a pris la forme de 3 réunions individuelles. A l'issue de chacune de ces réunions, un compte-rendu a été établi. Ces différents comptes rendus figurent en annexe au procès-verbal de Commission d'appel d'offres en date du 19 avril 2019.



DATE D'AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-01

Phase offre

Sur les 4 candidats invités, par courrier en date du 29 février 2019, à remettre une offre finale, seuls les sociétés NEXT DECISION, BPM CONSEIL et SOLUTION BI ont transmis une proposition. La société SOLUTION BI s'est finalement retirée de la procédure.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 19 avril 2019 pour analyser les offres des candidats et attribuer le marché correspondant selon les critères d'attribution pondérés inscrits au règlement de consultation (phase offre) :

- Prix : 10 points, pondérés à 65 %.
- Valeur technique : 10 points, pondérés à 35 %.

Au vu de l'analyse des offres, dont le procès-verbal est joint en annexe, la Commission d'appel d'offres décide d'attribuer l'accord-cadre à la société NEXT DECISION, ayant proposé l'offre la mieux-disante.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres (procès-verbal annexé),
- **AUTORISE** le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

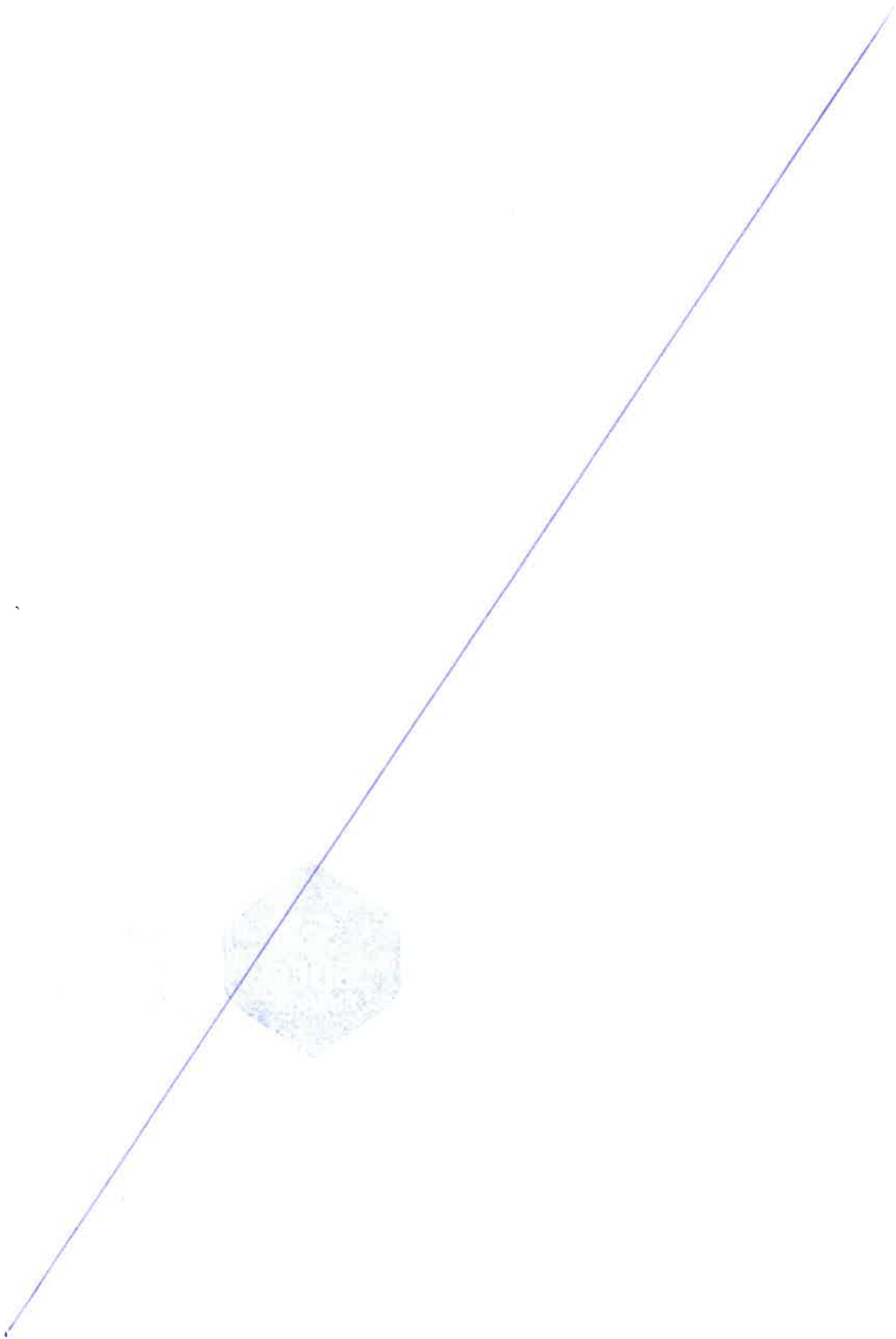
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 21 MAI 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 23 MAI 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 2 1 MAI 2019

2019-04/BS/DB-02

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019 Extrait du registre des délibérations
--

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	16	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et M. Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	21	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Marché de fourniture et de services 2019, relatif à des prestations de communication

Les marchés de prestations de communication du SDEC ENERGIE arrivant à échéance, une nouvelle consultation a été lancée selon la procédure de mise en concurrence adaptée.

Ce nouvel accord-cadre à bons de commande, avec maximum, d’une durée de 12 mois, reconductible trois fois maximum, prévoit :

- la conception graphique des supports de communication (hors journal d’information périodique Dialogue) à l’attention des collectivités adhérentes, des usagers du service public, des partenaires locaux et nationaux ;
- la conception éditoriale, conception graphique, mise en page et rédaction du journal d’information périodique Dialogue que le SDEC ENERGIE édite à l’attention de ses collectivités adhérentes, partenaires locaux et nationaux ;
- l’impression de brochures, du journal d’information périodique Dialogue et documents print divers.

Etendue du marché :

N°	Lot	Maximum HT annuel
1	Conception graphique des supports de communication (hors publications périodiques)	18 000 €
2	Conception éditoriale / rédaction du journal d’information périodique Dialogue / conception graphique / mise en page des publications périodiques	18 000 €
3	Impression	19 000 €



2019-04/BS/DB-02

Suite à l'avis de publicité paru dans le BOAMP le 4 avril 2019 sous le n° 19-53989 ainsi que sur le site Internet du SDEC ENERGIE, 15 sociétés ont téléchargé le dossier de consultation, et 11 ont remis une offre : 7 pour le lot 1, 1 pour le lot 2 et 3 pour le lot 3.

Conformément au règlement de consultation, le choix des attributaires s'est fait au vu des critères d'attribution suivants :

- **Lot 1 « Conception graphique des supports de communication » :**
 - Compétences des intervenants, expériences et qualité des conceptions graphiques = 60 %
 - Prix des prestations = 40 %
- **Lot 2 « Conception éditoriale / rédaction du journal d'information périodique Dialogue / conception » :**
 - Compétences journalistiques, qualité des conceptions éditoriales et expériences = 60 %
 - Prix des prestations = 40 %
- **Lot 3 « Impression » :**
 - Qualités techniques et démarche environnementale = 20 %
 - Délai d'impression et de livraison d'un numéro de Dialogue = 10 %
 - Prix des prestations = 70 %

Sur la base d'un rapport d'analyse des offres (annexé à la présente délibération) exposé au Bureau Syndical, le Président propose de retenir en fonction des critères ci-dessus :

N°	Lot	Candidat retenu
1	Conception graphique des supports de communication	CREATEUR D'IMAGE
2	Conception éditoriale / rédaction du journal d'information périodique Dialogue / conception	APRIM
3	Impression	CAEN REPRO

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer :
 - o Le lot 1 à la société CREATEUR D'IMAGE ;
 - o Le lot 2 à la société APRIM ;
 - o Le lot 3 à la société CAEN REPRO ;
- **AUTORISE** le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.



DATE D'AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-02

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

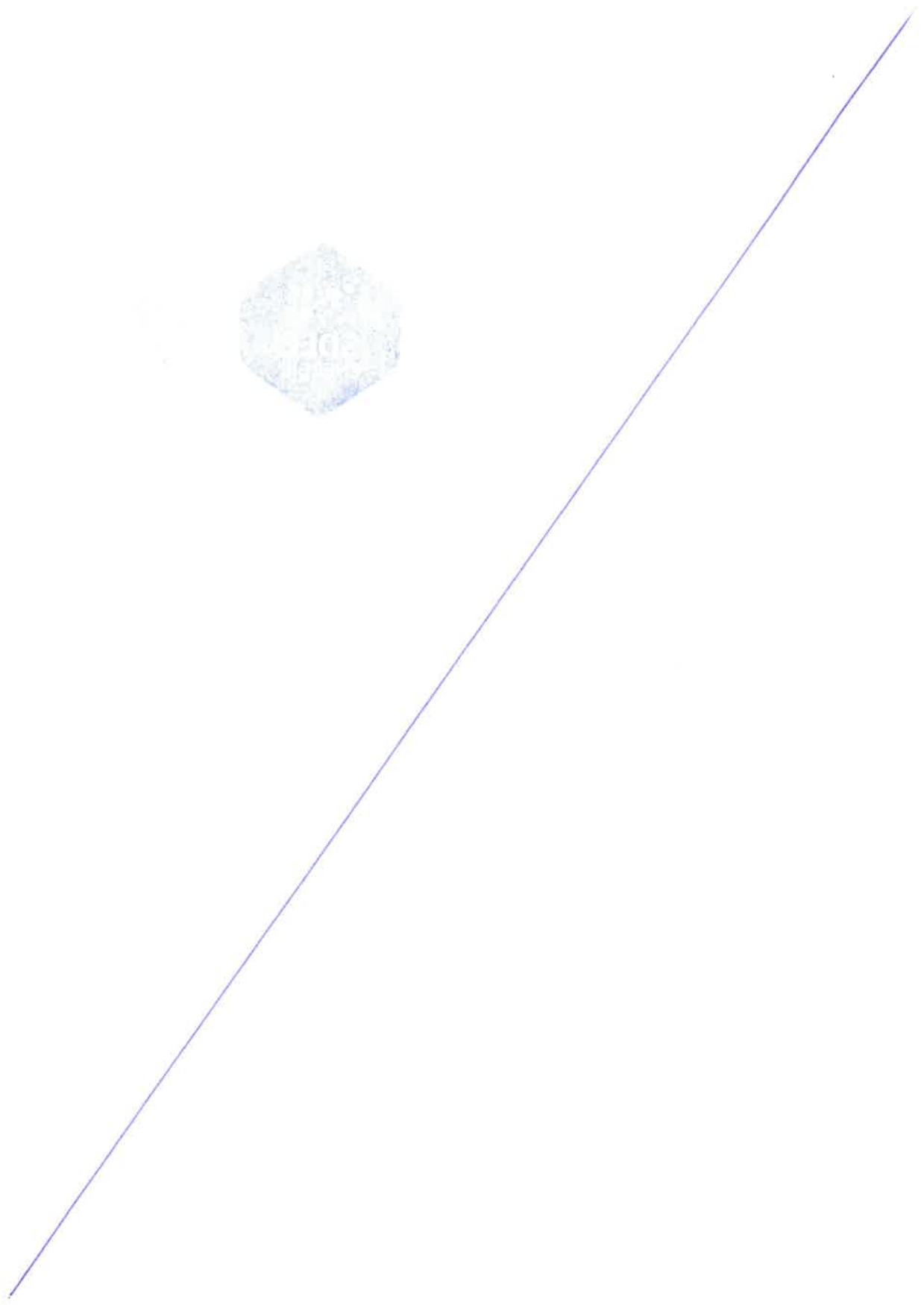


Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire : 21 MAI 2019
- pour avoir été publiée ou notifiée le : 21 MAI 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 21 MAI 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-03

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	16	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et M. Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	21	

Objet : Fourniture de carburants par cartes accréditives

Le marché concerne la fourniture de carburants par cartes accréditives pour les véhicules de service du SDEC ENERGIE.

Il s’agit d’un accord-cadre de fournitures courantes et de services à bons de commande, passé selon la procédure adaptée.

Cette consultation concerne un parc automobile composé en 2019 de 6 véhicules « Diesel » et 2 véhicules « hybride » mais susceptible d’évoluer.

L’accord-cadre est conclu avec un maximum annuel de 30 000 € HT.

Sa durée est de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible trois fois maximum selon les modalités de l’article 16 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Suite à l’avis de publicité paru dans le BOAMP le 26 mars 2019 sous le n°19-46860 ainsi que sur le site Internet du SDEC ENERGIE, deux sociétés ont téléchargé le dossier de consultation, et seule la société TOTAL MARKETING FRANCE a remis une offre.

Le choix du titulaire s’est effectué sur la base d’un règlement de consultation et en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix = 5 points, pondérés à 60 %.
- Valeur technique = 5 points, pondérés à 40 %.

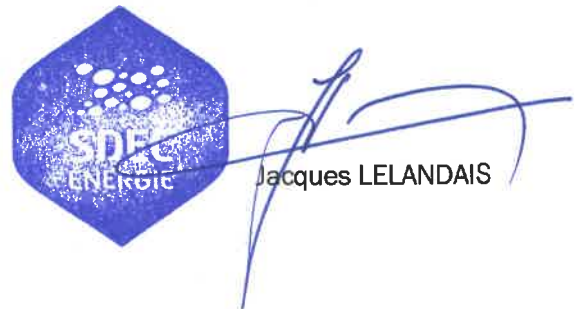
Sur la base d’un rapport d’analyse des offres, exposé au Bureau Syndical et joint en annexe, le Président propose de retenir la société TOTAL MARKETING FRANCE.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché de fourniture de carburants par cartes accréditives pour les véhicules du SDEC ENERGIE à la société TOTAL MARKETING FRANCE,
- **AUTORISE** le Président à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire : **21 MAI 2019**
- pour avoir été publiée ou notifiée le :
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	16	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et M. Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	21	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Transferts de compétences : Cambremer et Potigny (Energies Renouvelables) – Noues-de-Sienne (Contribution à la Transition Energétique) - Goustranville (Eclairage Public)

Conformément aux dispositions de l’article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1^{er} janvier 2017, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur les demandes de transferts de compétences suivantes :

Collectivité	Date de la délibération	Compétence	Option/Projet
CAMBREMER	20 mars 2019	Energies Renouvelables	Mise en place d’une toiture photovoltaïque sur le bâtiment communal : 90 m ² de panneaux pour une puissance de 14 kWc et pour un coût d’investissement estimé à 40 000 € HT.
POTIGNY	21 mars 2019		Mise en place d’une toiture photovoltaïque sur la future école : 200 m ² de panneaux pour une puissance de 36 kWc et pour un coût d’investissement estimé à 60 000 € HT.
NOUES-DE-SIENNE	5 mars 2019	Contribution à la Transition Energétique*	-
GOUSTRANVILLE	12 mars 2019	Eclairage Public	-

** En application de l’article 3.2 des statuts du syndicat, le transfert de la compétence « Contribution à la Transition Energétique » sera mis en œuvre par délibération concordante du SDEC ÉNERGIE et des collectivités. Une convention déterminera, parmi les actions dont le contenu est fixé par délibération du Comité syndical, celles qui doivent être menées par le Syndicat sur le territoire dudit membre ainsi que les modalités de cette intervention.*



2019-04/BS/DB-04

Il est à noter, qu'à ce jour, les communes de Cambremer et de Potigny ne possèdent pas d'actif relevant de la compétence « Energies Renouvelables ».

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le transfert de ces compétences à la carte, visées aux articles 3.2, 3.4 et 3.8 des statuts du SDEC ÉNERGIE ;
- **DECIDE** de mettre en œuvre ces transferts de compétences, tant sur les aspects patrimoniaux, financiers et techniques et de tous les contrats qui y sont attachés ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-05

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	16	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et M. Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	21	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Normandie Energies Tour : tarification

Le SDEC ÉNERGIE organisera le Normandie Energies Tour – NET le Samedi 21 septembre prochain.

Compte-tenu de la fin de la convention avec Caen Event et du taux de fréquentation du Village de la mobilité durable, organisé dans le cadre de la Foire de Caen en 2018 et 2017, le Bureau Syndical du 30 novembre 2018 a décidé, pour les deux années à venir, l’organisation uniquement du rallye.

Pour participer, les équipages doivent régler un droit d’inscription qui, les années précédentes, était encaissé par Caen Event sur un compte « Normandie Electrique Tour ».

M. le Président propose au Bureau Syndical de fixer les tarifs d’inscriptions au NET comme suit :

- Tarif unique pour tous (particuliers, collectivités, services publics, entreprises, associations, ...) de 60 €, comprenant l’engagement d’un véhicule et d’un équipage de 2 personnes, les pauses café, le déjeuner buffet, le cocktail apéritif et les visites.
- Tarif passager supplémentaire de 30 € par personne – Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs d’inscriptions au NET proposés ci-dessus ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l’autorise à signer tout acte s’y rapportant.



2019-04/BS/DB-05

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D'AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-06

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	16	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et M. Claude CHESNEL, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	21	

Objet : NORMANDIE ENERGIES TOUR : création d'une régie de recettes temporaire

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 19 septembre 2017 validant une délégation de pouvoir au Bureau Syndical pour la création, les modifications et la clôture des régies de recettes ;

Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 17 mai 2019 autorisant la création de la régie temporaire de recettes « Mobilité Durable » ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 15 mai 2019

Le Président propose au Bureau syndical la création d'une régie de recettes visant l'organisation d'événementiels en faveur de la Mobilité Durable notamment le Normandie Energies Tour – NET dans les conditions suivantes.



2019-04/BS/DB-06

ARTICLE 1 - Il est institué une régie temporaire de recettes auprès du service « Mobilité Durable » visant l'organisation d'événementiels en faveur de la Mobilité Durable notamment le Normandie Energies Tour.

ARTICLE 2 - Cette régie est installée à l'adresse suivante : SDEC ENERGIE, Esplanade Brillaud de Laujardière, CS 75046, 14077 CAEN CEDEX5.

ARTICLE 3 - La régie fonctionne du 1er juin 2019 au 30 novembre 2019.

ARTICLE 4 - La régie encaisse les recettes issues des frais d'inscription des participants au rallye « Normandie Energies Tour ». Les recettes seront rattachées au budget annexe « Mobilité Durable » et imputées au compte 7718.

ARTICLE 5 - Les recettes désignées à l'article 4 sont encaissées par chèque et par virement. Elles sont perçues contre remise à l'usager d'un registre à souche fourni par le comptable public.

ARTICLE 6 - Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Trésorerie Caen Orne et Odon (TCOO).

ARTICLE 7 - L'intervention d'un mandataire a lieu dans les conditions fixées par son acte de nomination.

ARTICLE 8 - Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 5 000€.

ARTICLE 9 - Le régisseur est tenu de verser au Trésor Public de la TCOO le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 8, et au minimum une fois par mois.

ARTICLE 10 - Le régisseur verse auprès du Trésor Public de la TCOO la totalité des justificatifs des opérations de recettes, au minimum une fois par mois.

ARTICLE 11 - Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 12 - Le régisseur ne percevra pas d'indemnité de responsabilité selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 13 - Le mandataire suppléant ne percevra pas d'indemnité de responsabilité selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 14 - Le Bureau Syndical et le comptable public assignataire de la Trésorerie Caen Orne et Odon sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la création d'une régie de recettes temporaire visant l'encaissement des inscriptions au NET 2019, organisé par le Syndicat ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



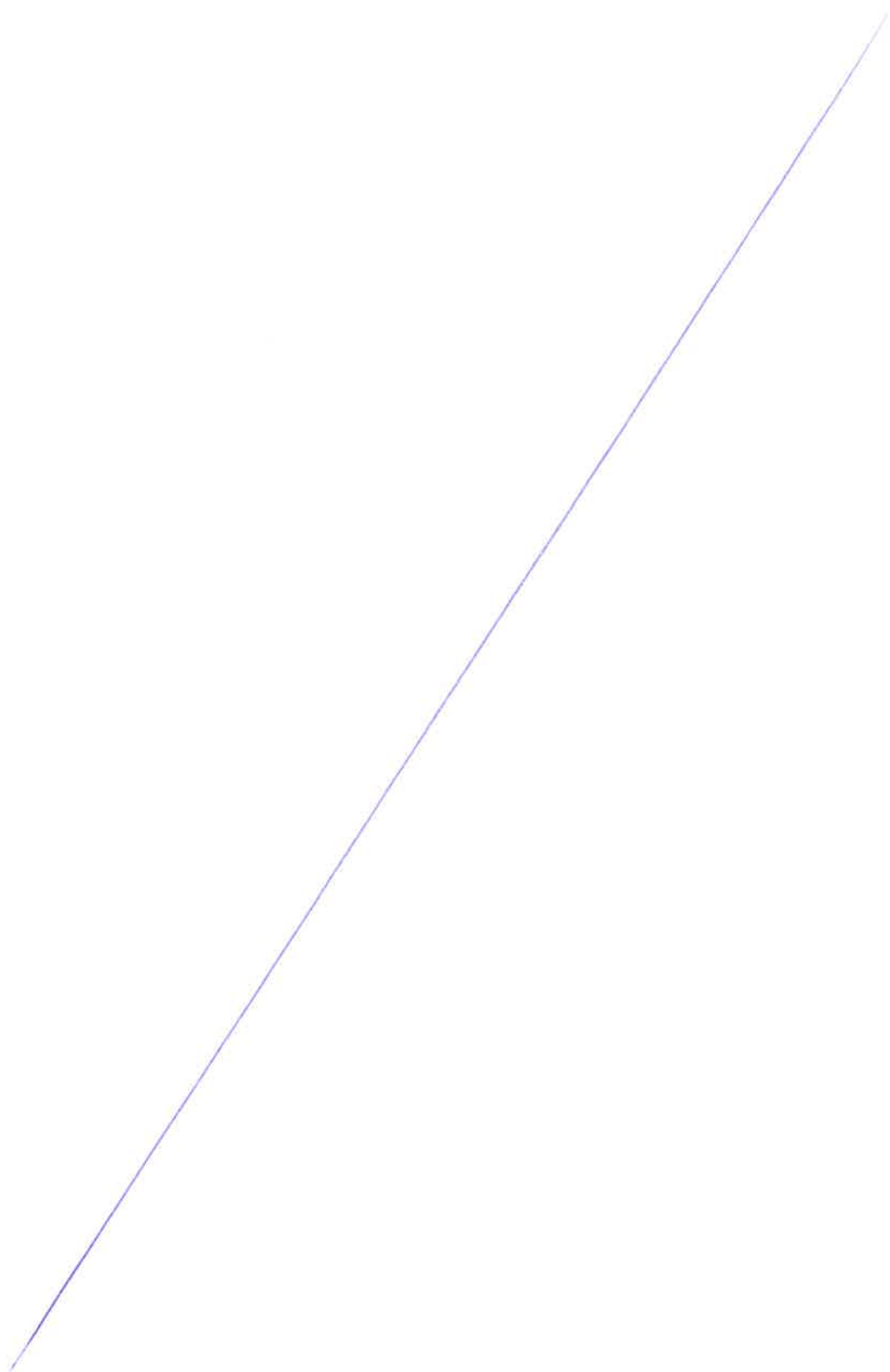
DATE D'AFFICHAGE : **2 1 MAI 2019**

2019-04/BS/DB-06

Délibération certifiée exécutoire : **2 1 MAI 2019**
- pour avoir été publiée ou notifiée le : **2 1 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **2 1 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.





DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-07

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	15	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	20	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Valdallière – Révision du plan de financement du projet visant la création d’un réseau technique de production de chaleur

Par délibération du 1^{er} décembre 2017, le Bureau Syndical a accepté le transfert de la compétence « Energies renouvelables » de la commune de Valdallière pour la création d’un réseau technique de production de chaleur à partir du bois. Le plan de financement prévisionnel faisait état d’un montant de dépenses estimé à 684 000 € HT.

L’avant-projet définitif (APD) précise aujourd’hui le montant des travaux qui évolue à la hausse, en raison :

- de dépenses mieux évaluées à ce stade d’avancement du projet ;
- de la décision de financer une nouvelle chaudière en relève gaz propane, pour limiter les dépenses de fonctionnement sur le long terme et éviter d’être dépendant d’une installation qui n’est pas propriété du porteur de projet (au stade de l’avant-projet sommaire, était proposée la possibilité d’utiliser la chaudière gaz de la résidence de la crête) ;
- du changement d’accès et d’orientation à la chaufferie et à la plate-forme, demandé par la collectivité pour ne pas être à proximité d’un chemin utilisé par les écoliers pour se rendre au restaurant scolaire.

Compte tenu de l’augmentation des dépenses d’investissement, la commission « Energie » propose au Bureau Syndical de se prononcer sur un plan de financement actualisé du projet qui plafonne le montant de la dépense éligible à la subvention du syndicat à 804 000 € HT (ce qui correspond au coût actualisé du projet - 830 000 € - déduction faite des dépenses induites par le changement d’accès - 26 000 €).



2019-04/BS/DB-07

Conformément au guide des contributions et aides financières 2019, la participation financière du SDEC ÉNERGIE au projet serait donc de : 804 000 € x 30% = 241 200€.

Il est proposé de plafonner l'aide du syndicat à ce montant de 241 200 €. Si le coût des travaux définitifs est inférieur à celui de l'APD, l'aide du syndicat sera calculée sur la base de 30% de ce coût réactualisé. Si le coût définitif est supérieur au coût des travaux exposé à l'APD, l'aide du syndicat est plafonnée à 241 200 €.

Le plan de financement actualisé est le suivant :

INVESTISSEMENT

Dépenses	HT	Recettes	
Chaufferie bois (équipements et génie civil)	217 000 €	SDEC ÉNERGIE (aide plafonnée)	241 200 €
Voirie et réseaux divers	72 000 €	REGION	144 500 €
Réseau technique primaire	221 000 €	ADEME	201 400 €
Plateforme de stockage / séchage	245 000 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	59 300 €
Etudes et frais de maîtrise d'œuvre	75 000 €	VALDALLIERE	183 600 €
Total	830 000 €		830 000 €

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur le plan de financement actualisé du projet, tel que présenté ci-dessus.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le plan de financement actualisé du projet de réseau technique de production de chaleur bois sur la commune de Valdallière, tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **22 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	15	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	20	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Subventions 2019 : Festival « Les extraverties » – Communauté de communes du Pays de Falaise

La communauté de communes du Pays de Falaise sollicite un partenariat dans le cadre du festival « Les extraverties » qui se déroulera du 30 mai au 1er juin 2019 à Pont-d’Ouilly, sur le site de La Roche d’Oëtre.

Cette manifestation a pour ambition de combiner les loisirs de pleine nature et les moments conviviaux autour de concerts de musiques festives.

Un espace mobilité à vélo sera proposé dans l’éco-village de Pont d’Ouilly, avec tests et démonstrations de cycles électriques, et des stands seront dédiés à l’information et à la sensibilisation environnementale.

Compte-tenu de l’objet de cet évènement, en lien avec les activités et la dynamique du SDEC ÉNERGIE, M. le Président propose au Bureau Syndical d’attribuer une aide financière d’un montant de 1 000 € à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, pour l’organisation de ces festivités sur 3 jours.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **ACCEPTE** l’attribution d’une aide financière d’un montant de 1 000 € à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, pour l’organisation du Festival « Les extraverties » ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l’article 65 738 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s’y rapportant.



2019-04/BS/DB-08

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	15	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	20	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Subventions 2019 : Festival « Condé ... vert demain » – Condé-en-Normandie

La commune de Condé-en-Normandie sollicite le soutien financier du syndicat pour l’organisation de l’édition 2019 de l’évènement « Condé vert demain », destiné à informer et sensibiliser la population sur la problématique du développement durable et des économies d’énergies, en cohérence avec la politique locale et nationale de transition énergétique.

Cette manifestation a eu lieu le 12 mai 2019.

4 pôles ont été mis en place, où des stands de professionnels étaient répartis afin d’informer et de sensibiliser les populations (l’éco construction, les mobilités (électriques), l’éco agriculture, la bio, méthanisation... et la sensibilisation aux populations).

Compte-tenu de l’objet de cet évènement, en lien avec les activités et la dynamique du SDEC ÉNERGIE, M. le Président propose au Bureau Syndical d’attribuer une aide d’un montant de 1 000 € à la commune de Condé-en-Normandie, pour l’organisation de ce temps fort.

Pour rappel, le Syndicat contribue à cet évènement depuis 2017.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **ACCEPTE** l’attribution d’une aide financière d’un montant de 1 000 € à la commune de Condé-en-Normandie, pour l’organisation du Festival « Condé ... vert demain » ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l’article 65 738 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s’y rapportant.



2019-04/BS/DB-09

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D'AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-10

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	19	

Objet : Programme d'extension du réseau public d'électricité – 4^{ème} tranche 2019

La commission « Travaux », réunie le 24 avril 2019, propose au Bureau Syndical une quatrième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité concernant 15 projets, pour un montant de 192 903,68 HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 3 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la quatrième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité proposée (jointe en annexe) ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



2019-04/BS/DB-10

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-11

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	19	

Objet : Programme de renforcement du réseau public d’électricité – 4^{ème} tranche 2019

La commission « Travaux », réunie le 24 avril 2019, propose au Bureau Syndical une quatrième tranche de travaux 2019, pour le renforcement du réseau public d’électricité concernant 6 projets, pour un montant de 283 865,97 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 4 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l’approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **DECIDE** d’adopter la quatrième tranche de travaux 2019 de renforcement du réseau public d’électricité proposée (jointe en annexe) ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l’article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l’autorise à signer tout document s’y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ENERGIE
Jacques LELANDAIS



2019-04/BS/DB-11

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-12

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	19	

Objet : Programme de sécurisation du réseau public d’électricité – 3^{ème} tranche 2019

La commission « Travaux », réunie le 24 avril 2019, propose au Bureau Syndical une troisième tranche de travaux 2019, pour la sécurisation du réseau public d’électricité concernant 15 projets, pour un montant de 152 439,81 € HT.

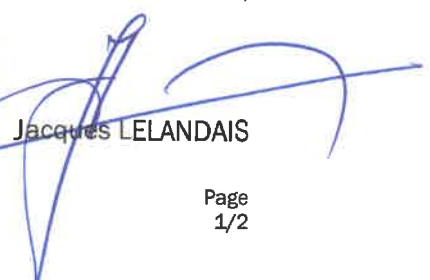
La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 5 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l’approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **DECIDE** d’adopter la troisième tranche de travaux 2019 de sécurisation du réseau public d’électricité proposée (jointe en annexe) ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l’article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l’autorise à signer tout document s’y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ENERGIE,

Jacques LELANDAIS



2019-04/BS/DB-12

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D'AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-13

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019 Extrait du registre des délibérations
--

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Étaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	<u>Étaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOURAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	19	

Objet : Convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage de Caen au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d'éclairage public associés au projet d'effacement coordonné de réseaux "Rue du Clos des Roses"

La ville de Caen et le SDEC ÉNERGIE entendent réaliser l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Rue du Clos des Roses", constituée, pour partie, d'éclairage public.

Le SDEC ÉNERGIE est maître d'ouvrage pour le réseau de distribution électrique et pour le génie civil du réseau de télécommunication.

La collectivité est compétente et maître d'ouvrage pour le réseau d'éclairage public.

Pour une bonne coordination des travaux, et en commun accord, il est proposé au Bureau Syndical de conclure une convention de Délégation Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage désignant le SDEC ÉNERGIE pour assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement du réseau d'éclairage concerné par l'opération, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage unique (réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de génie civil du réseau de communication).

Le Président précise que la convention a pour objectif de définir les conditions d'organisation de cette maîtrise d'ouvrage unique et d'en fixer le terme.

Le coût global de l'opération est estimé à 165 787,07 € TTC et le coût du réseau d'éclairage public à 20 456,42 € TTC.

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 6 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition de la commission «Travaux», réunie le 24 avril 2019, à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Rue du Clos des Roses" sur le territoire de la ville de Caen ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée (jointe en annexe) ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire : **21 MAI 2019**
- pour avoir été publiée ou notifiée le **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-14

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	19	

Objet : Convention de délégation temporaire de maîtrise d’ouvrage de Pont-l’Evêque au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d’éclairage public associés au projet d’effacement coordonné de réseaux "Rue des Longs Champs" sur le territoire de la commune historique de Pont-l’Evêque

La commune de Pont-l’Evêque et le SDEC ÉNERGIE entendent réaliser l’opération d’effacement des réseaux aériens situés « Rue des Longs Champs" sur le territoire de la commune historique de Pont-l’Evêque, constituée, pour partie, d’éclairage public.

Le SDEC ÉNERGIE est maître d’ouvrage pour le réseau de distribution électrique et pour le génie civil du réseau de télécommunication.

La collectivité est compétente et maître d’ouvrage pour le réseau d’éclairage public.

Pour une bonne coordination des travaux, et en commun accord, il est proposé au Bureau Syndical de conclure une convention de Délégation Temporaire de Maitrise d’Ouvrage désignant le SDEC ÉNERGIE pour assurer temporairement la maîtrise d’ouvrage des travaux d’enfouissement du réseau d’éclairage concerné par l’opération, dans le cadre d’une maîtrise d’ouvrage unique (réseaux de distribution publique d’électricité, d’éclairage public et de génie civil du réseau de communication).

Le Président précise que la convention a pour objectif de définir les conditions d’organisation de cette maîtrise d’ouvrage unique et d’en fixer le terme.

Le coût global de l’opération est estimé à 169 799,30 € TTC et le coût du réseau d’éclairage public à 12 171,50 € TTC.



2019-04/BS/DB-14

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 7 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition de la commission «Travaux», réunie le 24 avril 2019, à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Rue des Longs Champs" sur le territoire de la commune historique de Pont-l'Évêque ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée (jointe en annexe) ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire : **21 MAI 2019**
- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-15

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Convention de délégation temporaire de maîtrise d’ouvrage de Pont-l’Evêque au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d’éclairage public associés au projet d’effacement coordonné de réseaux "Passage des alliés" sur le territoire de la commune historique de Pont-l’Evêque

La commune de Pont-l’Evêque et le SDEC ÉNERGIE entendent réaliser l’opération d’effacement des réseaux aériens situés « Passage des alliés » sur le territoire de la commune historique de Pont-l’Evêque, constituée, pour partie, d’éclairage public.

Le SDEC ÉNERGIE est maître d’ouvrage pour le réseau de distribution électrique et pour le génie civil du réseau de télécommunication.

La collectivité est compétente et maître d’ouvrage pour le réseau d’éclairage public.

Pour une bonne coordination des travaux, et en commun accord, il est proposé au Bureau Syndical de conclure une convention de Délégation Temporaire de Maîtrise d’Ouvrage désignant le SDEC ÉNERGIE pour assurer temporairement la maîtrise d’ouvrage des travaux d’enfouissement du réseau d’éclairage concerné par l’opération, dans le cadre d’une maîtrise d’ouvrage unique (réseaux de distribution publique d’électricité, d’éclairage public et de génie civil du réseau de communication).

Le Président précise que la convention a pour objectif de définir les conditions d’organisation de cette maîtrise d’ouvrage unique et d’en fixer le terme.

Le coût global de l’opération est estimé à 65 759,38 € TTC et le coût du réseau d’éclairage public à 2 290,04 € TTC.



2019-04/BS/DB-15

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 8 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition de la commission «Travaux», réunie le 24 avril 2019, à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés "Passage des alliés" sur le territoire de la commune historique de Pont-l'Évêque ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée (jointe en annexe) ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Convention de délégation temporaire de la maîtrise d’ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de May-sur-Orne, au titre des travaux d’éclairage public du lotissement Les Ursulines.

La commune de May-sur-Orne souhaite engager des travaux d’aménagement du lotissement Les Ursulines, constitués pour partie, d’éclairage.

La collectivité a transféré, depuis le 1^{er} janvier 2005, sa compétence éclairage public au SDEC ENERGIE par délibération en date du 4 juin 2004. En conséquence, le SDEC ÉNERGIE assure la maîtrise d’ouvrage, la maintenance et le fonctionnement des installations.

Pour une bonne coordination des travaux, et en commun accord avec la commune, la commission «Travaux », réunie le 24 avril 2019, propose au Bureau Syndical de conclure une convention de Délégation Temporaire de Maitrise d’Ouvrage avec la commune de May-sur-Orne, pour assurer temporairement la maîtrise d’ouvrage des travaux d’éclairage, dans le cadre de l’aménagement du lotissement Les Ursulines.

Le Président précise que la convention proposée a pour objectif de définir les conditions d’intervention et de financement de chacune des parties.

Le coût global de l’opération d’aménagement est estimé à 222 594,67 € TTC.

Le coût des travaux d’éclairage public, déterminé par la commune ou son maître d’œuvre, est estimé à 18 644,84 € HT, avec un taux de TVA en vigueur de 20% supporté par le SDEC ENERGIE.

Ce montant étant supérieur de 15 % aux bordereaux SDEC ENERGIE, le montant estimé par le SDEC ENERGIE est donc retenu à hauteur de 15 842,38 € HT.

Le montant de la participation du SDEC ÉNERGIE sur le coût des travaux d'éclairage public est déterminé sur la base des aides financières votées par le Comité Syndical du 4 avril 2019.

Le plan de financement est le suivant :

Montant estimé HT des travaux d'éclairage	15 842,38 €
Taux d'aide	35 %
Montant de l'aide	5 544,83 €
Montant de la TVA (taux 20 %) sur le montant estimé par la commune	3 728,97 €
Total TVA + Aide versée à la commune par le SDEC ENERGIE	9 273,80 €

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 9 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de May-sur-Orne pour la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement Les Ursulines ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée (jointe en annexe) et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire : **21 MAI 2019**
- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D'AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-17

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOURAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	5	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.
Suffrages exprimés :	19	

Objet : Convention de délégation temporaire de la maîtrise d'ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de May-sur-Orne, au titre des travaux d'éclairage public du lotissement Canada.

La commune de May-sur-Orne souhaite engager des travaux d'aménagement du lotissement Canada, constitués pour partie, d'éclairage.

La collectivité a transféré, depuis le 1^{er} janvier 2005, sa compétence éclairage public au SDEC ENERGIE par délibération en date du 4 juin 2004. En conséquence, le SDEC ÉNERGIE assure la maîtrise d'ouvrage, la maintenance et le fonctionnement des installations.

Pour une bonne coordination des travaux, et en commun accord avec la commune, la commission «Travaux», réunie le 24 avril 2019, propose au Bureau Syndical de conclure une convention de Délégation Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage avec la commune de May-sur-Orne, pour assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage, dans le cadre de l'aménagement du lotissement Canada.

Le Président précise que la convention proposée a pour objectif de définir les conditions d'intervention et de financement de chacune des parties.

Le coût global de l'opération d'aménagement est estimé à 60 026,63 € TTC.

Le coût des travaux d'éclairage public, déterminé par la commune ou son maître d'œuvre, est estimé à 8 432,26 € HT, avec un taux de TVA en vigueur de 20% supporté par le SDEC ENERGIE.

Ce montant étant supérieur de 13 % aux bordereaux SDEC ENERGIE, le montant estimé par le SDEC ENERGIE est donc retenu à hauteur de 7 311,29 € HT.



2019-04/BS/DB-17

Le montant de la participation du SDEC ÉNERGIE sur le coût des travaux d'éclairage public est déterminé sur la base des aides financières votées par le Comité Syndical du 4 avril 2019.

Le plan de financement est le suivant :

Montant estimé HT des travaux d'éclairage	7 311,29 €
Taux d'aide	35 %
Montant de l'aide	2 558,95 €
Montant de la TVA (taux 20 %) sur le montant estimé par la commune	1 686,45 €
Total TVA + Aide versée à la commune par le SDEC ENERGIE	4 245,40 €

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 10 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de May-sur-Orne pour la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement du Canada ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée (jointe en annexe) et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire : **21 MAI 2019**
- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-18

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Convention de délégation temporaire de la maîtrise d’ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de Luc-sur-Mer, au titre des travaux d’éclairage public de la place Gordon Hemming.

La commune de Luc-sur-Mer souhaite engager des travaux d’éclairage public de la place Gordon Hemming, constitués pour partie, d’éclairage.

La collectivité a transféré, depuis le 1^{er} janvier 2005, sa compétence éclairage public au SDEC ENERGIE par délibération en date du 16 septembre 2004. En conséquence, le SDEC ÉNERGIE assure la maîtrise d’ouvrage, la maintenance et le fonctionnement des installations.

Pour une bonne coordination des travaux, et en commun accord avec la commune, la commission «Travaux », réunie le 24 avril 2019, propose au Bureau Syndical de conclure une convention de Délégation Temporaire de Maitrise d’Ouvrage avec la commune de Luc-sur-Mer, pour assurer temporairement la maîtrise d’ouvrage des travaux d’éclairage, dans le cadre de l’aménagement de la place Gordon Hemming.

Le Président précise que la convention proposée a pour objectif de définir les conditions d’intervention et de financement de chacune des parties.

Le coût global de l’opération d’aménagement est estimé à 190 125,01 € TTC.

Le coût des travaux d’éclairage public, déterminé par la commune ou son maître d’œuvre, est estimé à 37 490,70 € HT, avec un taux de TVA en vigueur de 20% supporté par le SDEC ENERGIE.

Ce montant étant supérieur de 8 % aux bordereaux SDEC ENERGIE, le montant estimé par le SDEC ENERGIE est donc retenu à hauteur de 34 456,33 € HT.



2019-04/BS/DB-18

Le montant de la participation du SDEC ÉNERGIE sur le coût des travaux d'éclairage public est déterminé sur la base des aides financières votées par le Comité Syndical du 4 avril 2019.

Le plan de financement est le suivant :

Montant estimé HT des travaux d'éclairage	34 456,33 €
Taux d'aide	25 %
Montant de l'aide	8 614,08 €
Montant de la TVA (taux 20 %) sur le montant estimé par la commune	7 498,14 €
Total TVA + Aide versée à la commune par le SDEC ENERGIE	16 112,22 €

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 11 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de Luc-sur-Mer pour la réalisation des travaux d'éclairage public de la place Gordon Hemming ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée (jointe en annexe) et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-19

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Convention de délégation temporaire de la maîtrise d’ouvrage du SDEC ENERGIE à la commune de vendeuvre, au titre des travaux d’éclairage public dans le cadre de l’aménagement de la voie communale n° 2.

En 2012, la commune de VENDEUVRE a engagé des travaux d’aménagement de la voie communale n°2. Maître d’ouvrage unique, elle a sollicité le SDEC ENERGIE pour reprendre temporairement la maîtrise d’ouvrage des travaux d’éclairage public.

Une convention de délégation temporaire de maîtrise d’ouvrage a ainsi été signée le 21 septembre 2012 pour une durée de 2 ans.

Cette convention étant arrivée à échéance depuis septembre 2014 et les travaux étant en cours de finalisation, en commun accord avec la commune, la commission «Travaux », réunie le 24 avril 2019, propose au Bureau Syndical de conclure une nouvelle convention de Délégation Temporaire de Maitrise d’Ouvrage avec la commune de vendeuvre, pour assurer temporairement la maîtrise d’ouvrage des travaux d’éclairage, dans le cadre de l’aménagement de la voie communale n° 2.

Le Président précise que la convention proposée a pour objectif de redéfinir les conditions d’intervention et de financement de chacune des parties.

Le coût global de l’opération d’aménagement est estimé à 103 676,28 € TTC.

Le coût des travaux d’éclairage public, déterminé par la commune ou son maître d’œuvre, est estimé à 14 278,92 € HT, avec un taux de TVA en vigueur de 20% supporté par le SDEC ENERGIE.

Ce montant étant supérieur de 12 % aux bordereaux SDEC ENERGIE, est donc retenu le montant estimé par le SDEC ENERGIE, soit 12 725,22 € HT.



2019-04/BS/DB-19

Le montant de la participation du SDEC ÉNERGIE sur le coût des travaux d'éclairage public est déterminé sur la base des aides financières votées par le Comité Syndical du 4 avril 2019.

Le plan de financement est le suivant :

Montant estimé HT des travaux d'éclairage	12 725,22 €
Taux d'aide	35 %
Montant de l'aide	4 453,83 €
Montant de la TVA (taux 20 %) sur le montant estimé par la commune	2 855,78 €
Total TVA + Aide versée à la commune par le SDEC ENERGIE	7 309,61 €

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 12 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer ponctuellement la maîtrise d'ouvrage du SDEC ÉNERGIE à la commune de vendeuvre pour la réalisation des travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de la voie communale n°2 ;
- **DECIDE** d'octroyer les aides financières en application des décisions du Comité Syndical du 4 avril 2019 en la matière ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 2317 du budget principal ;
- **DECIDE** d'adopter la convention proposée (jointe en annexe) et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 21 MAI 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 21 MAI 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D'AFFICHAGE: 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-20

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOURAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Soutiens financiers à la rénovation énergétique - SOLIHA - Ouistreham, Condé-en-Normandie, Valorbiquet

Afin de renforcer les actions de prévention du SDEC ÉNERGIE, dans le domaine de l'amélioration thermique de logements des familles les plus démunies, le Bureau Syndical du 8 juin 2018, a autorisé le Président du SDEC ÉNERGIE à signer des conventions de partenariat avec différents acteurs associatifs du secteur de l'amélioration de l'habitat, que sont la fédération SOLIHA et les associations INHARI et CDHAT.

Dans ce contexte, après examen des dossiers, la commission « Solidarité », réunie le 25 avril 2019, propose au Bureau Syndical de se prononcer sur trois demandes d'aides reçues de SOLIHA :

Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie éligibles	Gain énergétique estimé après travaux	Montant de l'aide sollicitée	Montant de l'aide proposée*
OUISTREHAM	- Remplacement de la chaudière gaz + installation d'une régulation - Remplacement des menuiseries et des volets.	35 %	2 000 €	Dossier rejeté
CONDE EN NORMANDIE (Condé sur Noireau)	- Isolation des combles - Remplacement des menuiseries et de la porte d'entrée	27 %	2 000 €	1 350 €
VALORBIQUET	- Isolation des combles perdus - Installation d'une chaudière à condensation	40 %	2 000 €	Dossier ajourné

* frais de gestion opérateur inclus.



2019-04/BS/DB-20

Au regard de la situation sociale de la demande, le Président propose aux membres du Bureau Syndical d'attribuer l'aide telle que proposée ci-dessus, pour l'habitation située sur la commune de Condé-en-Normandie.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'attribution de l'aide proposée ci-dessus (frais de gestion opérateur inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de Condé-en-Normandie ;
- **REJETTE** la demande relative au logement situé sur la commune de Ouistreham au motif que la demande ne répond pas strictement aux conditions d'éligibilité des aides prévues dans la convention liant le SDEC ÉNERGIE à l'opérateur ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 6574 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **22 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D'AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-21

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s'est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Soutiens financiers à la rénovation énergétique - INHARI - Ouistreham et Cormelles le Royal

Afin de renforcer les actions de prévention du SDEC ÉNERGIE, dans le domaine de l'amélioration thermique de logements des familles les plus démunies, le Bureau Syndical du 8 juin 2018, a autorisé le Président du SDEC ÉNERGIE à signer des conventions de partenariat avec différents acteurs associatifs du secteur de l'amélioration de l'habitat, que sont la fédération SOLIHA et les associations INHARI et CDHAT.

Dans ce contexte, après examen des dossiers, la commission « Solidarité », réunie le 25 avril 2019, propose au Bureau Syndical de se prononcer sur deux demandes d'aides reçues d'INHARI :

Commune	Travaux de maîtrise de l'énergie éligibles	Gain énergétique estimé après travaux	Montant de l'aide sollicitée	Montant de l'aide proposée*
OUISTREHAM	<ul style="list-style-type: none">- Isolation des murs extérieurs,- Remplacement des menuiseries du rez-de-chaussée- Pose d'un poêle à bois.	42 %	2 000 €	2 750 €
CORMELLES LE ROYAL	<ul style="list-style-type: none">- Isolation des murs extérieurs,- Remplacement des menuiseries et pose de volets roulants,- Remplacement de la chaudière gaz	55 %	2 000 €	Dossier rejeté

* frais de gestion opérateur inclus.



2019-04/BS/DB-21

Au regard de la situation sociale de la demande, le Président propose aux membres du Bureau Syndical d'attribuer l'aide telle que proposée ci-dessus, pour l'habitation située sur la commune de Ouistreham.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** l'attribution de l'aide proposée ci-dessus (frais de gestion opérateur inclus) pour la rénovation du logement situé sur la commune de Ouistreham ;
- **REJETTE** la demande relative au logement situé sur la commune de Cormelles-le-Royal au motif que la demande ne répond pas strictement aux conditions d'éligibilité des aides prévues dans la convention liant le SDEC ÉNERGIE à l'opérateur ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 6574 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **22 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D’AFFICHAGE 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-22

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents</u> : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés</u> : Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs</u> : M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Aides aux familles – Attribution d’une aide pour le règlement d’une facture de Gaz propane réseau – CCAS d’Orbec

La délibération du Bureau Syndical du SDEC ÉNERGIE du 17 octobre 2014, fixe les modalités d’attribution d’une aide financière pour les usagers confrontés à un impayé de leur facture d’énergie « gaz propane ».

Une demande d’aide en ce sens, pour une famille résidant sur la commune d’Orbec, a été étudiée.

La dette de la famille s’élevant à 340,96 € et le CCAS participant à hauteur de 150 €, le reste à charge s’élève à 190,96 €.

Après examen de la demande, la commission « Solidarité », réunie le 25 avril 2019, propose d’attribuer une aide d’un montant de 150 €, versée au CCAS d’Orbec, laissant un reste à charge de la famille de 40,96 €.

Le projet de convention de soutien à cette famille en difficulté, liant le SDEC ÉNERGIE au CCAS d’Orbec, a été transmis aux élus préalablement à la réunion – annexe 13 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l’approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **DECIDE** d’approuver une aide de 150 € au bénéfice de cette famille résidant sur la commune d’Orbec ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l’article 65738 ;
- **AUTORISE** le Président à conclure la convention de soutien à une famille en difficulté (jointe en annexe); à la mettre en œuvre et à signer tout acte s’y rapportant.



2019-04/BS/DB-22

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

DATE D’AFFICHAGE : 21 MAI 2019

2019-04/BS/DB-23

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 17 MAI 2019
Extrait du registre des délibérations

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 17 mai à 9h30, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 10 mai 2019, s’est réuni à Caen, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Bernard LEJEUNE, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON, MM. Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Gérard MARIE, Gérard POULAIN et Jacques ROYER, membres du Bureau Syndical.
Présents :	14	
Pouvoirs :	5	<u>Etaient excusés :</u> Mme Jacqueline ANDRE et MM. Claude CHESNEL et Philippe LAGALLE, vice-Présidents, Mme Mireille DUFOUR, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL et Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	19	<u>Pouvoirs :</u> M. Jacques TALBOT à M. Jacques LELANDAIS, M. Claude CHESNEL à M. Cédric POISSON, M. Joël BELLANGER à M. Jean-Yves HEURTIN, Mme Jacqueline ANDRE à M. Jean-Luc GUILLOUARD et Mme Mireille DUFOUR à M. Gérard POULAIN.

Objet : Aides au développement économique du réseau électrique

La commission « Développement économique », réunie le 25 avril 2019, a étudié les demandes de soutien financier aux extensions du réseau électrique au profit d’activités économiques, d’ouvrages communaux et intercommunaux.

La liste des bénéficiaires a été remise préalablement aux membres du Bureau Syndical – annexe 14 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces demandes de soutien.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **DECIDE** d’autoriser les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE au profit d’activités économiques et d’ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 4 avril 2019 (liste en annexe) ;
- **DIT** que les dépenses d’investissement correspondantes seront imputées à l’article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l’autorise à signer tout document s’y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.



Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



2019-04/BS/DB-23

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **21 MAI 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **21 MAI 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUL. 2019

2019-05/BS/DB-01

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	
		<u>Pouvoir :</u> néant.
		<u>A été nommé secrétaire de séance :</u> M. Cédric POISSON.

Objet : Aides au développement économique du réseau électrique

La commission « Développement économique », réunie le 13 juin 2019, a étudié les demandes de soutien financier aux extensions du réseau électrique au profit d’activités économiques, d’ouvrages communaux et intercommunaux.

La liste des bénéficiaires a été remise préalablement aux membres du Bureau Syndical – annexe 4 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces demandes de soutien.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **DECIDE** d’autoriser les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE au profit d’activités économiques et d’ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 4 avril 2019 (liste en annexe) ;
- **DIT** que les dépenses d’investissement correspondantes seront imputées à l’article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l’autorise à signer tout document s’y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



2019-05/BS/DB-01

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **02 JUL. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **02 JUL. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 0 2 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-02

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION**

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Soutiens financiers à la rénovation énergétique – SOLIHA – Valorbiquet
(La Chapelle Yvon) – Bernesq – Villers Canivet - Croisilles

Afin de renforcer les actions de prévention du SDEC ÉNERGIE, dans le domaine de l’amélioration thermique de logements des familles les plus démunies, le Bureau Syndical du 8 juin 2018, a autorisé le Président du SDEC ÉNERGIE à signer des conventions de partenariat avec différents acteurs associatifs du secteur de l’amélioration de l’habitat, que sont la fédération SOLIHA et les associations INHARI et CDHAT.

Dans ce contexte, après examen des dossiers, la commission « Solidarité », réunie le 13 juin, propose au Bureau Syndical de se prononcer sur quatre demandes d’aides reçues de SOLIHA :

Commune	Travaux de maîtrise de l’énergie éligibles	Gain énergétique estimé après travaux	Montant de l’aide sollicitée	Montant de l’aide proposée
VALORBIQUET La Chapelle Yvon	- Isolation des combles perdus - Installation d’une chaudière à condensation	40 %	2 000 €	Refusé



2019-05/BS/DB-02

BERNESQ	<ul style="list-style-type: none">- Isolation des parois extérieures,- Installation de radiateurs à inertie,- Installation d'une ventilation mécanique contrôlée,- Remplacement des menuiseries bois simple vitrage par des PVC double vitrage	30 %	2 000 €	2 250 €
VILLERS CANIVET	<ul style="list-style-type: none">- Isolation des combles perdus et en plancher- Installation d'une pompe à chaleur air/eau- Remplacement des ouvrants et pose de volets	61%	2 000 €	2 250 €
CROISILLES	<ul style="list-style-type: none">- Isolation des combles perdus (laine de verre soufflée)- Installation d'une pompe à chaleur air/eau- Remplacement des ouvrants et installation de volets	38%	2 000 €	Ajourné

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **REJETTE** la demande relative au logement situé sur la commune de Valorbiquet (La Chapelle Yvon) au motif que les charges du logement sont trop importantes au regard des ressources de la famille ;
- **ACCEPTE** l'attribution de l'aide proposée ci-dessus pour la rénovation des logements situés sur les communes de Bernesq et de Villers-Canivet ;
- **AJOURNE** la demande relative au logement situé sur la commune de Croisilles au motif que le choix du changement de mode de chauffage retenu, ne semble pas pertinent et famille déjà lourdement endettée ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 6574 du budget principal ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,


SDEC ÉNERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 02 JUL. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 02 JUL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.

Délibération du Bureau Syndical du 28 Juin 2019

Objet : Soutiens financiers à la rénovation énergétique - SOLHA - Valorbiquet (La Chapelle Yvon) - Bernesq, Villers Canivet, Croisilles

Page
2/2



DATE D'AFFICHAGE : 02 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-03

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s'est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	0	<u>Pouvoir :</u> néant.
Suffrages exprimés :	13	<u>A été nommé secrétaire de séance :</u> M. Cédric POISSON.

Objet : Programme d'extension du réseau public d'électricité – 5^{ème} tranche 2019

La commission « Travaux », réunie le 12 juin 2019, propose au Bureau Syndical une cinquième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité concernant 16 projets, pour un montant de 229 982,99 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 5 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter la cinquième tranche de travaux 2019, pour l'extension du réseau public d'électricité proposée (jointe en annexe) ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



2019-05/BS/DB-03

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 02 JUIN 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 02 JUIL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-04

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019 DELIBERATION
--

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Programme de renforcement du réseau public d’électricité – 5^{ème} tranche 2019

La commission « Travaux », réunie le 12 juin 2019, propose au Bureau Syndical une cinquième tranche de travaux 2019, pour le renforcement du réseau public d’électricité concernant 8 projets, pour un montant de 383 960,91 € HT.

La liste de ces projets a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 6 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition à l’approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **DECIDE** d’adopter la cinquième tranche de travaux 2019 de renforcement du réseau public d’électricité proposée (jointe en annexe) ;
- **DIT** que les dépenses seront imputées à l’article 2315 du budget principal ;
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l’autorise à signer tout document s’y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



2019-05/BS/DB-04

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **02 JUIL. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **02 JUIL. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIN 2019

2019-05/BS/DB-05

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION**

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Étaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Étaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	
		<u>Pouvoir :</u> néant.
		<u>A été nommé secrétaire de séance :</u> M. Cédric POISSON.

Objet : Convention de délégation temporaire de maîtrise d’ouvrage de Mondeville au SDEC ÉNERGIE au titre des travaux d’éclairage public associés au projet d’effacement coordonné de réseaux "Rue Varin - Chemin de la Cour au Bois"

La ville de Mondeville et le SDEC ÉNERGIE entendent réaliser l’opération d’effacement des réseaux aériens situés " Rue Varin - Chemin de la Cour au Bois ", constituée, pour partie, d’éclairage public.

Le SDEC ÉNERGIE est maître d’ouvrage pour le réseau de distribution électrique et pour le génie civil du réseau de télécommunication.

La collectivité est compétente et maître d’ouvrage pour le réseau d’éclairage public.

Pour une bonne coordination des travaux, et en commun accord, il est proposé au Bureau Syndical de conclure une convention de Délégation Temporaire de Maîtrise d’Ouvrage désignant le SDEC ÉNERGIE pour assurer temporairement la maîtrise d’ouvrage des travaux d’enfouissement du réseau d’éclairage concerné par l’opération, dans le cadre d’une maîtrise d’ouvrage unique (réseaux de distribution publique d’électricité, d’éclairage public et de génie civil du réseau de communication).

Le Président précise que la convention a pour objectif de définir les conditions d’organisation de cette maîtrise d’ouvrage unique et d’en fixer le terme.

Le coût global de l’opération est estimé à 163 917,38 € TTC et le coût du réseau d’éclairage public à 55 723,52 € TTC.



2019-05/BS/DB-05

La convention proposée a été transmise aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion - annexe 7 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Le Président soumet cette proposition de la commission «Travaux», réunie le 12 juin 2019, à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'assurer temporairement la maîtrise d'ouvrage de l'enfouissement du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'opération d'effacement des réseaux aériens situés " Rue Varin - Chemin de la Cour au Bois " sur le territoire de la ville de Mondeville ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l'article 4581 819 du budget principal ;
- **ADOpte** la convention proposée (jointe en annexe) ;
- **AUTORISE** le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **02 JUL. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **02 JUL. 2019**

Conformément aux dispositions du code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-06

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION**

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Conventions avec les lotisseurs privés pour la desserte intérieure en communes rurales – Bourguebus – Coulombs – Fontenay le Marmion – Gavrus – Grentheville – Maltot – Truttemer le Grand - Vieux

Le contrat de concession d’électricité permet au syndicat de réaliser des travaux de raccordement électrique, en communes rurales, au bénéfice, notamment, de lotisseurs ou d’aménageurs privés.

Il s’agit de l’amenée de l’électricité au droit du périmètre du lotissement et de la desserte intérieure électrique du lotissement.

Compte tenu de l’exigence de coordination très importante nécessaire au déploiement des différents réseaux sur l’assiette de ce type d’opération, la commission « Travaux », réunie le 12 juin 2019, propose au Bureau Syndical la signature de conventions mandatant le lotisseur ou l’aménageur pour réaliser la desserte intérieure électrique du lotissement.

Les conventions proposées organisent les processus de réalisation entre le SDEC ÉNERGIE et le lotisseur/aménageur, conformément, notamment, à la réglementation technique, et acte des flux financiers entre les parties.



2019-05/BS/DB-06

Les 8 conventions proposées au Bureau Syndical portent sur les dossiers suivants :

Commune Localisation	Désignation du projet	MOA délégué	Nbre de lots	Descriptif des travaux	Coût HT des travaux de desserte
BOURGUEBUS	La Main Delle 2 - Tranche 3	CREADIMM DEVELOPPEMENT	53	Pose de 775 ml de réseau électrique BT souterrain, 47 branchements, 5 coffrets pour colonne montante macrolots (72 logements) + 1 EP.	79 353,98 €
COULOMBS	Le Calaisis	SARL MERCATOR BY HABITAT PROJECT	19	Pose de 395 ml de réseau électrique BT souterrain et 19 branchements + EP + poste de refoulement.	40 427,88 €
FONTENAY LE MARMION	Les Côteaux de Fontenay	FRANCELOT SAS	13	Pose de 140 ml de réseau électrique BT souterrain, 13 branchements.	17 605,96 €
GAVRUS	Les Grands Champs	SARL MERCATOR BY HABITAT PROJECT	7	Pose de 122 ml de réseau électrique BT souterrain et 7 branchements.	13 475,18 €
GRENTHEVILLE	Le Clos Hubert de Brye	VESQUAL LOTISSEUR	14	Pose de 367 ml de réseau électrique BT souterrain et 13 branchements, 1 coffret pour colonne montante macrolot, 1 EP.	34 049,54 €
MALTOT	La Pièce de la Piste	SA EDIFIDES	63	Pose de 1 105 ml de réseau électrique BT souterrain et 63 branchements.	115 159,79 €
TRUTTEMER LE GRAND	BT CHÂTEAU	SEMIVIR	5	Colonne montante destinée à alimenter deux commerces au rez-de-chaussée, deux logements au 1er et SG.	7 591,23 €
VIEUX	Le Court Carel	SARL ARKETYPE IMMOBILIER	12	Pose de 88 ml de réseau électrique BT souterrain et 12 branchements.	15 515,88 €

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter les huit conventions proposées permettant de mandater le lotisseur ou l'aménageur privé pour la desserte intérieure en communes rurales ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre ces décisions et à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **02 JUL. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **02 JUL. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIN 2019

2019-05/BS/DB-07

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019 DELIBERATION
--

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	
		<u>Pouvoir :</u> néant.
		<u>A été nommé secrétaire de séance :</u> M. Cédric POISSON.

Objet : Protocole B - Modifications

Par deux délibérations en date du 15 mars 2013 et du 19 octobre 2018 le Bureau syndical a fixé les règles permettant au syndicat d’implanter des ouvrages du réseau de distribution publique d’électricité sur des propriétés de tiers.

En substance ce régime est le suivant :

1. Le SDEC ENERGIE conclut une convention « A » amiable, qui constitue le titre qui permet au Syndicat d’établir un ouvrage de distribution publique d’électricité dans des propriétés privées conformément aux dispositions du Code de l’énergie relatives à l’établissement des servitudes légales sur ces espaces.
2. Lorsqu’il s’agit de l’implantation d’un poste de transformation au sol ou d’une armoire de coupure HTA ou bien de l’implantation de canalisations souterraines de plus de deux mètres de long, le syndicat conclut un protocole B : le protocole B limitant les droits du propriétaire, l’établissement de cette servitude de passage nécessite que le protocole B soit réitéré par acte authentique établi par un notaire.
3. Le protocole B est conclu à titre gratuit dans les cas suivants :
 - Lorsque les ouvrages électriques sont implantés sur le domaine privé de personnes publiques,
 - Lorsque les ouvrages électriques sont réalisés dans le cadre d’opérations d’aménagement d’ensemble,
 - Lorsque les ouvrages implantés sont réalisés à la demande du propriétaire,
 - Lorsque le raccordement nécessite la construction d’ouvrages en technique «réseau» (branchement long) sur une ou plusieurs parcelles privées appartenant au propriétaire et, afin de le raccorder ou de reprendre sur cette même parcelle de multiples comptages ou un branchement collectif,



2019-05/BS/DB-07

- Lorsque le raccordement en branchement long nécessite la construction d'ouvrages en technique « réseau » sur au moins une parcelle privée n'appartenant pas à l'utilisateur raccordé et que ce dernier dispose d'une servitude de passage sur ce ou ces parcelles, autorisant l'implantation de réseaux et que les ouvrages de réseau de distribution électrique se situent dans l'emprise de cette servitude.

Un protocole B est conclu à titre onéreux dans tous les autres cas.

4. Le montant de l'indemnité lorsqu'elle est due, a été fixée en dernier lieu par délibération en date du 22 février 2019 selon les dispositions suivantes :

- Lorsque le terrain d'assiette de la servitude est situé en zone constructible :

Le montant de l'indemnité est alors égal à 50 % du dernier prix moyen du terrain constructible, multiplié par la surface d'assiette de la servitude, relevé en Normandie par le Commissariat au développement durable et publié dans le cadre de l'Enquête annuelle sur le prix des terrains à bâtir.

- Lorsque le terrain d'assiette de la servitude est situé dans toutes autres zones :

Le montant de l'indemnité sera égal à 50 % de la valeur vénale des terres agricoles, correspondant à la moyenne « prix haut » la plus importante relevée dans les différents secteurs du département du Calvados telle qu'elle est fixée par l'Arrêté annuel portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles du Ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt multiplié par la surface d'assiette de la servitude.

Il s'agit d'un pourcentage de la valeur vénale des terres au regard du prix car il ne s'agit pas d'une acquisition foncière mais de la constitution d'une servitude.

- Si l'indemnité ainsi calculée est inférieure à 250 €, le propriétaire du terrain perçoit la somme forfaitaire de 250 €.

Au regard :

- du dernier prix moyen du terrain constructible, relevé en Normandie par le Commissariat au développement durable et publié dans le cadre de l'Enquête annuelle sur le prix des terrains à bâtir publiée en octobre 2018,
- des valeurs relevées dans l'Arrêté annuel portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles du Ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt multiplié par la surface d'assiette de la servitude en date du 28 juin 2018,

Le montant de l'indemnité a donc été fixé par zone comme suit :

En €/m ²	A compter du 1 ^{er} mars 2019
En zone constructible	27.50 €
Dans les autres zones	0,870 €

5. des modèles de conventions A et B ont été établis ainsi qu'un guide à l'attention des agents et des entreprises du SDEC ENERGIE présentant et détaillant les règles à mettre en œuvre.
6. Constatant qu'un certain nombre de protocole B ne pouvaient être réitérés, le Bureau syndical a adopté des dispositions spécifiques en la matière par délibération en date du 19 octobre 2018.



DATE D’AFFICHAGE :

2019-05/BS/DB-07

Le régime décrit ci-dessus doit être aujourd’hui modifié car par deux arrêts en date du 28 janvier 2015 et du 13 octobre 2017 la Cour de Cassation et la Cour d’Appel de Paris ont écarté la qualification de servitude pour ce qui concerne le droit créé au titre du protocole B pour le qualifier de droit réel de jouissance spéciale, cette requalification imposant au SDEC ENERGIE de prévoir la durée d’institution de ce droit.

Il s’agit donc aujourd’hui :

- D’abroger les délibérations antérieures en date du 15 mars 2013 et du 22 février 2019,
- D’approuver les dispositions du guide détaillant le régime mis en œuvre, ci-après annexé,
- D’approuver le modèle de convention de servitude annexée (de type A) que le SDEC Energie est appelé à conclure avec les propriétaires.
- D’approuver les modèles de protocole B annexés, et d’autoriser leur réitération par acte notarié, sachant que le protocole B porte désormais sur la constitution d’un droit réel de jouissance spéciale relatif à l’installation d’un ouvrage du réseau de distribution publique d’électricité pour la durée du contrat de concession liant l’autorité concédante éventuellement prorogée ou renouvelée. Ces conventions seront adaptées en fonction de la nature des ouvrages concernés (poste de transformation HTA/BT ou armoire de coupure HTA ou canalisation souterraine HTA ou BT à implanter en partie privative), de la nature du terrain visé, de l’identité du propriétaire (personne privée, personne publique) et du caractère onéreux ou non de la convention,
- De fixer Le montant de l’indemnité lorsqu’elle est due, selon les dispositions suivantes :
 - Lorsque le terrain d’assiette du droit réel de jouissance spéciale est situé en zone constructible :

Le montant de l’indemnité est alors égal à 50 % du dernier prix moyen du terrain constructible, multiplié par la surface d’assiette du droit, relevé en Normandie par le Commissariat au développement durable et publié dans le cadre de l’Enquête annuelle sur le prix des terrains à bâtir.
 - Lorsque le terrain d’assiette du droit réel de jouissance spéciale est situé dans toutes autres zones :

Le montant de l’indemnité sera égal à 50 % de la valeur vénale des terres agricoles, correspondant à la moyenne « prix haut » la plus importante relevée dans les différents secteurs du département du Calvados telle qu’elle est fixée par l’Arrêté annuel portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles du Ministre de l’agriculture de l’agroalimentaire et de la forêt multiplié par la surface d’assiette du droit.
 - Si l’indemnité ainsi calculée est inférieure à 250 €, le propriétaire du terrain perçoit la somme forfaitaire de 250 €.

Au regard :

- o du dernier prix moyen du terrain constructible, relevé en Normandie par le Commissariat au développement durable et publié dans le cadre de l’Enquête annuelle sur le prix des terrains à bâtir publié en octobre 2018,
- o des valeurs relevées dans l’Arrêté annuel portant fixation du barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles du Ministre de l’agriculture de l’agroalimentaire et de la forêt multiplié par la surface d’assiette de la servitude en date du 28 juin 2018,

Le montant de l'indemnité sera donc fixé par zone comme suit :

En € /m ²	A compter du 1 ^{er} juillet 2019
En zone constructible	27.50 €
Dans les autres zones	0,870 €

- de dire que les modalités de classement sans suite des protocoles B qui ne peuvent être réitérés, approuvées par délibération en date du 19 octobre 2018, sont maintenues pour ce qui concerne l'établissement de ce droit réel de jouissance spéciale.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *ACCEPTER* l'ensemble des propositions ci-dessus ;
- *CHARGER* le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer l'ensemble des documents et actes s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,



SDEC
ÉNERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 02 JUIN 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 02 JUIL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIN 2019

2019-05/BS/DB-08

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION**

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

Nombre de
membres
en
exercice :

25

Présents :

13

Pouvoirs :

0

Suffrages
exprimés :

13

Etaient présents : M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.

Etaient excusés : Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Tableau des effectifs 2019

Le SDEC ÉNERGIE accompagne l’évolution de carrière de ses agents en activant différents dispositifs.

A ce titre, pour l’année 2019, le SDEC ÉNERGIE a établi deux dossiers individuels d’avancement de grade.

La Commission Administrative Paritaire (CAP), organisée par le Centre de Gestion, a ainsi examiné 2 dossiers individuels d’agents.

Les résultats sont les suivants :

- **CAP Catégorie B du 04 avril 2019 - Avis favorable pour un dossier d’avancement de grade :**

Identité de l’agent	Ancien grade	Nouveau grade
Alicia PRINGAULT	Technicien Principal 2 ^{ème} Classe	Technicien Principal 1 ^{ère} Classe

- **CAP Catégorie B du 20 juin 2019 - Avis favorable pour un dossier d’avancement de grade :**

Identité de l’agent	Ancien grade	Nouveau grade
Marie-Julie BRILLON	Rédacteur	Rédacteur Principal 2 ^{ème} Classe



2019-05/BS/DB-08

Par ailleurs, le SDEC ÉNERGIE propose :

- la mise en place du CDI suivant :

Nom de l'agent	Grade actuel	Nouveau grade proposé
Jean-Baptiste MOITIE	Technicien contractuel (CDG 14)	Technicien contractuel

- Considérant le changement de service de Mme Patricia MOYROUD et sa demande de temps partiel, le SDEC ÉNERGIE a décidé de recruter un responsable de service Achats-Marchés Publics.
- Recrutée avec le statut de contractuel, Mme Léa QUENOUAULT a obtenu son concours administratif d'attaché. C'est pourquoi, le syndicat propose d'ouvrir un poste de responsable de service Achats, au grade d'attaché.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'ouvrir un poste d'attaché, responsable de service Achats et Marchés publics à compter du 1^{er} août 2019 ;
- **DECIDE** de clôturer 1 poste de rédacteur et d'ouvrir 1 poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2019 ;
- **DECIDE** de clôturer 1 poste de technicien principal 2^{ème} classe et d'ouvrir 1 poste de technicien principal 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- **DECIDE** d'ouvrir un poste de technicien contractuel en CDI, à compter du 1^{er} septembre 2019 ;
- **DECIDE** d'adapter le tableau des effectifs en conséquence, joint en annexe ;
- **CHARGE** le Président de l'exécution des présentes décisions et de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 02 JUIN 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 02 JUIL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D'AFFICHAGE : 02 JUL. 2019

2019-05/BS/DB-09

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s'est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Pouvoirs :	0	
Suffrages exprimés :	13	

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Vente des Certificats d'Economies d'Energie du SDEC ENERGIE

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) est une mesure en faveur de l'efficacité énergétique. Il repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics, sur une période donnée aux vendeurs d'énergie et de carburants, appelés les obligés.

Le marché des CEE étant particulièrement haut en cette période (les derniers CEE ont été vendus en juin 2018 à la valeur de 6,43 € ht/MWh cumac) et dans le but de valoriser financièrement les CEE récupérés depuis (le syndicat est titulaire d'un volume de 19 141,1 MWh cumac), le SDEC ÉNERGIE a sollicité plusieurs entreprises spécialisées dans l'échange de CEE.

Le tableau suivant résume le niveau des offres :

Structure	Montant en € HT net vendeur / MWh cumac	Montant total en € HT net vendeur	Classement
GEO PLC	8,25 €	157 914 €	5eme
ECONOMIE D'ENERGIE	9,00 €	172 270 €	3eme
ACT	9,15 €	175 141 €	1er
CTR	9,085 €	173 897 €	2eme
STX Services	8,90 €	170 356 €	4eme



2019-05/BS/DB-09

Compte tenu du montant des offres, il est proposé au Bureau Syndical de vendre dès maintenant 100% des CEE disponibles.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer la vente des 19 141,1 MWh cumac du SDEC ÉNERGIE au titre de l'année 2019 à la société ACT,
- **CHARGE** le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer les pièces, documents et actes s'y rattachant.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

SDEC
ÉNERGIE Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 02 JUL. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 02 JUL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIN 2019

2019-05/BS/DB-10

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019 DELIBERATION
--

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Etude Energétique - Aide financière –STE HONORINE DU FAY

La commune de STE HONORINE DU FAY a sollicité le SDEC ÉNERGIE pour l’octroi d’une subvention pour la réalisation d’un audit énergétique de l’école maternelle composée de deux salles de classe, d’un dortoir, d’un office, d’un bloc sanitaire et d’un hall.

Le montant de cet audit, réalisé par le bureau d’études techniques BABIN, s’élève à 2 500 € HT.

L’aide du SDEC ÉNERGIE, calculée sur le montant HT, serait de 50%, soit 1 250 € restant à la charge de la collectivité.

La convention correspondante a été adressée aux membres du Bureau Syndical, préalablement à la réunion – annexe 10 de la note de présentation, jointe à la convocation.

Sur avis des membres de la commission Energie, sollicités par mail compte tenu de l’absence de commission, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur cette demande d’aide.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **DECIDE** d’accorder une aide financière de 1 250 € à la commune de STE HONORINE DU FAY, pour la réalisation d’un audit énergétique de l’école maternelle correspondant à 50% de la part restant à charge de la collectivité ;
- **DIT** que la dépense sera imputée à l’article 65738 du Budget principal ;
- **ACCEPTE** la convention proposée (jointe en annexe) et autorise le Président à la signer ;
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s’y rapportant.



2019-05/BS/DB-10

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **02 JUIL. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **02 JUIL. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-11

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUI 2019
DELIBERATION**

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	
		<u>Pouvoir :</u> néant.
		<u>A été nommé secrétaire de séance :</u> M. Cédric POISSON.

Objet : MARCHES DE TRAVAUX ET MAINTENANCE DE L’ECLAIRAGE PUBLIC ET DE LA SIGNALISATION LUMINEUSE

Le SDEC ENERGIE a engagé le 18 mars 2019 une procédure d’appel d’offres visant la passation de cinq marchés de travaux et maintenance pour l’éclairage public, la signalisation lumineuse, la vidéo-protection et les panneaux à messages variables.

Les prestations relatives à ces marchés portent au principal sur :

- le maintien de la continuité du service de l’éclairage et de la signalisation lumineuse,
- la maintenance préventive et curative des installations concernées,
- le renouvellement, le déplacement et la remise en état ou mise en conformité des installations concernées,
- les travaux d’investissement sur les réseaux,
- la télésurveillance / télégestion des armoires d’éclairage public, des carrefours à feux et des postes de transformation du périphérique de l’agglomération caennaise,
- l’exploitation des installations : cartographique, gestion de DT et DICT, consignation...



2019-05/BS/DB-11

Le Département du Calvados est divisé en 5 secteurs géographiques qui constituent chacun un lot spécifique, à savoir :

Lot n°	Intitulé	Périmètre	Montant estimatif HT annuel	
			Minimum	Maximum
1	BESSIN	CC Isigny Omaha Intercom	750 000	3 000 000
		CC Bayeux Intercom		
		CC Seullès Terre et Mer		
		CC Cœur Côte de Nacre		
2	BOCAGE / ORNE et ODON	CC Pré-Bocage Intercom	750 000	3 000 000
		CC Vallée de l'Orne et de l'Odon		
		CU de Caen-la-Mer- en partie		
3	VIRE NOIREAU / SUISSE NORMANDE / PAYS DE FALAISE	CC de Cingal-Suisse Normande	750 000	3 000 000
		CC du Pays de Falaise		
		CC Intercom de la Vire au Noireau		
4	PAYS D'AUGE SUD	Périphérique	750 000	3 000 000
		CA de Lisieux-Normandie		
		CC Val-Ès-Dunes		
		CU de Caen-la-Mer-en partie		
5	PAYS D'AUGE NORD	CC Cœur-Côte-Fleurie	750 000	3 000 000
		CC du Pays de Honfleur et Beuzeville pour sa partie Calvados		
		CC Normandie Cabourg Pays d'Auge		
		CC Terre d'Auge		
		CU de Caen-la-Mer-en partie		

Ces marchés sont conclus pour une durée de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2020 et reconductibles 3 fois maximum, selon les conditions prévues à l'article 16 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le choix s'est effectué sur la base d'un règlement de consultation et en fonction des critères pondérés suivants :

Critères	Pondération
Valeur technique	25 %
Prix des prestations de Maintenance et exploitation pour la famille 1	40 %
Prix des prestations de travaux pour les familles de 2 à 9	35 %

La commission d'appel d'offres du SDEC Energie s'est réunie le 16 mai 2019 et son rapport est présenté en séance.

DATE D’AFFICHAGE 02 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-11

Elle a décidé d’attribuer :

- le lot 1 de l’accord-cadre à GAGNERAUD CONSTRUCTION (groupement avec SATO et RESEAUX ENVIRONNEMENT),
- le lot 2 de l’accord-cadre à GAGNERAUD CONSTRUCTION (groupement avec SATO et RESEAUX ENVIRONNEMENT),
- le lot 3 de l’accord-cadre à TEIM (groupement avec INEO NORMANDIE),
- le lot 4 de l’accord-cadre à GAGNERAUD CONSTRUCTION (groupement avec SATO et RESEAUX ENVIRONNEMENT),
- le lot 5 de l’accord-cadre à CITELUM.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d’Appel d’Offres (procès-verbal annexé),
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer les pièces des accords-cadres ainsi que les documents et actes s’y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

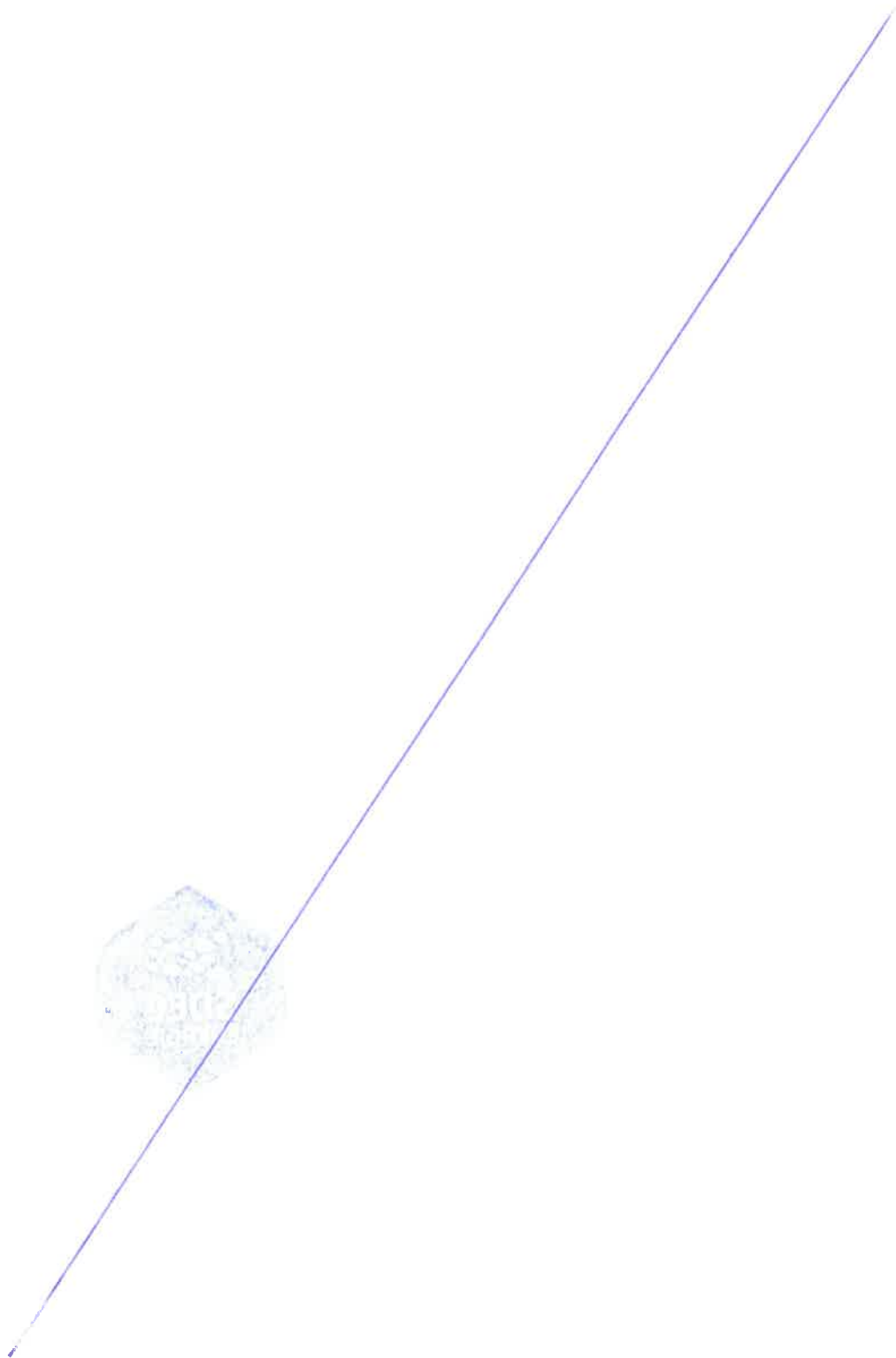


Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : 02 JUIL. 2019
- et transmise en Préfecture de Caen le : 02 JUIL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l’encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l’introduction du recours gracieux en l’absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.





DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIN 2019

2019-05/BS/DB-12

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION**

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Accord-cadre : Groupement de commandes pour la fourniture de poste de transformation, transformateurs HTA/BT, armoires de coupure HTA et enveloppe de postes de transformation pour la distribution publique d’électricité

Afin de mutualiser leurs besoins et leurs achats en matière de transformateurs, de postes de transformation et d’armoires de coupure destinés aux travaux d’investissement sur leurs réseaux publics respectifs de distribution électrique, le SDEC ÉNERGIE et le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l’Energie et du Gaz de l’Eure) en charge de l’organisation de la distribution publique d’électricité, ont constitué un groupement de commandes, conformément à l’article 28 de l’ordonnance n°2015-899 du 3 juillet 2015, relative aux marchés publics (Décision n° 2019-DEC-15).

Dans ce contexte, le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de postes de transformation, de transformateurs HTA/BT, d’armoires de coupure HTA et d’enveloppes de postes de transformation pour la distribution publique d’électricité nécessaires aux réseaux de distribution d’électricité de ces deux syndicats d’énergies, comprenant le transport et la livraison sur parc ou sur site.

Le SDEC ENERGIE est le coordonnateur du groupement.

Il s’agit d’un accord-cadre multi-attributaires de fournitures courantes et services, conclu conformément aux articles 25-I. 1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Ces fournitures feront l’objet de marchés subséquents périodiques, attribués après remise en concurrence des titulaires du présent accord-cadre, par le coordonnateur du groupement.

Sa durée est de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible trois fois maximum 1 an soit une durée maximum, reconductions comprises de quatre ans.

L'accord-cadre porte sur huit lots. Les quantités annuelles estimées des commandes sont les suivantes :

		Quantité estimative	
		Minimum annuel	Maximum annuel
LOT 1	Poste de transformation de type PSSA et PSSB équipé d'un transformateur TPC de puissance 100 à 250 kVA	40	90
LOT 2	Transformateur HTA/BT – TPC - de type « intérieur » H59 pour cabine préfabriquée de puissance de 100, 160 et 250 kVA	2	15
LOT 3	Transformateur HTA/BT - non TPC - de type « intérieur » H59 pour cabine préfabriquée de puissance de 160, 250, 400, 630 et 1000 kVA	10	30
LOT 4	Transformateurs TPC haut de poteau de type H61 de puissance 100 à 160 kVA	7	25
LOT 5	Poste de transformation de type PRCS de puissance 100 à 160 kVA	7	25
LOT 6	Armoires de coupure HTA	2	8
LOT 7	Poste de transformation de type PUC non équipé du transformateur	2	10
LOT 8	Poste de transformation de type PAC non équipé du transformateur	7	25

Le choix des titulaires s'est effectué sur la base d'un règlement de consultation et en fonction des critères pondérés suivants :

- Fiches synthétiques, annexes aux actes d'engagement dûment complétées (Note sur 50 points, pondérée à 70 %) ;
- Dispositions environnementales et de certification (Note sur 50 points, pondérée à 30%).

Après analyse des offres reçues, la commission d'appel d'offres du SDEC Energie s'est réunie le 28 juin 2019 et son rapport est présenté en séance (procès-verbal en annexe).

Elle a décidé d'attribuer l'accord-cadre comme suit :

LOT 1	Poste de transformation de type PSSA et PSSB équipé d'un transformateur TPC de puissance 100 à 250 kVA	EPSYS TRANSFIX ORMAZABAL
LOT 2	Transformateur HTA/BT – TPC - de type « intérieur » H59 pour cabine préfabriquée de puissance de 100, 160 et 250 kVA	TRANSFIX France TRANSFO REMATELEC ORMAZABAL
LOT 3	Transformateur HTA/BT - non TPC - de type « intérieur » H59 pour cabine préfabriquée de puissance de 160, 250, 400, 630 et 1000 kVA	TRANSFIX France TRANSFO REMATELEC ORMAZABAL

DATE D’AFFICHAGE :

2019-05/BS/DB-12

LOT 4	Transformateurs TPC haut de poteau de type H61 de puissance 100 à 160 kVA	TRANSFIX France TRANSFO REMATELEC ORMAZABAL
LOT 5	Poste de transformation de type PRCS de puissance 100 à 160 kVA	EPSYS TRANSFIX France TRANSFO REMATELEC ORMAZABAL
LOT 6	Armoires de coupure HTA	EPSYS TRANSFIX ORMAZABAL
LOT 7	Poste de transformation de type PUC non équipé du transformateur	EPSYS
LOT 8	Poste de transformation de type PAC non équipé du transformateur	EPSYS TRANSFIX ORMAZABAL

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d’Appel d’Offres (procès-verbal annexé),
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer les pièces des accords-cadres ainsi que les documents et actes s’y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

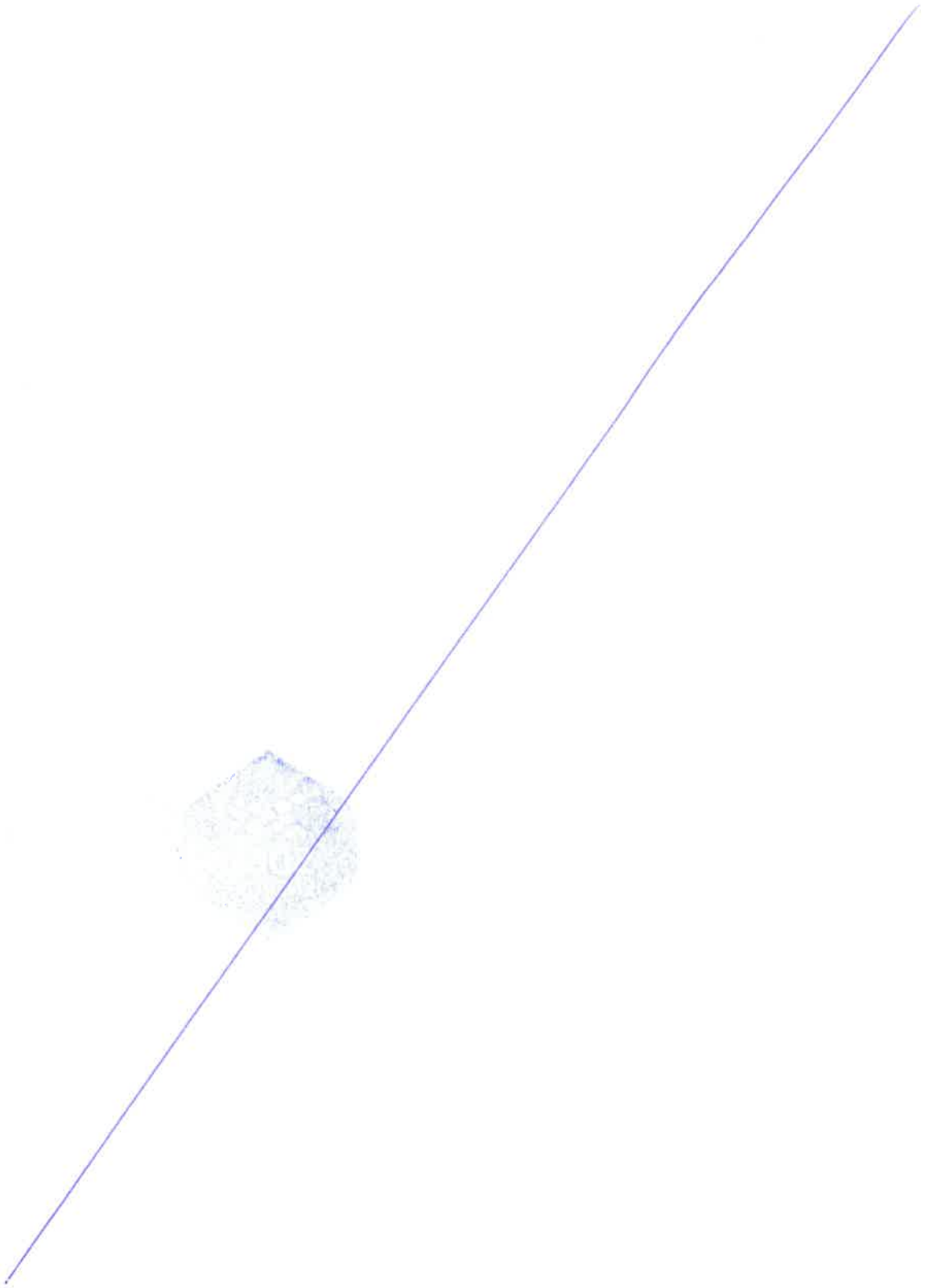


Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **02 JUIL. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **02 JUIL. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l’encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l’introduction du recours gracieux en l’absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-13

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019
DELIBERATION

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	

Pouvoir : néant.

A été nommé secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

Objet : Accord-cadre Electricité « 2019 »

Vu l’ouverture à la concurrence du marché de l’électricité et l’éligibilité des collectivités depuis le 1^{er} juillet 2014,

Vu l’obligation depuis le 1^{er} janvier 2016, pour les consommateurs professionnels, titulaires de contrat d’électricité avec une puissance souscrite supérieure à 36 kVA, de mettre en concurrence leur fournisseur, qu’ils soient acheteurs publics ou entreprises,

Considérant que les 2nd marchés subséquents du précédent accord-cadre conclu en 2016, arrivent à échéance au 31 décembre 2019, le SDEC ENERGIE ainsi que 387 autres entités essentiellement publiques ont constitué un nouveau groupement de commandes destiné à l’alimentation des Points De Livraison (PDL) de leur patrimoine et ce, conformément aux dispositions de l’article 28 de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (*Délibération du Bureau Syndical du 16 septembre 2016*).

Le groupement est ouvert aux personnes morales, dont le siège est situé dans la Région Normandie :

- l’ensemble des personnes morales de droit public (*Etat, collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, groupements d’intérêt public, CCAS,...*),
- les personnes morales de droit privé (*Sociétés d’Economie Mixte, Société Publique Locale, organismes d’habitation à loyer modéré, établissements d’enseignement, établissement de santé, maisons de retraite*).



2019-05/BS/DB-13

Conformément à l'acte constitutif du groupement accord-cadre électricité, le SDEC ENERGIE a été nommé coordonnateur et, sa Commission d'Appels d'Offres, désignée comme celle du groupement.

Dans ce cadre, un appel d'offres ouvert, portant sur la fourniture et l'acheminement d'électricité alimentant les PDL des membres du groupement et services associés, a été lancé, le 17 mai 2019, selon la procédure de l'accord-cadre de fournitures et services avec plusieurs opérateurs, sans minimum ni maximum conformément aux articles L2124-1 et L2124-2 du Code de la Commande Publique.

Ne fixant pas toutes les stipulations contractuelles, il donnera lieu à des marchés subséquents conformément aux conditions fixées aux articles R2162-1 à R2162-12 du Code de la Commande Publique.

Cet accord-cadre est conclu avec les titulaires pour une durée initiale de deux ans à compter du 1er janvier 2020, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Il pourra être reconduit pour une période de 24 mois et ce, une fois maximum, conformément à l'article L2112-5 du Code de la Commande Publique.

Cet accord-cadre est divisé en 5 lots :

- LOT 1 : Points de livraison (PDL) raccordés en BT avec une puissance ≤ 36 kVA (C5) - hors éclairage public et signalisation lumineuse,
- LOT 2 : Points de livraison (PDL) d'installations d'éclairage public ou signalisation lumineuse raccordés en BT avec une puissance ≤ 36 kVA (C5),
- LOT 3 : Points de livraison (PDL) raccordés en BT avec une puissance > 36 kVA (C4) ou en HTA à courbe de charge profilée (C3),
- LOT 4 : Points de livraison (PDL) raccordés en HTA à courbe de charge mesurée (C2),
- LOT 5 : Points de livraison (PDL) à haute valeur environnementale.

Le choix s'est effectué sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation. Une note sur 100 a été attribuée à chacun des critères suivants, puis pondérée en fonction des coefficients suivants :

Critères	Pondération (en %)	
	lots 1 à 4	lot 5
Bascule des contrats	5%	5%
Relation client fournisseur	20%	15%
Facturation	25%	15%
Accompagnement à la stratégie d'achat	25%	5%
Portail Internet	10%	5%
Gestion des points de livraisons	15%	5%
Haute valeur environnementale de l'électricité	-	50%



DATE D’AFFICHAGE :

2019-05/BS/DB-13

La commission d’appel d’offres du SDEC Energie s’est réunie le 28 juin 2019 et son rapport est présenté en séance. Elle a décidé d’attribuer :

	Attributaires
Lot 1 : Points de livraison (PDL) raccordés en BT avec une puissance ≤ 36 kVA (C5) - hors éclairage public et signalisation lumineuse	EDF
	TOTAL DIRECT ENERGIE
	ENGIE
	XELAN
Lot 2 : Points de livraison (PDL) d’installations d’éclairage public ou signalisation lumineuse raccordés en BT avec une puissance ≤ 36 kVA (C5)	EDF
	TOTAL DIRECT ENERGIE
	ENGIE
	XELAN
Lot 3 : Points de livraison (PDL) raccordés en BT avec une puissance > 36 kVA (C4) ou en HTA à courbe de charge profilée (C3)	EDF
	TOTAL DIRECT ENERGIE
	ENGIE
Lot 4 : Points de livraison (PDL) raccordés en HTA à courbe de charge mesurée (C2)	EDF
	TOTAL DIRECT ENERGIE
	ENGIE
Lot 5 : Points de livraison (PDL) à haute valeur environnementale.	ENERCOOP

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l’unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d’Appel d’Offres (procès-verbal annexé),
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer les pièces des accords-cadres ainsi que les documents et actes s’y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution,
- **AUTORISE** le Président à lancer les 1ers marchés subséquents.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ENERGIE,



Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :
- pour avoir été publiée ou notifiée le :
- et transmise en Préfecture de Caen le :

02 JUL. 2019
02 JUL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l’encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ENERGIE, soit deux mois après l’introduction du recours gracieux en l’absence de réponse du SDEC ENERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIL. 2019

2019-05/BS/DB-14

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019 DELIBERATION
--

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Etaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Etaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	
		<u>Pouvoir :</u> néant.
		<u>A été nommé secrétaire de séance :</u> M. Cédric POISSON.

Objet : ACCORD-CADRE GAZ NATUREL « 2019 »

Vu l’ouverture à la concurrence du marché du gaz naturel, d’une part depuis le 1er janvier 2015 pour tous les consommateurs professionnels consommant annuellement plus de 200 MWh de gaz et d’autre part, depuis le 1er janvier 2016 pour les sites ayant une consommation supérieure à 30 MWh,

Vu l’obligation, depuis ces deux dates, pour les personnes publiques et plus généralement pour l’ensemble des personnes morales de droit public, de conclure de nouveaux contrats de fourniture d’énergie dans le respect de la commande publique,

Considérant que le 2nd marché subséquent du précédent accord-cadre conclu en 2016, arrive à échéance au 31 décembre 2019, le SDEC ENERGIE ainsi que 247 autres entités essentiellement publiques ont constitué un nouveau groupement de commandes destiné à l’alimentation des Points de Consommation et d’Estimation (PCE) de leurs patrimoines et ce, conformément aux dispositions de l’article 28 de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (*Délibération du Bureau Syndical du 16 septembre 2016*).

Conformément à l’acte constitutif du groupement pour l’accord-cadre gaz naturel, le SDEC ENERGIE a été nommé coordonnateur et, sa Commission d’Appels d’Offres, désignée comme celle du groupement. Ce dernier est ouvert aux personnes morales suivantes, dont le siège est situé dans la Région Normandie :

- l’ensemble des personnes morales de droit public (*Etat, collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, groupements d’intérêt public, CCAS,...*),
- les personnes morales de droit privé (*Sociétés d’Economie Mixte, Société Publique Locale, organismes d’habitation à loyer modéré, établissements d’enseignement, établissement de santé, maisons de retraite*).



2019-05/BS/DB-14

Dans ce contexte, un appel d'offres ouvert, portant sur la fourniture et l'acheminement de gaz naturel alimentant les PCE des membres du groupement, a été lancé, le 20 juin 2019, selon la procédure de l'accord-cadre de fournitures courantes et services avec plusieurs opérateurs, sans minimum ni maximum conformément aux articles L2124-1 et L2124-2 du Code de la Commande Publique.

Ne fixant pas toutes les stipulations contractuelles, il donnera lieu à des marchés subséquents conformément aux conditions fixées aux articles R2162-1 à R2162-12 du Code de la Commande Publique.

Cet accord-cadre sera conclu avec les titulaires pour une durée initiale de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2020, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Il pourra être reconduit pour une période de 24 mois et ce, une fois maximum, conformément à l'article L2112-5 du Code de la Commande Publique.

Le choix s'est effectué sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation. Une note sur 100 a été attribuée à chacun des critères suivants, puis pondérée en fonction des coefficients suivants :

- Bascule des contrats : 15 %,
- Relation client fournisseur : 20 %,
- Facturation : 20 %,
- Accompagnement à la stratégie d'achat : 15 %,
- Portail Internet : 10%,
- Gestion des points de consommation et d'estimation : 15%,
- Lutte contre la précarité énergétique : 5 %.

Après analyse des offres reçues, la commission d'appel d'offres du SDEC ENERGIE s'est réunie le 28 juin 2019 et son rapport est présenté en séance (procès-verbal en annexe).

Elle a décidé d'attribuer l'accord-cadre aux quatre candidats suivants :

- EDF,
- GAZ DE BORDEAUX,
- ENGIE,
- ENI

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la décision de la Commission d'Appel d'Offres (procès-verbal annexé),
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer les pièces des accords-cadres ainsi que les documents et actes s'y rattachant, y compris les reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution,
- **AUTORISE** le Président à lancer le premier marché subséquent.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

Jacques LELANDAIS



DATE D’AFFICHAGE :

2019-05/BS/DB-14

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le : **02 JUIL. 2019**
- et transmise en Préfecture de Caen le : **02 JUIL. 2019**

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.



DATE D’AFFICHAGE : 02 JUIN 2019

2019-05/BS/DB-15

REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU 28 JUIN 2019 DELIBERATION
--

L’an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 14h15, le Bureau du Syndicat Départemental d’Energies du Calvados, légalement convoqué le 20 juin 2019, s’est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	25	<u>Étaient présents :</u> M. Jacques LELANDAIS, Président, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mme Claude GLASSON et MM. Joël BELLANGER, Christian GABRIEL, Alain LE FOLL et Gérard MARIE, membres du Bureau Syndical.
Présents :	13	
Pouvoirs :	0	<u>Étaient excusés :</u> Mme Catherine GOURNEY-LECONTE Vice-Présidente, Mme Mireille DUFOUR et MM. François BLIN, Rémi BOUGAULT, Abderrahman BOUJRAD, Henri GIRARD, Jean-Luc GUILLOUARD, Gérard MANACH, Nicolas JOYAU, Gérard POULAIN, Jacques ROYER et M. Jacques TALBOT, membres du Bureau Syndical.
Suffrages exprimés :	13	
		<u>Pouvoir :</u> néant.
		<u>A été nommé secrétaire de séance :</u> M. Cédric POISSON.

Objet : Traitement des poteaux béton déposés 2019

Depuis 2002, Enedis et le SDEC ENERGIE mènent conjointement une opération de concassage et de recyclage des supports béton du réseau aérien de distribution publique d’électricité déposés dans le cadre de leurs travaux.

Afin de mutualiser leurs besoins et leurs achats en matière de traitement de ces poteaux béton déposés, le SDEC ÉNERGIE et Enedis - Territoires Calvados - ont constitué un groupement de commandes en date du 4 mars 2019, conformément à l’article de 28 de l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics (Décision n° 2019-DEC-15).

Le syndicat est désigné coordonnateur de ce groupement de commandes qui vise à répondre aux besoins récurrents de ses membres en matière de traitement des poteaux bétons déposés dans le cadre de divers chantiers.

Le marché concerne la mise à disposition de stations de transit et de site(s) de concassage, le stockage des supports électriques en béton, le ramassage et le transport, la destruction par concassage et la valorisation des produits du concassage.

Il s’agit d’un accord-cadre de fournitures et services à bons de commande, passé selon la procédure adaptée, conformément à l’article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Sa durée est de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux fois maximum 1 an soit une durée maximum, reconductions comprises, de trois ans.

Le marché n’est pas alloti ; Les supports déposés sur le département sont dirigés par les entreprises travaux vers le site le plus approprié tenant compte de leurs opportunités de déplacements.



2019-05/BS/DB-15

Les quantités ci-dessous sont réparties entre les membres du groupement de la manière suivante :

Zone géographique	Quantité mini annuelle (en tonnes)			Quantité maxi annuelle (en tonnes)		
	Enedis	SDEC ENERGIE	TOTAL	Enedis	SDEC ENERGIE	TOTAL
Calvados	700	700	1400	1600	1600	3200

Le choix du titulaire s'est effectué sur la base d'un règlement de consultation et en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix des prestations – note sur 50 points, pondérée à 80 % :
- Valeur technique à partir du mémoire technique – Note sur 50 points, pondérée à 20%

Sur la base d'un rapport d'analyse des offres, exposé au Bureau Syndical et joint en annexe, le Président propose de retenir la société EUROVIA – SMC, proposant un prix de 13,80 € HT à la tonne.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer le marché de traitement des poteaux béton déposés 2019 à la société EUROVIA – SMC, proposant un prix de 13,80 € HT à la tonne.
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer le marché, ainsi que les pièces, documents et actes s'y rattachant, y compris ses reconductions et tout éventuel avenant représentant moins de 5% de la valeur du marché initial, et à procéder à leur exécution.

Délibéré et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Le Président du SDEC ÉNERGIE,

SDEC
ÉNERGIE
Jacques LELANDAIS

Délibération certifiée exécutoire :

- pour avoir été publiée ou notifiée le :
- et transmise en Préfecture de Caen le :

02 JUL. 2019

02 JUL. 2019

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Caen peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération pendant un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture, date de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être formé à l'encontre de cette délibération, cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit à compter de la notification de la décision du SDEC ÉNERGIE, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse du SDEC ÉNERGIE pendant ce délai.